



# L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration ☎ (039) 21 11 35  
Rédaction

## Pétrole: la valse des hausses

### L'Arabie séoudite, Qatar, les Emirats arabes unis et le Venezuela augmentent le prix de leur brut

Le ministre séoudien du pétrole le cheik Yamani, a déclaré hier à Bruxelles que l'Arabie séoudite augmenterait les prix de son pétrole avant même la réunion de l'OPEP lundi prochain à Caracas.

Le ministre du pétrole des émirats arabes unis, M. Al Oteiba, a déclaré de son côté que l'Arabie séoudite, Qatar et les Emirats arabes unis allaient augmenter leurs prix de six dollars le baril à partir du 1er janvier prochain. Cela représenterait une hausse de 33 pour cent des prix du pétrole séoudien, qui sont actuellement de 18 dollars le baril.

Interrogé sur la question de savoir si la déclaration de M. Al Oteiba était fondée, le cheik Yamani a déclaré qu'«une partie de cette information était vraie». Comme on lui demandait en outre si l'Arabie séoudite avait l'intention d'augmenter ses prix avant la conférence de l'OPEP, il a répondu «oui».

Le cheik Yamani était en visite à Bruxelles pour avoir des entretiens avec les dirigeants belges, notamment le ministre des Affaires étrangères, M. Henri Simonet.

Le Venezuela a également décidé d'augmenter en moyenne de 6 dollars par baril le prix de son pétrole, apprenait-on peu après de source officielle à Caracas.

L'augmentation annoncée portera à 24 dollars le prix du brut séoudien. Le prix actuel est de 18 dollars le

baril, prix plancher fixé par l'OPEP en juin, déclare l'agence.

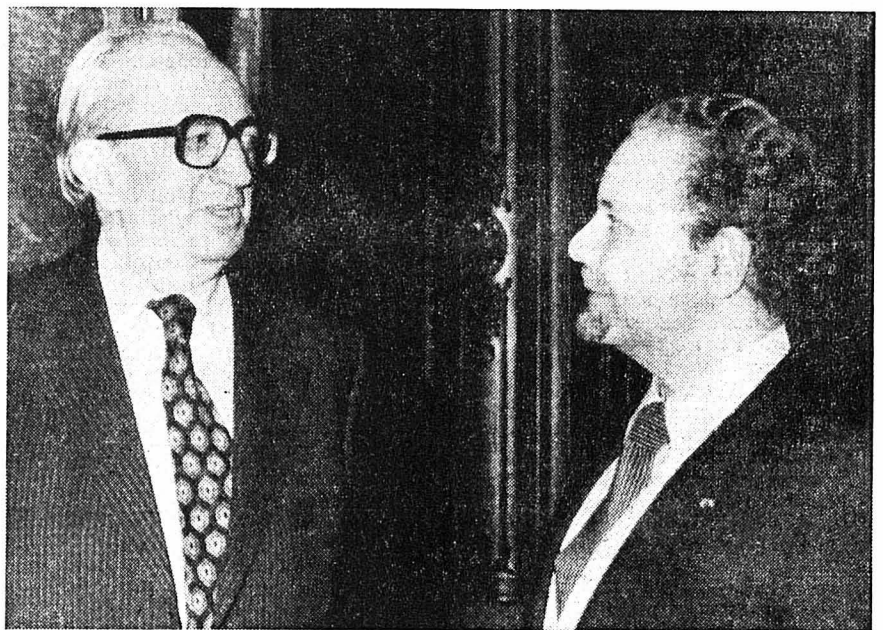
L'Arabie séoudite est l'exportateur mondial numéro un, avec une production de 9,5 millions de barils par jour. (un baril vaut 159 litres).

Selon les milieux pétroliers du Proche-Orient, il est prématuré de vouloir prédire l'impact de la nouvelle augmentation sur les pays industrialisés, avant que les autres membres de l'OPEP ne fassent connaître leurs positions.

#### L'AUGMENTATION FAIT MONTER L'OR

A Zurich, la Société de Banque Suisse communiquait un cours maximal de l'or de 458/460 dollars. Tard

dans l'après-midi, le kilo s'échangeait 23.540/23.740 francs, soit 40 francs au-dessous de la valeur la plus haute de la journée, qui était aussi une valeur record et 445,50/447,50 dollars l'once. Ces nouvelles hausses du cours de l'or sont dues avant tout à l'augmentation du prix du pétrole de six dollars par baril de la part de l'Arabie séoudite, des Emirats du golfe et de Qatar. Cette décision avait toutefois peu d'incidence sur le cours du dollar. Plus tard le dollar montait, soutenu par des bruits d'une augmentation du taux d'escompte aux Etats-Unis. A Zurich, la devise américaine passait de 1.5940/60 le matin à 1.595/65 tard dans l'après-midi. Le DM notait 91.94/92.04. (ats)



Le cheik Yamani (à droite) en compagnie du ministre belge des Affaires étrangères, M. Simonet. (bélino AP)

Après une retentissante arrestation

## Situation confuse en Corée du Sud

— par Edith LEDERER —

Le procès en Cour martiale de l'assassin de l'ancien président sud-coréen Park Chung-hee et de sept autres personnes a été reporté hier à la suite de l'arrestation, la veille, de l'administrateur de la loi martiale, le général



Chung Seung-hwa (notre bélino AP), et de plusieurs autres généraux impliqués dans l'assassinat du 26 octobre dernier.

L'arrestation, violente, a été opérée mercredi soir par un groupe d'officiers, apparemment sans que le gouvernement ait été mis au courant. Cette arrestation-surprise d'un groupe de généraux par d'autres généraux n'apparaît pas comme une tentative de coup d'Etat contre le nouveau régime civil sud-co-

réen. Mais elle démontre clairement le pouvoir de l'armée dans ce pays-clé de l'Asie, et sa capacité à y créer l'instabilité politique.

Le Département d'Etat américain a immédiatement averti la Corée du Nord de ne pas exploiter la situation confuse à Séoul. Il a aussi mis en garde les Sud-Coréens, déclarant que toute

► Suite en dernière page

## Strasbourg: le Parlement européen rejette le budget 1980 de la CEE

Le Parlement européen a fait un coup d'éclat lors de sa dernière session de l'année, en refusant hier, en deuxième lecture, d'adopter le projet de budget des Communautés européennes, fait sans précédent dans les annales des institutions européennes et qui ouvre une crise au sein de la CEE.

Le Parlement européen, en faisant capoter le budget, a manifesté sa volonté d'utiliser ses compétences budgétaires pour influencer sur le processus législatif, estiment les observateurs. Le Parlement estime qu'il est fondé, en tant que partie à l'autorité budgétaire, à influencer sur les orientations de politique communautaire.

Donc, au-delà d'une querelle de budget, c'est une épreuve de force qu'a tentée l'assemblée, qui ne veut plus être considérée comme une quantité négligeable et qui aspire à plus de pouvoirs. Ce faisant, elle a pris un risque, car il va falloir désormais que la Communauté

fonctionne sur les douzièmes provisoires basés sur le budget 1978, ce qui va provoquer bien des difficultés.

Un conflit majeur peut éclater entre les différentes institutions européennes (Conseil des ministres, Parlement et Commission européenne), ce qui risque de paralyser l'activité communautaire pendant de longs mois. (ats, afp)

Iran: alors que l'affaire des otages s'éternise

## Manifestation monstre à Tabriz

Des centaines de milliers de personnes ont défilé dans les rues de Tabriz hier, pour montrer leur soutien à l'ayatollah Kazem Chariat-Madari, chef spirituel de la province de l'Azerbaïdjan entrée en rébellion contre le pouvoir central de Téhéran. Les manifestants qui chantaient

« Chariat-Madari, nous sommes tes soldats », portaient des pancartes dénonçant la Constitution islamique, récemment adoptée par référendum, et demandant sa révision. Plusieurs centaines de membres de la gendarmerie, en uniforme kaki, ont pris part au défilé. Des habitants de la ville, qui est la capitale de la province d'Azerbaïdjan, ont déclaré que c'était l'une des plus importantes manifestations jamais organisées à Tabriz.

De violents affrontements, le week-end dernier, entre partisans et adversaires de l'imam Khomeini ont fait cinq morts et au moins 26 blessés, dans la ville.

Par ailleurs, l'ayatollah Khomeiny a donné hier, l'autorisation à M. Sadegh Ghotbzadeh, ministre des Affaires étrangères, d'inviter des observateurs neutres à voir les otages américains.

Les étudiants, qui occupent l'ambassade des Etats-Unis et détiennent les otages, ont fait savoir à l'Associated Press qu'ils étaient d'accord. M. Ghotbzadeh avait déclaré, mardi, aux journalistes qu'une visite aux otages « d'observateurs indépendants, internationaux » était « certaine... dans un très proche avenir ».

De son côté, l'ancien responsable des Tribunaux islamiques Sadegh Khalkhali a déclaré hier que les otages américains retenus depuis le 4 novembre dans l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran devraient être libérés.

« Je ne crois pas que ces personnes doivent être exécutées, même si elles sont jugées », a-t-il dit.

(ap, afp, ats, reuter)

### OPINION

## Saute, baril...

Ceux que Jupiter veut perdre, il les rend fous. Serions-nous en disgrâce...

Voyez, est-il plus grande folie que d'éventrer à Rotterdam le prix du pétrole, de s'y arracher le baril au double du prix consenti par l'Arabie.

Voyez la France qui achetait son pétrole 18 dollars à l'OPEP et en revendait une partie en Hollande à 30 dollars et plus.

Voyez les compagnies pétrolières qui font exploser leurs bilans au chapitre des bénéfices lesquels pour le dernier exercice ont connu des augmentations variant de... 600 à mille pour cent.

Mesurez l'inflation, l'érosion du dollar, la vertigineuse augmentation des coûts des produits occidentaux et constatez avec les financiers séoudiens formés dans les meilleurs universités du monde, qu'en « dollar constant » la Grande-Bretagne a payé durant cet automne 1979, le baril de brut 7,10 dollars, soit moins cher qu'en 1975 où il lui en coûtait 7,35 dollars.

Alors faut-il s'étonner que les Séoudiens annoncent avant l'ouverture de la Conférence de l'OPEP à Caracas, la semaine prochaine, qu'ils porteront le prix de 18 dollars le baril à 24 dollars, dès le 1er janvier prochain ?

Il y a peu, l'Aramco, (Arabian American Oil Co.) qui exploite les gisements d'Arabie séoudite s'est présentée la mine enfarinée de gène au Palais royal pour annoncer qu'il y avait une petite erreur dans le calcul des réserves présumées, estimées à 23 milliards de tonnes.

Un peu moins, quelques milliards de tonnes, pas de quoi faire des histoires !

Pas d'histoires, certes, mais un simple raisonnement.

Le confort et l'industrie

Gil BAILLOD

► Suite en dernière page

Tremblement de terre en Colombie

## Le bilan s'alourdit

Des équipes de sauveteurs ont repris hier le déblaiement des ruines de centaines d'immeubles à la recherche des victimes du plus grave séisme qu'ait connu la Colombie depuis 73 ans.

Selon la Croix-Rouge colombienne, mercredi soir, le bilan dans le

sud-est du pays, le long de la côte du Pacifique, était de 150 morts et de 4000 blessés environ. Quelque 10.000 personnes étaient sans abri.

D'après une station de radio de Bogota, Caracas, toutefois, il y aurait au moins 300 morts.



Un quartier ravagé de la ville de Guapi, sur la côte du Pacifique. (bélino AP)





## Un sourire...

## BERCEAU

La concierge vient d'avoir deux jumeaux. Toutes ses collègues du quartier sont venues la voir et la féliciter. Et c'est un concert de louanges:

— Mon Dieu, madame Michu, ce qu'ils sont ressemblants, ces petits!  
— Oh, oui alors! Et même, si vous voulez le fond de ma pensée, madame Michu, c'est celui de droite qui est le plus ressemblant des deux...

## Science

## Comment se serait formée la terre

Le problème de l'origine des mondes a toujours passionné l'humanité; les théories cosmographiques sont particulièrement nombreuses, et souvent si contradictoires que l'on se demande parfois comment on a pu, à certaines époques, croire à leur authenticité.

Une explication, qui repose à la fois sur l'observation des nébuleuses et sur les phénomènes de la physique et de la chimie modernes, a bouleversé toutes les anciennes notions. Cette découverte intéresse à juste titre les Terriens que nous sommes.

## VITESSES FANTASTIQUES

On considérait jusqu'à ces dernières années, que seules les nébuleuses étaient à l'origine de la naissance des planètes. Les nébuleuses spirales dont il paraissait que des fragments détachés, entraînés par leur mouvement propre, s'aggloméraient petit à petit (au cours de milliards d'années) jusqu'à former des planètes, étaient même considérées comme les « mères » des planètes.

Or, de nouveaux instruments d'observation ont permis de constater que ces nébuleuses sont, en réalité, des univers semblables au nôtre, mais distincts, et qu'ils se composent de milliards d'étoiles, comme par exemple notre Voie lactée. De plus, ces nébuleuses s'éloignent de nous à la vitesse fantastique de 45.000 kilomètres par seconde et leur vitesse augmente au fur et à mesure qu'augmente la distance qui nous sépare d'elles.

Nous savions déjà, par l'observation des étoiles, et du soleil tout particuliè-

Il y a dix ans mourait à Genève...

## Le grand artiste chaux-de-fonnier Aurèle Barraud

C'est en effet le 7 décembre 1969 que nous parvenait cette stupéfiante nouvelle: Aurèle Barraud est mort. Sans doute le savions-nous (nous l'avions vu quelques mois auparavant) très atteint dans sa santé mais, comme il avait surmonté bien des crises, on espérait, et surtout ses intimes, qu'il passerait encore celle-ci. Lui-même voyait la mort venir, il en parlait sans trembler et sans crainte. Non pas du tout que ce robuste lutteur la désirât, car il voulait encore travailler, il avait beaucoup de choses à dire, et eut son crayon en mains jusqu'au dernier quart d'heure, puisque son dernier autoportrait, il le dessina, sa femme tenant le miroir qui lui permit en quelque sorte de se voir mourir et de se croquer lui-même. Bel exemple de courage, de ténacité, de total dévouement, ou mieux encore de fusion avec son moyen d'expression d'élection, le crayon et le burin.

Quelques mois plus tard, un comité se forma, sous la présidence de Mme Ariane Jacot, l'impulsion de diverses personnalités parmi lesquelles M. Pierre Grandjean, industriel, afin d'ac-

quérir pour notre musée des beaux-arts son œuvre gravé à peu près intégral. Avec l'aide de l'Etat de Neuchâtel et de la commune de La Chaux-de-Fonds, la participation de nombreux donateurs privés, il parvint au but qu'il s'était fixé: réunir les quelques vingt mille francs nécessaires à cet achat. Sa veuve fut particulièrement touchée que cette magnifique série de gravures, de cuivres et quelques dessins dont, sauf erreur, le dernier, prit le chemin de la ville natale d'Aurèle et y demeura.

## AMOUR DE LA PRÉCISION

La vie et la carrière d'Aurèle Barraud, sa jeunesse tumultueuse en particulier, se confond littéralement avec celle de La Chaux-de-Fonds du premier quart du vingtième siècle. Si, après diverses pérégrinations, voyages d'étude, séjours très besogneux dans tous les sens du terme, mais d'information artistique en particulier, il se fixa à Genève, il ne perdit jamais le contact avec La Chaux-de-Fonds où il exposait régulièrement, soit au musée, soit dans les salons de la Fleur de Lys, souvent avec son frère Aimé, avec qui il se sentait en communion esthétique et technique. Ces deux graveurs-burineurs avaient en effet la « planche-à-cuivre » fichés au cœur même de leur vision; ils en connaissaient tous les détours, et surtout cet amour de la précision, qu'ils avaient l'un et l'autre héritée de leur père, haut représentant d'une des deux grandes corporations horlogères du XIXe siècle et du début du nôtre: les graveurs.

## UNE PAGE D'HISTOIRE CHAUX-DE-FONNIÈRE

Père-Barraud était d'humeur fantasque, avait du talent plein les mains, mais pratiquait une coutume chère aux vieux de la vieille, la semaine des quatre lundis, où l'on ne reprenait le boulot en effet que le jeudi ou le vendredi, regagnant très vite d'ailleurs le terrain, et surtout le gain, perdus. Un bon graveur pouvait en effet se faire des journées princières; seulement voilà: il fallait les accomplir, et malgré l'excellence de son métier et du fait d'un goût quelque peu immodéré pour les douceurs de la « fée verte » (interdit certes mais que l'on « mouillait » encore volontiers, car certains flacons étaient demeurés bien cachés dans les caves des accueillants estaminets de jadis), ses fins de mois, ou plutôt des six mois car on était facilement payé semestriellement, de même que l'on réglait ses « carnets » d'épicerie, boulangerie, boucherie (celui-ci se faisant d'ailleurs de plus en plus rare), devenaient avec le temps très difficiles. Bref, les quatre frères Barraud, de Charles (qui fêta naguère ses quatre-vingts ans) à Aurèle, précisément, mangèrent davantage de vache enragée que de bon entrecôte bien saignant! Au cours de leurs voyages parisiens ou dans le nord de la France aussi, où ils pratiquèrent tous les métiers. François mourut le premier, très tôt marqué du sceau de la tuberculose, puis Aimé, enfin, en 1969, Aurèle.

## FIDÉLITÉ A TOUTE ÉPREUVE

Lui avait pris très tôt une attitude politique à la fois violente, provocante, mais d'une fidélité à toute épreuve. Nous nous souvenons encore de l'avoir vu, agrippé aux barrières qui protégeaient les grandes vitres de l'Hôtel des Postes, lors d'une manifestation-échauffourée contre la fusillade du 9 novembre 1932 à Genève, puis à la salle communale, où, l'ayant traité de Noske (nom du briseur de grève et ministre social-démocrate allemand des années 22), il fut pris au collet par E. P. Graber, le bouillant tribun dont le fils devint notre ministre des affaires étrangères. Aurèle aurait eu raison de ce vieux lutteur, mais les organisateurs du meeting vinrent prêter main forte à

## ...au Conservatoire

## Concert Bach pour le temps de Noël

Un concert de Noël aura lieu dimanche en fin d'après-midi au Conservatoire. Il sera consacré à Jean-S. Bach et à son fils Wilhelm-Friedmann. L'Orchestre et le chœur du Conservatoire en seront les exécutants, Francine Beuret, Denise Schwaar, Serge Maurer et Pierre-Eric Monnin les solistes vocaux, sous la direction de Robert Falter. Les organisateurs invitent les élèves de l'institution, leurs parents, leurs amis, les mélomanes à y assister.

Le concert s'ouvrira sur une musique de danse: la suite No 4 de Jean-Sébastien où, le compositeur traite différentes danses d'origine française: ouverture, bourrées, gavotte, menuets et réjouissance, dans une conception musicale toujours vive et gracieuse. La Cantate No 110 débute par un grand chœur avec solistes et il n'est pas jusqu'au simple choral conclusif qui ne soit soulevé par une même joie sereine, l'ensemble étant soutenu par un accom-



Ces mains du graveur, burinées avec le soin et l'amour d'un Durer.

leur chef, et notre héros fut proprement expulsé: on comprenait mal la démocratie, en cette douce époque, et les luttes politiques étaient ardues, en Suisse en général et à La Chaux-de-Fonds - la - rouge en particulier. D'ailleurs, tout un milieu d'intellectuels et d'artistes soutenaient dur comme fer la révolution soviétique, Aurèle ne faisant nul mystère de son virulent attachement à la « patrie du socialisme », à la dictature du prolétariat (voir ses caricatures et ses dessins mystico-pamphlétaires d'alors) etc. En fait, la presque totalité de son œuvre est d'une tranquillité presque austère, d'un classicisme sans faille:

— Au fond, nous disait-il un jour, nous sommes, Aimé et moi, des précurseurs depuis... trente ans!

— Comment?

— Mais parce qu'il y a trente ans que nous sommes des néo-figuratifs, lesquels reviennent aujourd'hui en force sur le « marché ».

Cher Aurèle: il nous prédisait la fin proche du non-figuratif, de l'abstraction, de tous les « ismes » couleur vingtième! Seulement, son œuvre à lui — que nous ne décrivons pas car il vaut mieux l'aller regarder sur place, c'est-à-dire au musée des beaux-arts, en attendant la création, avec les bois de Félix Vallotton, les lithographies de Georges Dessouslav, les eaux-fortes d'Aurèle Barraud, du « cabinet des estampes » que l'on nous promet depuis plus de trente ans — est en grand signe d'amour du pays, de ses gens, de ses moeurs. Témoin d'un chapitre très riche de nos arts, celui issu de Charles L'Éplattenier et du fameux Cours supérieur, il a continué à dire sans se désemparer son Jura, son Doubs, ses sapins et ses pâturages, et de cette extraordinaire virtuosité technique sourd une poésie très émouvante et juste.

## Annoncés à l'abc...

## Concert de Papa Oyeah Makenzie

Parallèlement à la projection du film « Odo Toum, d'autres rythmes », de Costa Haralambis, film consacré au musicien africain Papa Oyeah Makenzie, ce dernier donnera un concert samedi soir à l'abc; en solo pour la première partie et en duo accompagné par le percussionniste Reto Weber en seconde partie.

Papa Oyeah Makenzie est né au Ghana. Il a formé son premier ensemble « Lowe Power » au Sénégal et a connu la notoriété en participant à de nombreux festivals dont celui de Montreux. Il vit depuis à Genève et cherche maintenant d'autres harmonies en puisant dans sa propre culture les sons et les instruments de ses origines et tente d'échapper ainsi au « système commercial ».

Non pas régionaliste au sens étroit du mot, mais attaché à une région comme Léonard de Vinci l'était aux cyprès toscans. Bref, œuvre que l'on espère bien revoir un de ces jours, par exemple en 80, comme exposition d'été.

J. M. N.

## éphéméride

Vendredi 14 décembre 1979, 348e jour de l'année.

## FÊTE A SOUHAITER:

Odile.

## PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES:

1975. — La France annonce qu'elle aidera les Egyptiens à créer une industrie d'armements.

1960. — Une convention est signée à Paris, par 20 pays, portant création d'une communauté économique atlantique.

1946. — L'assemblée générale des Nations Unies décide d'installer son siège à New York.

1939. — L'Union Soviétique est exclue de la Société des nations.

1918. — Assassinat du président portugais Sidonio Paes.

1916. — Les Danois acceptent de vendre les Antilles danoises aux Etats-Unis pour 25 millions de dollars.

1911. — L'explorateur norvégien Roald Amundsen atteint le premier le Pôle sud.

## ILS SONT NÉS UN 14 DÉCEMBRE:

L'astronome danois Tycho Brahe (1546-1601); l'actrice américaine Lee Remick (1935).

## Porrentruy

## Grès de H. &amp; R. Bonhert et J.-P. Bonardot

Mme le conseiller municipal Marcelle Sommer a prélué au rituel des labours d'automne à « Terre d'Aube » en apportant aux jeunes créateurs français le salut et les vœux de la Municipalité de Porrentruy. « Si chaque jour, dit-elle, malgré l'opposition des nuages, le soleil donne à l'univers les feux de ses rayons, je n'ai rien dans les mains. Si chaque nuit, aux confins de l'espace et du temps les étoiles donnent à la terre les feux de leur mystère, je n'ai rien dans les mains. Mais si H. et R. Bonhert et J.-P. Bonardot ont attisé puis éteint les feux de leurs grands jours, alors nous avons les mains pleines et

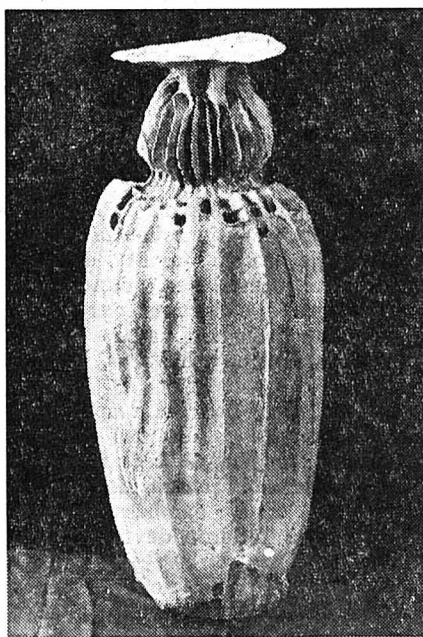
nous pouvons admirer du regard les œuvres créées par ces potiers-virtueuses.

Autant d'années de vie presque autant d'années de métier. Et si la vie est ce qui meurt « le métier » est ce qui demeure. Car, l'essentiel de leur savoir ils le doivent à des maîtres prestigieux, au rayonnement fécond, pour qui la tolérance et le respect rappellent à chaque instant les principes directeurs de leur art. Penser sans tricher, réaliser sans tricher avec le goût artisanal du métier qui est la source, la fonction quotidienne où se développe et s'affirme avec les années leur vocation d'artiste.

A l'intellectualisme de leurs recherches, on sait qu'ils ont reçu le message secret de l'orient et qu'ils se rattachent également en pleine conscience à la grande tradition occidentaliste, l'ouvrier manuel qu'ils sont restés apporte à leurs créations le souffle, la force, la noblesse. Et s'il est en art un phénomène authentiquement actuel c'est sans nul doute le type d'artistes qu'incarnent ces inspirés du grès.

« Quand le pays, poursuit Mme Sommer, le climat spirituel, les techniques, les fours, les terres sont analysés de spécialistes, nous devons constater que ces artistes sont arrivés, par un travail acharné, à établir un contact profond, je dirais même symbolique, entre les divers éléments de la terre et notre vie. Car qu'y a-t-il de plus utiles et de plus contemplatifs que le bien-être matériel et spirituel qui se dégage de ces impressionnantes formes où l'on sent l'essor de toutes les facultés créatrices? »

Entre ces terres modelées, drapées, gravées, l'environnement naturel et l'homme, un chant d'harmonie monte et s'épanche pour célébrer la paix et la bienveillance. L'exposition est ouverte jusqu'au second dimanche de janvier. (sp-pi)



Grès 75 cm: graine. (Ph. Leuenerger)

Reto Weber quant à lui, est membre de l'ensemble Lowe Power. C'est un concert un peu particulier qui se donnera samedi soir, reliant la recherche musicale et les rythmes plus proches du jazz. (sp)



## Théâtre à l'église: Les gens d'images

« Les gens d'images » c'est, d'abord, au travers de beaux poèmes de Marie Noël, l'évocation de Noël. La Compagnie de la Marelle présentera ces textes et ces poèmes dans une mise en scène de Jean Chollet, une décoration de A. M. Schneiter et sur une chorégraphie de M. Hardy, dimanche en notre ville, soit en fin d'après-midi au Grand Temple, et en soirée à l'Eglise des Forges. Ce sera une excellente préparation aux prochaines fêtes de la nativité, puisque la Compagnie qui présente ce spectacle a été formée tout exprès pour jouer dans les temples et apporter ainsi, sous une forme nouvelle, son message de paix et de bonne entente. On ne pouvait trouver mieux que des textes de la regrettée Marie Noël pour porter ce message... (sp)

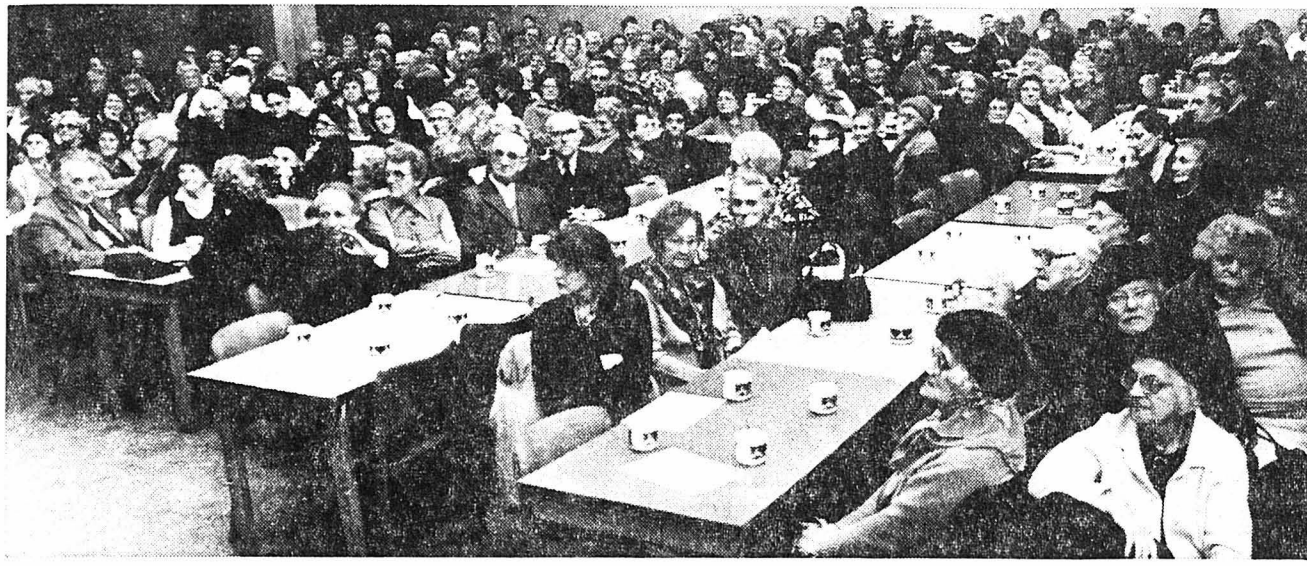
D. de C.



LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Au Club des loisirs

De la musique de toutes les couleurs avec Les gais lutrins



— Quel plaisir d'entendre une telle musique.  
 — C'était tout de même bien l'époque du café-conc. Quelle chance qu'il y ait à La Chaux-de-Fonds des musiciens pour le faire revivre.  
 — Ils jouent vraiment bien et ils sont sympathiques.  
 — On s'est bien amusé !  
 Tels étaient les commentaires qui couraient le long des tables où s'étaient réunis, visages joyeux, les membres du Club des loisirs hier après-midi à la Maison du Peuple. C'est que Les gais lutrins jouaient pour eux et la musique avait envahi la salle.  
 L'ensemble est composé de quatre musiciens qui ont une assurance et un

métier qui leur permet d'élever la musique dite « légère » à un haut niveau. Ils ont un je-ne-sais-quoi qui évoque la Belle époque et mettent dans leurs exécutions une drôlerie, une sincérité qui défient les commentaires. Une preuve du plaisir qu'on prend à les écouter: le concert paraît bien court !

Une première partie faisait alterner pièces d'ensemble « Su tu voulais » « Marche de Racokzy » parmi d'autres et solos. Ces solos que secrètement l'on attendait, ceux-là même qui faisaient surgir tant de souvenirs: « Danse espagnole » au violon Pierre-Henri Ducommun, « Giardino musicale » à la flûte François Allemand, « Granados », au

piano Mouna Saydjari, « Le cygne » de Saint-Saëns au violoncelle Jean-Paul Jeanneret. Malgré le recul du temps toutes ces musiques ont gardé un charme fou.  
 Les gais lutrins n'ont d'autre but que de divertir. Une deuxième partie dansante ajoutait à la joie qui a été le propre d'un après-midi auquel l'assistance a participé avec le plus vif plaisir. Il y eut même quelques couples pour danser la marche ou le fox trot !  
 C'était le troisième après-midi musical organisé par le Club des loisirs nous dit Mlle Photini Droz, responsable cantonale de Pro Senectute. Ce ne sera sans doute pas le dernier !  
 (D. de C. - photo Bernard)

Succès annuel: la fièvre du jeudi soir...

Chaque année, le vieux succès ressort et, une quinzaine avant Noël, on joue « la fièvre du jeudi soir » sur le Pod. Fièvre acheteuse, comme dirait le clown Kergrist, celle de la course aux achats de Noël. Image scandaleuse de la récupération du mythe de Noël par la société de consommation, pensent les uns. Joyeuse bousculade mûe par la générosité-pas-morte et moteur du commerce, disent les autres. Ce qui est sûr, c'est que cette ouverture nocturne des magasins (il y en aura une seconde jeudi prochain) anime l'avenue d'une ambiance peu commune. La soirée d'hiver s'en trouve toute réchauffée par une énergie finalement assez « douce »: celle des gens qui se croisent et s'entrecroisent. Le Pod redevient un peu ce lieu où se rencontre toute la

Tchaux. Il y a des bouts de magasins qui sortent dans la rue. Malgré la température, des stands multiples, artisanat, politique, victuailles, œuvres d'entraide, religion, fleurissent en une « mini-braderie ». Bruits, musiques et odeurs se mélangent, et on a même rencontré des gens qui flânaient et souriaient. On oubliait presque, dans ce brouhaha, que La Chaux-de-Fonds avait encore perdu pas mal d'habitants, et que ceux qui restent se collètent avec pas mal de préoccupations. Comme le rappelait opportunément les joyeux fanfarons venus de Tramelan pour mettre de la musique dans la Métropole commerciale régionale, l'heure, pour être à « La Grinche », était à la bonne humeur !  
 (k - photo Bernard)



Conseil général de La Sagne

Budget: près de 35.000 francs de déficit

Les membres du Conseil général de La Sagne sont convoqués le 19 décembre prochain, pour étudier le budget 1980. Le compte de pertes et profits envisagé par l'exécutif se présente comme suit :

**REVENUS COMMUNAUX:** intérêts actifs, 17.100 francs; immeubles, 56.230 francs; forêts, 52.800 francs; impôts, 644.000 francs; taxes, 41.300 francs; recettes diverses, 45.000 francs; service des eaux, 10.600 francs; service de l'électricité, 38.000 francs; soit au total 905.030 francs.

**CHARGES COMMUNALES:** intérêts passifs, 17.700 francs; frais administratifs, 165.500 francs; hygiène publique, 51.300 francs; instruction publique, 406.700 francs; sports, loisirs, culture, 8800 francs; travaux publics, 108.600 francs; police, 45.600 francs; œuvres sociales, 108.300 francs; dépenses diverses, 27.420 francs; soit au total 939.920 francs.

Le déficit de 34.890 francs, à quoi il faut encore ajouter l'attribution aux réserves de drainage de 10.000 francs, reflète bien les difficultés qu'éprouvent les communes à assumer tous les travaux et les charges pendant un exercice.

Le Conseil communal présentera donc pour 1980 un déficit présumé de 44.890 francs. Il est à relever que les augmentations de charges de deux chapitres sont inquiétantes. Il s'agit de l'Instruction publique (377.300 francs au budget 1979) et les œuvres sociales (89.100 francs au budget 1979). (dl)

Stabilisation de la population

Par rapport à décembre 1978, la population de La Sagne compte 957 habitants, soit deux de moins. Il y a 478 personnes mariées, 88 veufs ou divorcés, et 391 célibataires. Ce sont 15 citoyennes et citoyens qui atteindront leur majorité en 1980. Les religions se répartissent de la manière suivante: 799 protestants, 146 catholiques, et 12 divers. La Sagne comprend 484 personnes de sexe masculin, et 473 de sexe féminin. Les étrangers sont au nombre de 30, soit 3 pour cent de la population. Si l'on compare les chiffres des trois derniers recensements: 1977, 957 habitants; 1978, 959 habitants; et 1979, 957 habitants, il n'est pas faux de prétendre que La Sagne possède une population stable. (dl)

mémento

- Bols du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 17 h.
- Vivarium: 14-17 h.
- Musée international d'horlogerie: 10 - 12 h., 14 - 17 h.
- Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h., expos. François Arnal.
- Musée d'histoire naturelle: 14 - 17 h.
- Home méd. La Sombaille: expos. d'art artistes du 3e âge.
- Atelier Perret, Fr.-Courvoisier 11: batik indiens, 14-19 h.
- Galerie Manoir: expos. des PSAS, 15-19 h.
- Galerie Cimaise: expos. bijoux, céramiques et tissages, 15-19 h.
- Biblioth. de la Ville: 9-12, 13.45-20 h.
- Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30 - 18 h.
- ADC: Informations touristiques (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
- Le Scotch: Bar-Dancing.
- Club 55: Dancing, attractions.
- Le Domino: Cabaret-Attractions.
- Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
- La Boule d'Or: Bar-dancing.
- Dany's-bar: discothèque.
- Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
- Baby-Sitting Croix-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.
- Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55) 9-21 h., tél. 22 12 73.
- Boutique 3e âge, T.-Allemand 23, lundi au vendredi, 14-17 h.

- Pro Senectute, fond pour la vieillesse: tél. 23 20 20.
- Ecole parents: tél. 23 33 57 - 22 12 48.
- Accueil du Soleil 4: 14-18 h.
- SOS alcool: tél. 23 39 22 ou 23 70 87.
- Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
- Poste de secours Armée du Salut: tél. 22 44 37.
- La Main-Tendue: tél. 143. 20" d'attente.
- Soins à domicile Cr.-Rouge: tél. 22 22 89 7.30-11.30; tél. 26 64 41, 13.30-14.30; tél. 23 57 58, 18-19 h.
- Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, de la Fontaine, L.-Robert 13 bis. Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
- Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
- Société protectrice des animaux: tél. 23 58 82 et 22 63 43.
- Drop in (Industrie 22): 16-19 h. Tél. 23 52 42 et 31 74 35.
- Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
- Planning familial: tél. 23 56 56.
- Consult. conjugales: tél. (038) 24 78 80.
- Police secours: tél. No 117.
- Feu: tél. No 118.

- CINÉMAS**
- abc: 20 h. 30, Odo Toum, d'autres rythmes.
- Corso: 20 h. 30, L'incompris.
- Eden: 20 h. 30, La cage aux folles; 23 h. 15, Extases impudiques.
- Plaza: 20 h. 30, Le trésor de Box Canyon.
- Scala: 20 h. 45, Une fille nommée Apache.

communiqués

Cercle catholique: Aujourd'hui, 20 h., match au loto organisé par les Sociétés d'aviculture et Mini-Golf.

chauxorama

Nouveaux commissaires

Dans sa dernière séance, le Conseil général a procédé au remplacement de membres démissionnaires dans diverses commissions. C'est ainsi qu'il a nommé: M. Pierre Zurcher (soc) à la Commission des Services industriels, en remplacement de M. P. Lesquereux; M. Jean-Jacques Bize (soc) à la Commission de la Bibliothèque, en remplacement de Mme L. Velan; M. Georges Jeanbourquin (ppn) à la Commission du Service communal de chauffage urbain à distance, en remplacement de M. A. Olympi; M. Renaud Biéri (rad) à la Commission des travaux publics, en remplacement de M. A. Leuba. (K)

Noëls: point trop n'en faut!

L'intensité de la vie sociale chaux-de-fonnière a conduit à une multiplication des fêtes de Noël, qui s'étaient maintenues sur les deux tiers du mois ou presque. Les personnes âgées et isolées sont particulièrement « sollicitées », car par la meilleure des intentions, de plus en plus d'organisations ou sociétés leur dédient une fête de Noël. On en est arrivé ainsi à voir certaines personnes âgées décliner une invitation parce que trop fatiguées par plusieurs Noëls ! C'est pourquoi la section locale de la Croix-Rouge suisse a décidé cette année de renoncer à la fête à laquelle elle conviait les aînés et les isolés. Les traditionnels paquets de Noël quelle distribuait à cette occasion seront apportés à domicile et dans les homes. Elle a décidé en revanche de marquer l'arrivée du printemps en organisant un après-midi récréatif à la période de Pâques, pour les mêmes intéressés. (sp, Imp)

Nominations à la SBS...

Le Conseil d'administration de la Société de banque suisse a nommé, à partir du 1er janvier 1980, pour la succursale de La Chaux-de-Fonds, au service des crédits, M. Francis Rosset en qualité de fondé de pouvoirs et M. Raymond Barth en qualité de mandataire commercial; au service trafic des paiements, M. J. Maire, en qualité de mandataire commercial. (sp)

... et au CS

Le Conseil d'administration du Crédit suisse a nommé, avec effet à partir du 1er janvier 1980, pour la succursale de La Chaux-de-Fonds, M. Fritz Biedermann au rang de fondé de pouvoirs, chef du service des crédits. (sp)

Conducteur recherché

Le conducteur de la voiture Citroën GS bleu qui a heurté un autre véhicule en effectuant une marche arrière sur la rue Chs-Ed. Guillaume, le jeudi 13 décembre vers 11 h. 05, est prié de prendre contact avec la gendarmerie de La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23.71.01.

Les Planchettes: veillée de l'Avent

Un nombreux public s'est réuni récemment à la salle de paroisse pour participer à la veillée de l'Avent, préparée par le groupe féminin paroissial. La présidente, Mme Lienhard, a adressé des souhaits de bienvenue à l'assemblée, et a rappelé le véritable sens de la fête de Noël, en incitant chacun à s'y préparer, et à veiller à ce que ces instants de joie et de recueillement ne durent pas seulement lors de cette période de fêtes, mais tout au long de l'année. Mme Lienhard a

mercié le groupe des dames qui a œuvré pour l'accomplissement de cette soirée. Ces dames ont en effet confectionné des pâtisseries « maison » et de nombreux objets de feutrine, tricotés, etc., qui ont été mis en vente. Le bénéfice réalisé au cours de cette soirée sera versé au profit des cornets de Noël pour les enfants. La présidente a également salué et remercié le pasteur Sully Perrenoud et son épouse qui ont volontiers accepté de participer à cette veillée, par une projection de diapositives sur l'Angola. Le pasteur Perrenoud a été pendant sept ans président du Conseil romand de l'Alliance missionnaire évangélique. Le but de son voyage en Angola était de passer une convention entre le Conseil romand et l'Eglise africaine. Par une longue et fort intéressante série de diapositives commentées, M. Perrenoud a fait connaître l'Angola à un public attentif. Il lui a aussi permis de découvrir un peuple confronté à de graves problèmes politiques, à d'encore plus graves problèmes de subsistance ou de lutte contre les maladies. L'assistance a découvert également le travail des missionnaires dans les différentes stations. L'Eglise de l'Angola est toute jeune puisque le premier missionnaire est parti il y a seulement 80 ans de La Ferrière. Petit à petit, ces Africains se sont convertis au christianisme, et ils sont maintenant très nombreux à respecter cette religion, et à l'avoir adoptée.

Après ce très enrichissant exposé, la soirée s'est poursuivie par une agréable discussion générale. (yb)

Si vous désirez vendre, estimer vos tableaux, livres

argenterie, objets d'art, antiquités, gravures, haute époque, etc., notre service d'estimation ainsi que nos experts sont à votre entière disposition. Renseignements sans engagement de votre part. Important, vu la forte demande de notre clientèle, nous achetons, au prix maximum la peinture suisse (Anker, Amiet, Auberjonois, Buchet, Barraud, Castan, Calame, Bosshard, Diday, Töpfer, de Larive, Agasse, Rouge, Bieler, Bociou, Bille, Robert, Stefan, etc.) ainsi que la peinture européenne ancienne et du XIXe siècle. Nous nous occupons également d'achat de successions complètes et d'organisation de ventes aux enchères.

Galerie Arts Anciens

Pierre-Yves Gabus  
 2022 Bevaix (NE)  
 Tél. (038) 46 13 53 ou (038) 55 17 76  
 (19 h. - 20 h.) P 28185

PUBLIREPORTAGE

Saint-Eloi... vous connaissez?



Il vous accueillera sept jours par semaine dans son atelier-exposition de la rue du Crêt 31 (Gare de l'Est), en ville. Si vous désirez faire l'acquisition d'un bijou personnalisé, d'une pièce d'orfèvrerie rare ou du « truc » à offrir dont l'exclusivité vous est garantie, n'hésitez pas, sa porte vous est ouverte et son téléphone est le (039) 23 31 34. (photo Bernard) P 28119

Population des Planchettes Une augmentation de 10 pour cent

Si c'est seulement dans le courant de la semaine prochaine que l'on connaîtra les chiffres du recensement de la commune de La Chaux-de-Fonds, ceux des Planchettes sont désormais connus. Chiffres d'ailleurs particulièrement réjouissants puisque le village a enregistré une augmentation de 10 pour cent du nombre de ses habitants. Ces derniers ont passé de 202 à fin 1978 à 224 cette année. Rare en tout cas seront les communes de notre canton à pouvoir se targuer de se trouver dans la même situation !

Cette sensible augmentation s'explique par le fait que plusieurs naissances ont été enregistrées. De plus, quelques personnes âgées sont venues s'y établir préférant ainsi passer leur retraite dans un coin charmant et tranquille, loin du bruit, de la circulation des villes ! (Imp)

La véritable montre inrayable

**RADO**  
**DIAMSTAR**  
 Agent officiel  
**Le diamant**  
 Bijouterie - Horlogerie L.-Robert 41

avis urgent

Rendez-vous

samedi au marché avec mes métiers à tisser. M. Antunes, renseignements, tél. (039) 23 13 66



LE LOCLE  
Samedi 15 décembre

# GENS d'IMAGES

Entrée libre

POÈMES - CHANTS - DANSES,  
sur des textes de  
**MARIE-NOEL**

au Temple, à 17 h. 15

**CINÉMA**  
**CASINO**  
**LE LOCLE**

Vendredi, samedi et dimanche, à 20 h. 30  
**LE CONVOI DE LA PEUR**  
avec Roy Schneider et Bruno Cremer - 16 ans  
Samedi à 17 h. - Dimanche à 14 h. 30 et 17 h.  
**LUCKY LUKE**  
Un merveilleux dessin animé pour tous

**MOJON - SPORTS**  
Envers 57 - LE LOCLE  
**LIQUIDATION PARTIELLE**  
autorisée par la Préfecture  
du 10 novembre au 31 décembre 1979.  
RABAIS jusqu'à **50%**

**TEMPLE DU LOCLE**  
Jeudi 20 décembre 1979, à 20 h. 30  
**LE GRAND RETOUR**  
**ALAIN MORISOD**  
et son orchestre  
**CONCERT DE NOËL**  
Anciens et nouveaux succès  
Location: Centre COOP, Le Locle, tél. (039) 31 16 57  
Org.: A. Toth, Delémont

Du nouveau au  
**BAR LE PERROQUET**  
Rue de France 16 - LE LOCLE - Tél. (039) 31 67 77  
J.-J. CHOPARD

**Nouvelle installation sonore**  
**Nouvelle piste de danse**  
**Nouveau jeux de lumière**

**PEPITO**  
**DISC JOCKEY**

**DANSE** vous fera danser avec les meilleurs tubes actuels tous les mercredis, vendredis, samedis soir et dimanche après-midi

**AU BUFFET CFF LE LOCLE**  
VENDREDI SOIR et SAMEDI SOIR  
**TRIPES**  
DIMANCHE AU MENU  
**GIGOT D'AGNEAU GARNI**  
TOUS LES JOURS  
**LA CHASSE**

Grande et petite salles entièrement rénovées à disposition pour sociétés, banquets, mariages, etc.  
Tél. (039) 31 30 38 Ch.-A. Martin-Körössy

**Pantalons stretch**  
Dépositaire des parfums LANVIN dames et messieurs  
Boutique  
**Gilbert Schwab**  
Place du Marché Le Locle

**Aide-livreur**  
serait engagé par PICARD S.A. Vins, Le Locle - Col-de-Roches, tél. (039) 31 35 12.

Avant Noël, la  
**MAISON DE LA BIBLE**  
est ouverte le samedi de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 18 h.  
à la rue des Envers 25 (tél. (039) 31 44 16)  
Calendriers — Livres — Disques et cassettes — Nouvelle édition de la Bible

**MASONI = TOUTES LES DOUCEURS POUR NOËL**  
1re qualité - 100% fabrication maison

**GARAGE & CARROSSERIE DES ÉROGES**  
France 59 — Le Locle — Tél. (039) 31 10 90  
Voitures préparées pour l'hiver, avec garantie  
**VW 1300 Fr. 2800.-**  
peinture neuve  
**NSU 1000 Fr. 2500.-**

**Publicité intensive - Publicité par annonces.**  
Dessinateur-architecte expérimenté, avec mandats, souhaiterait collaboration avec  
**ARCHITECTE DIPLÔMÉ**  
Région Montagnes neuchâtelaises.  
Ecrire sous chiffre 91-236, aux Annonces Suisses S.A., ASSA, 2300 La Chaux-de-Fonds.

**LE DRAGON D'OR**  
VENDREDI et SAMEDI  
**DANSE**  
avec orchestre  
Bon de consommation payable à l'entrée

**Restaurant de La Croisette**  
LE LOCLE  
SAMEDI 15 DÉCEMBRE, à 14 h.  
**match aux cartes**  
Fr. 13.— Collation chaude

A vendre  
**chiots berger-allemand**  
mâles, noir, noir-feu, avec pedigree.  
Téléphone (039) 31 67 77.

Pharmacie du littoral neuchâtelais  
cherche, pour début janvier 1980  
**AIDE en pharmacie**  
dynamique, agréable, aimant son métier et le contact avec la clientèle.  
Adresser offres écrites avec références, curriculum vitae et photo, sous chiffre 87-281, aux Annonces Suisses SA, ASSA, fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

En toute saison,  
**L'IMPARTIAL**  
votre compagnon!

Qu'il soit nouveau, ancien, à jupe et défraîchi, votre  
**ABAT-JOUR**  
sera confectionné ou transformé avec soin.  
Tél. (039) 31 65 86, dès 19 heures.

**LA SUISSE Générale**  
Assurances  
Votre partenaire pour les assurances  
**ACCIDENT - MALADIE**  
... et toutes branches  
Agence générale P.-A. Bôle  
Léopold-Robert 58, ☎ 039/23 09 23  
La Chaux-de-Fonds Le Locle

Home Montagu, La Neuveville  
Cherchons pour tout de suite  
**une employée à plein temps**  
aimant le contact avec les personnes âgées.  
Pour tous renseignements, veuillez téléphoner au (038) 51 26 96.

**Adaptez votre vitesse!**  
  
SKS

**SACHS DOLMAR 119**  
  
La nouvelle tronçonneuse Sachs-Dolmar, modèle 133-85 cc. complète la gamme de ces machines fiables, inusables, économiques, à essence ou électriques.  
Dès maintenant, prix intéressants, sur nos articles importés directement, grâce au cours avantageux du change

Notre spécialité du mois:  
**LA TOURTE NOËL 79**  
CONFISERIE  
**ANGEHRN**  
Temple 7 LE LOCLE  
Tél. (039) 31 13 47

**CAFÉ FRANÇAIS**  
LES PONTS-DE-MARTEL  
CHEZ DENIS  
Vendredi soir 14 décembre 1979  
**souper tripes**  
Ambiance accordéon  
Prière de réserver Tél. (039) 37 14 80

**A ENLEVER BAS PRIX**  
**AU VIEUX BATTOIR MATHOD**  
(entre Orbe et Yverdon)  
Ouvert tous les jours, dimanche compris, de 9 h. à 20 h. sans interruption  
30 salons neufs rustiques et modernes dès Fr. 500.- pièce; 4 salons en cuir; 1 chambre à coucher complète avec literie Superba Fr. 400.-; 8 tables de ferme en noyer massif, 200 x 80 cm.; 1 salle à manger noyer Fr. 700.-; 1 piano; 20 bahuts anciens et rustiques dès Fr. 150.-; 200 chaises Louis XIII; guéridons en chêne et noyer massifs; pétrins; vaisseliers en chêne 1, 2, 3 et 4 portes; 50 chaises Louis-Philippe à ressorts Fr. 80.-; 5 canapés Louis-Philippe anciens; cabriolets Louis XV; Voltaires; salons Louis XV Fr. 600.- l'ensemble; guéridons marquetés Fr. 180.- pièce; sellettes; grand choix de meubles rustiques et anciens.  
**BETTEX**  
Meubles anciens, modernes, rustiques  
Tél. 024/37 15 47

**Le vrai prestige de la table soignée depuis 1843**  
  
les couverts argentés Berdorf conviennent au lavage à la machine  
**A. & W. KAUFMANN & FILS**  
P.-A. Kaufmann succ.  
Marché 8-10  
LA CHAUX-DE-FONDS

Ecorceuses - Débroussailluses - Taille-haies - Tarières - Découpeuses - Treuils, etc...  
Habillage et équipement complet pour bûcherons. Tout le matériel forestier. Catalogue sur demande. Offres et démonstrations sans engagement.  
**MATÉRIEL FORESTIER MAURICE JAQUET S.A.**  
1054 MORRENS/Lausanne Tél. (021) 91 18 61  
2042 VALANGIN Tél. (038) 36 12 42  
Agents régionaux:  
**R. Ballmer**  
LA CHAUX-DE-FONDS Tél. (039) 22 35 04  
**F. Jaquet**  
2114 FLEURIER - Tél. 038/61 10 23  
**W. Noirjean**  
TRAMELAN - Tél. (032) 97 58 68  
Nombreuses autres agences



## Au Club des loisirs

## Fêtes de fin d'année et message de Noël

Le Club des loisirs du Locle compte un grand nombre de membres. Et la plupart d'entre eux tiennent à prendre part à la fête de fin d'année; raison pour laquelle, une nouvelle fois, comme par le passé, il fallut organiser deux manifestations différentes qui se tinrent en même temps, mais dans deux lieux différents: l'une au Casino, l'autre à la Maison de paroisse. Le programme fut identique aux deux places, les sociétés participantes se déplaçant rapidement, ayant une première fois présenté leur programme dans l'un des deux endroits.

## AU CASINO

C'est devant une assistance remplissant le Casino jusque dans ses moindres recoins que M. André Tingely, président du Club des loisirs souhaita une cordiale bienvenue à chacun en prononçant dans le cadre de la préparation de la fête de Noël quelques paroles se rapportant à la Paix. « Une paix dit l'orateur qui, peut-on le constater est difficile à se réaliser et lente à venir ». Rappelant ensuite que le bulletin trimestriel du club « L'heure paisible » est précisément

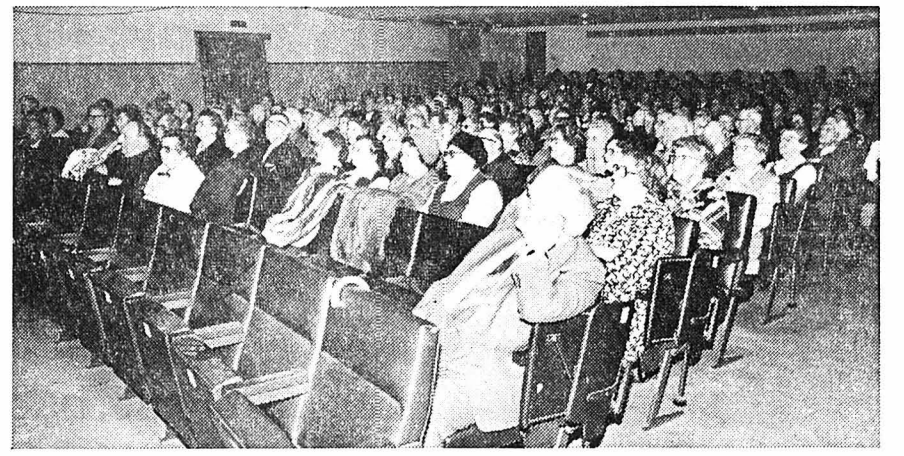
destiné à tous les hommes de bonnes volonté désirant la Paix de la cité locloise il termina en évoquant en grande ligne le programme de la saison future soulignant tout particulièrement la date du jeudi 17 janvier; cette première séance sera en effet suivie, deux jours plus tard d'un bal du 3e âge ou de la 3e jeunesse. Il remarqua enfin que les membres recevraient un magnifique cabas confectionné par les membres du comité, grâce à la générosité des commerçants et industriels de la ville.

Le public découvrit ensuite les exécutions des diverses sociétés inscrites au programme et à 16 heures, la distribution des cadeaux clôtura cette sympathique rencontre.

## A LA MAISON DE PAROISSE

Cette manifestation fut présidée par M. Henri Eisenring, conseiller communal. Il remercia également chacun de sa présence et salua l'assistance à laquelle il adressa de chaleureuses paroles en ce temps de l'Avent. Le programme des divertissements fut le même qu'au Casino, mais dans un ordre légèrement différent. Ainsi le

Club des accordéons, avec une équipe de jeunes, placés sous la direction de MM. Gilbert Schwab et Marc-André Robert régaleront l'auditoire avec l'interprétation d'étonnantes partitions, surtout compte tenu de l'âge des exécutants. Le trio composé de Gilbert Schwab, Cédric Stauffer et Pascale Girard donna un aperçu des possibilités accordéonistiques. Les pupillettes, habillées de délicieux costumes roses se produisirent dans des exercices pleins de charme et, sous la direction de M. Michel Régis, la Chorale du Verger présenta quelques beaux morceaux de son répertoire. (jc)



Un auditoire attentif au Casino.

## Les Ponts-de-Martel

## Un nouveau film suisse va se tourner dans la région



Le comédien Jean-Marc Stehlé sur les lieux du tournage.

La vallée des Ponts-de-Martel sera bientôt immortalisée par les caméras. En effet, Maya Golovine-Simon, la fille de l'acteur François Simon, y tournera en janvier prochain son premier long métrage intitulé « Polenta ».

Basé sur une nouvelle de Jean-Marc Lovay — ce jeune auteur valaisan à qui l'on doit « Les régions créalières » en 1976, et le « Le Balluchon maudit » en 1979 chez Gallimard — ce film s'annonce comme une œuvre particulière, utilisant le cinéma essentiellement pour transcrire le rêve, le non-dit dans la vie de tous les jours.

Deux cabanes ont été construites pour les décors, non loin de Ponts-de-Martel parce que cette région a des particularités attachantes.

« Nous y avons trouvé un lieu aux lignes douces qui peut être quelque part au bout du monde, non repérable régionalement, non définissable et où peuvent se situer nos projections de nous-mêmes » précise Maya Simon. C'est donc là que se déroulera presque intégralement l'histoire de ces deux hommes, solitaires, qui rencontrent une fillette, également esseulée, et qui tenteront d'établir une communication

humaine et chaleureuse, autour de la polenta, repas-symbole; une tentative de communication qui deviendra finalement le constat du mystère de la vie et de son acceptation.

Pour illustrer cette histoire étrange, les sapins noirs de la vallée, la froideur d'une carrière, la pauvreté de deux cabanes construites avec des matériaux de rebut, des gîtes comme on en trouve partout de par le monde.

L'équipe cinématographique s'annonce assez modeste; ils seront environ 15 personnes à s'activer pour donner vie tangible à ce projet et cependant lui garder son mystère. Le chef opérateur, qui a auparavant tourné quelques films sur des peintres, a été choisi par Maya en fonction de son aptitude à rendre l'étrangeté voulue des lieux. Quant à l'interprétation avec le nom de Bruno Ganz (acteur du « Couteau dans la tête » et de « L'Ami américain » entre autres) c'est déjà une gageure de succès; son compagnon sera Jean-Marc Stehlé, acteur au théâtre Kléber-Méleau de Lausanne, il est aussi un personnage s'annonçant à une dimension mystérieuse et propre à investir rêves et fantasmes.

Tout ce monde logera aux Ponts-de-Martel, de sorte que du 7 janvier au 9 février le cinéma, discrètement et avec simplicité, envahira la vallée.

En toute simplicité car le budget est fort modeste, Maya Simon, ancienne élève de l'école de cinéma de Moscou n'ayant pas trouvé oreille favorable à Berne, se lance dans l'aventure avec une aide modique de la Télévision romande, quelques autres supports et l'enthousiasme d'une équipe qui travaille en grande partie en participation.

« Comme j'espère beaucoup rendre la complexité des rapports des personnages par l'image cinématographique, mon projet a été jugé peu clair. Mais l'ambiguïté est aussi une richesse... » précise Maya Simon.

Le directeur de production J. M. Henchoz, qui est de la région, et la réalisatrice ont fondé pour l'occasion, leur propre société, Eos Films, qui apparaît un peu comme un défi à la production « officielle » de notre pays.

Tout cela a des senteurs de années septante, au début du renouveau du cinéma suisse, et il est à souhaiter que le produit fini, sur les écrans, opère de sa fascination et de son aptitude à traduire l'inexprimable, à transcrire l'imaginaire.

Comme Maya Simon et son équipe, nous sommes très enclins à y croire. JPB

## Du théâtre à l'Eglise avec les gens d'images

Les gens d'images, c'est d'abord au travers de poèmes de Marie Noël, l'évocation de la fête de la Nativité. Dans ce temps de l'Avent, où tous, avec précipitation, s'apprentent à fêter Noël, où tous courent comme si la ville était en retard, pour s'enfermer ensuite dans leur maison, pour s'asseoir en famille, à la table qui fume, pour écouter sonner les cloches ou pour regarder tomber la neige... Personne ne s'inquiète plus de celui qui, solitaire, pourrait encore marcher dans les rues désertes.

Avec « Les gens d'images », c'est aussi une présentation de Marie Noël,

toujours là, tout au long du récit, qui s'émerveille de pouvoir écrire des poèmes, évoquant sa découverte des chansons de son enfance, en priant Dieu de lui donner l'imagination nécessaire.

Ainsi s'exprime Jean Chollet, animateur de la Compagnie de La Marelle, qui, avec sa troupe, donnera un spectacle de poèmes, de chants et de danses, sur des textes de Marie Noël, au Temple français, samedi 15 décembre à 17 h. 15. L'entrée est libre et c'est une excellente occasion de mieux connaître Marie Noël, admirée par Valéry, Montherlant ou Aragon. (m)

## Billet des bords du Bied

Que se passe-t-il ce mardi 4 décembre? Personnes seules ou couples de personnes âgées se dirigeaient vers la rue de la Côte, plus précisément du côté du Restaurant Mireval qui, une fois par mois, retrouve son activité d'antan. C'était le repas qu'offre Pro Senectute à ses fidèles amis, qui douze fois l'an ont du plaisir à se retrouver. Grâce à ce moyen magnifique, on a trouvé la façon de réunir ceux qui sont seuls et qui ont de la peine à faire leur repas... et surtout qui désirent ainsi se retrouver dans une ambiance des plus sympathiques.

Peu importe le menu; d'ailleurs les repas sont toujours excellents. C'est surtout le plaisir d'être ensemble.

— Bonjour Mme Matthey, bonjour M. Huguenin, Mme Calame n'est pas venue?

— Non! il paraît qu'elle est un peu grippée. Dommage, elle qui ne manque pas une fois nos rendez-vous. Enfin, il ne fait pas bon être vieux, c'est le temps des misères.

— Vous ne pouvez pas vous plaindre, on vous donnerait vingt ans! plutôt quinze; enfin, il ne faut pas dire des bêtises, l'âge est là, que veut-on!

— Quel beau collier vous avez là Mlle Robert. Ce sont des perles véritables? — Parfaitement, je les ai payées trois francs chez...

Ainsi vont les conversations et les gens devisent jusqu'au moment où l'on passe à table. Tous ont encore de solides appétits. D'ailleurs on a laissé le soin des préparatifs à d'autres et l'on est servi comme des seigneurs. Un bon verre de rouge, compris dans le prix du menu, fait toujours plaisir, surtout lorsqu'il est bu en compagnie; pas vrai, mon ami Paul, toi qui es toujours un habitué de ces rencontres? Et pendant une heure, les chevaliers et « chevalières » de la fourchette s'en donnent à cœur joie.

— On n'a jamais mangé une si bonne choucroute. Pas vrai Mme Perrenoud?

— Vous pouvez y aller, moi je n'en fais jamais. Mon cher mari l'aimait tant, mais depuis que je suis seule, je ne fais plus grand-chose. Elle dit ça, murmure Mme Gigon, mais elle aime encore bien les bons morceaux! Et c'est ainsi jusqu'au moment du départ. Chacun rentre chez soi ou va encore faire un petit tour en ville. La vieillesse a encore son charme.

Jacques Monterban

## Au Club des loisirs

## A la découverte de tribus du Soudan

Alors que l'an dernier, M. Pierre Dubois, de Genève, emmenait les membres du Club des loisirs en Amazonie, récemment, ils ont effectué un nouveau voyage par l'image et le son, en sa compagnie et celle de son épouse, Mme Eliane Dubois, au Soudan. En particulier pour faire connaissance de la tribu des jascinants Nuba de Kan, située au centre du pays.

C'est de là que ce couple sympathique a rapporté un film d'une grande valeur artistique et documentaire après avoir voyagé en camionnette tout terrain, à travers l'Egypte, le long de la Mer rouge et dans les terres

## En faveur de l'Hôpital

Les familles en deuil sont sans cesse plus nombreuses qui, lors des deuils qui les affligent, demandent à leurs amis de penser à l'Hôpital du Locle. C'est ainsi que durant ces dernières semaines, les dons suivants ont été enregistrés: M. Georges Badstuber, Le Locle, 270 fr.; M. Louis Biéri, La Sagne 455 fr.; M. Arnold Choffet, Le Cachot, 810 fr.; M. Henri Favre, Le Locle 1600 fr.; Mme Bluette Fiechter, Le Locle, 200 fr.; Mme Claudine Ray, La Chaux-du-Milieu, 275 fr.; M. Pierre Randin, Le Locle 895 fr.; Mlle Berthe Roulet, Les Ponts-de-Martel 840 fr.; Mlle Yvonne Schaefer, Le Locle 125 fr.; Mme Cécile Thiébaud, Le Locle 735 francs.

Le comité de l'hôpital remercie très sincèrement tous ces généreux donateurs qui lui permettent de poursuivre toujours mieux sa bienfaitante et nécessaire activité.

du sud du pays où se trouvent tous les animaux de la jungle: lions, éléphants, singes, buffles, girafes, antilopes etc...

Cette région est aussi celle des grands lacs, là où le fleuve se divise en plusieurs bras. Alors que la République du Soudan date de 1965, on prétend que la civilisation du Soudan date de 25.000 ans. La première partie de ce documentaire est consacré au Soudan dans son ensemble. On y découvre certaines scènes typiques telles que les marchés, les souks, sans oublier la vie des villages. En visite dans une oasis, au milieu du désert les spectateurs découvrent des points d'eau abrités par des palmiers ainsi que certaines cultures.

Dans la seconde partie, le film nous emmène au centre de ce vaste pays, chez les Nuba de Kan; une tribu composée d'hommes et de femmes aux mœurs étranges pour nous Européens. Les femmes se font teindre les cheveux en blond-roux et se font tatouer d'une manière qui doit être douloureuse. Malgré tout, durant l'opération elles restent stoïques, car c'est leur souffrance à elles pour être belles. Les corps des femmes et des hommes sont gracieux et sveltes. Ces derniers se font recouvrir leur corps d'un enduit qui leur donne l'allure de beaux bronzes sculptés. D'autres, à l'aide de dessins géométriques se barioient le visage et le corps de toutes les couleurs. Leurs danses originales et belles ne cessent de nous étonner. Ce bref dépassement fut un plaisir pour tous les participants. (jc)

## Recensement aux Ponts-de-Martel

## La population en baisse de 9 habitants

La commune des Ponts-de-Martel a établi hier son bilan démographique. La population de ce village est légèrement en baisse puisqu'elle compte 9 habitants de moins. Les Pontiers étaient encore en effet 1262 au 15 décembre 1978 et sont actuellement 1253.

L'on dénombre par ailleurs 591 personnes mariées (606) — les chiffres entre parenthèses sont ceux relevés il y

a douze mois — 144 personnes veuves ou divorcées (138) et 518 (sans changement) célibataires.

Parmi ces habitants, on a compté 794 (804) Neuchâtelois ou Neuchâtelaises, 394 originaires d'un autre canton suisse, sans changement par rapport à fin 78, et 65 (64) étrangers ou étrangers.

L'on a enfin recensé 471 (473) chefs de ménage, 613 (611) contribuables et 14 (13) jeunes gens et jeunes filles atteindront leur majorité en 1980. Quant aux bénéficiaires de l'AVS, ils sont au nombre de 261 (258), soit 94 (94) hommes de plus de 65 ans et 167 (164) femmes. (jcp)

## mémento

## Le Locle

Casino: 20 h. 30, Le convoi de la peur. Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h. Bibliothèque de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30.

Pharmacie d'office: Coopérative jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.

Permanence dentaire: No 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Planning familial: tél. 23 56 56.

Consult. conjugales: (038) 24 76 80.

Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.

## communiqués

Au cinéma Casino: Vendredi, samedi et dimanche, 20 h. 30, « Le convoi de la peur » avec Roy Scheider et Bruno Cremer (16 ans). Samedi, 17 h. et dimanche, 14 h. 30 et 17 h., « Lucky Luke », l'homme qui tire plus vite que son ombre. Un merveilleux dessin animé pour tous.

La fanfare des Brenets donnera dimanche, 17 h., au temple, son traditionnel concert, sous la direction de son chef, Maurice Aubert. Un programme qui séduira tous les mélomanes. En intermède, flûte et guitare.

## Un nouveau cours de la protection civile

Lors de la reconstruction des abattoirs en 1964, les autorités communales avaient prévu l'aménagement d'un poste de commandement. Maintenant que l'organisme local de la protection civile est au point et que les responsables ont été instruits, ce poste de commandement prend toute sa valeur. C'est pourquoi un cours communal a eu lieu avec les cadres de l'organisme local et un représentant de l'Office cantonal, M. Maerli. Ce cours était destiné au service des transmissions et plus spécialement à l'utilisation du central téléphonique du poste de commandement. Ainsi, petit à petit, la protection civile devient une réalité aux Ponts-de-Martel. (ff)

## Prochaine séance du Conseil général

Le législatif des Ponts-de-Martel est convoqué pour vendredi 14 décembre, à 20 heures au collège. L'ordre du jour comporte les points suivants:

1. Budget 1980; 2. Demande de crédit de 11.000 francs en faveur de l'association du jardin d'enfants; 3. Nomination d'un membre de la Commission scolaire (proposition du groupe socialiste: M. Michel Vermot), et 4. Nomination d'une Commission pour l'étude de la salle polyvalente.

Il est certain que le premier point et le dernier seront les plus importants à traiter. A signaler que le budget présente un léger déficit de 9786 fr. 45. (ff)

## tribune libre

## Merci, Saint-Nicolas!

La vieille génération se fait l'interprète des tout petits pour remercier Saint-Nicolas de sa visite du 6 décembre 1979, tant attendue et tant désirée. Inutile de dire la joie de chacun et l'émerveillement de beaucoup. Merci également aux commerçants qui ont gâté les enfants et permis à une tradition de se perpétuer.

Ma santé ne m'a pas permis de rencontrer Saint-Nicolas dans la forêt du communal, ni même à la rue des Etoiles, mais les sabots de l'âne m'ont fait sortir du lit pour admirer un petit bonhomme tout blond juché fièrement sur cette monture peu ordinaire. Eh bien! Croyez-le, aucun cadeau, fût-il coûteux, ne m'aurait procuré une telle joie.

Si les cœurs des petits étaient comblés, celui d'une grand-mère était ému, au-delà des mots.

Je souhaite que ces lignes fassent pencher la balance dans les décisions qui seront prises pour les années futures. Merci à Saint-Nicolas, merci pour l'âne, merci à tous les organisateurs et puissent les étoiles qui brillent dans la rue qui, un mois durant, va porter leur nom, éclairer d'une lumière toute nouvelle tous ceux qui y travaillent et tous ceux aussi, qui auront à cœur d'y faire leurs achats.

M.-L. Huguenin-Sandoz  
Gare 10, Le Locle



# Printemps

## Un bon dessert : la BÛCHE DE NOËL de notre chef pâtissier

au kirsch, moka, chocolat, praliné, dans 3 grandeurs

**650 950 15.-**

Sur demande, bûches plus grandes

### Nos spécialités fabrication maison :

Soufflé glacé Grand Marnier, chocolat, whisky  
Tourtes Forêt Noire ● Cakes aux marrons ● St-Honoré  
Vacherins et bombes glacées ● Religieuses ● Eugénies  
Petits fours ● Noix et dattes fourrées au masepain ● Biscuits  
sablés ● Feuilletés salés pour apéritifs.

**Samedi 15 décembre, concert-musette au bar, de 14 à 17 h., avec J.-P. HIRT**  
**Lundi 17 décembre, ouvert sans interruption de 8 à 18 h. 30**



cherche pour son bureau technique

### technicien-constructeur

expérimenté dans le domaine de la fine et moyenne mécanique.

Si possible bilingue.

S'adresser à UNIVERSO S.A. No 30, 2300 La Chaux-de-Fonds, rue du Locle 30, tél. (039) 26 06 06.

Samedi

**15**

décembre

### LA QUINCAILLERIE TOULEFER S.A.

Place de l'Hôtel-de-Ville

VOUS OFFRE

**un cadeau  
ou son  
calendrier**

### OFFRES D'EMPLOIS



Nous engageons

## UNE SECRÉTAIRE

ayant bonne formation de base (diplôme de l'école supérieure de commerce ou titulaire du CFC) possédant la sténodactylographie, de bonnes connaissances de l'allemand et quelques années d'expérience.

Nous offrons place stable, travail intéressant et prestations d'une entreprise moderne et dynamique.

Date d'entrée à convenir.

Les offres détaillées, avec photo et prétentions de salaire sont à adresser à la Société Générale d'Affichage, fbg du Lac 11, 2001 Neuchâtel.



### Nouvel An 1980

Pour bien commencer l'année nous vous proposons : un joli voyage dans un cadre magnifique.

Un excellent repas de fête  
Orchestre - animateur - Cotillons  
Danse - Ambiance sympathique  
Au prix exceptionnel de Fr. 65.-

**MARDI 1er JANVIER**

Départ : Le Locle, pl. du Marché

8 h. 30

Départ : pl. de la Gare  
La Chaux-de-Fonds 8 h. 45

Renseignements-Inscriptions :  
**VOYAGES - AUTOCARS GIGER**  
Tél. (039) 22 45 51

### Rentier 60<sup>e</sup>

cherche gentille dame, pour amitié.  
MARIAGE pas exclu.

Ecrire sous chiffre FR 28886, au bureau de L'Impartial.

### ARCHITECTE - TECHNICIEN DESSINATEUR

trouveraient postes avec responsabilités dans bureau d'architecture et d'urbanisme, à Neuchâtel. Mandats intéressants.

Faire offres sous chiffre 87-280, avec curriculum vitae, prétentions de salaire et références aux Annonces Suisses S.A., « ASSA », 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

Notre service à la clientèle :

## NOUVEAU

Nous vous offrons immédiatement une voiture de remplacement au cas où la vôtre est immobilisée à notre service de réparation « carrosserie » ou « mécanique »,

dès Fr. 20.- par jour !



**LOUE-MOI**  
Service de location  
de véhicules toutes catégories

La Chaux-de-Fds - Léopold-Robert 165  
Téléphone (039) 23 50 85 + 23 50 55

### Aimeriez-vous un travail indépendant ?

Alors...

Si vous habitez le Vallon de Saint-Imier ou Tramelan n'hésitez pas, envoyez-nous le coupon ci-dessous car nous cherchons de

## nouveaux collaborateurs

pour notre équipe de vente.

Notre adresse: **VITA** Compagnie d'assurance sur la vie  
Représentation générale  
Konzett & Huber  
2616 Renan, case postale 5

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

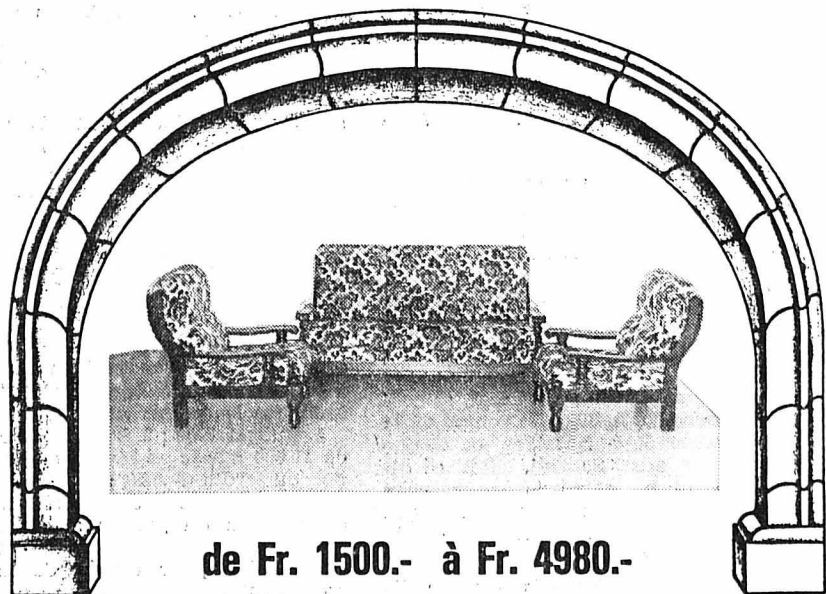
Age et profession: \_\_\_\_\_

NPA: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

### Vaste choix de SALONS RUSTIQUES



de Fr. 1500.- à Fr. 4980.-

La Chaux-de-Fonds

Rue de la Serre 65

## BARTO meubles

Vincent et Dominique BARTOLOMEO

## OUVERTURES NOCTURNES

de notre exposition

**Vendredi 14 Samedi 15 jusqu'à 22 heures**

L'exposition se visite librement sans aucune obligation d'achat - Reprise de votre ancien mobilier aux meilleures conditions - Immense choix d'articles cadeaux.

Livrables tout de suite

(Autorisation de la Préfecture)

3 étages = 1000 m2

Tél. (039) 2314 60



**FAITES DEVELOPPER VOS PHOTOS COULEURS A MIGROS**

**LA NOUVEAUTE SUPER-COPIES**

126 instamatic 10x10  
110 pocket 10x13  
135 petit format 10x15

**-80** la photo

**MIGROS**

A louer à l'avenue Léopold-Robert 13, à La Chaux-de-Fonds, très grand et ensoleillé

**APPARTEMENT** d'une pièce  
au 7e étage. Loyer mensuel: Fr. 285.-, charges comprises.

Pour visiter: M. Schwab, concierge, téléphone (039) 23 87 23.

**FAITES DEVELOPPER VOS PHOTOS COULEURS A MIGROS**

**LE PRIX**  
Tirage la pièce

9x9  
9x13  
9x11,5

**-70**

développement du film 1.90

**MIGROS**

**Aimez-vous le contact?**

Si oui, vous êtes le **représentant**

(activité précédente peu importante) que nous recherchons pour notre équipe.

**Nous demandons:**

- assiduité et engagement total

**Nous offrons:**

- situation assurée
- Assistance de vente continue
- revenu de garantie, frais et commissions
- prestations sociales modernes

Les candidats suisses et étrangers avec permis C sont priés de retourner le coupon sous chiffre 14838 Rb OFA, à Orell Füssli Annonces, 5401 Baden, case postale.

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_ Date de naissance: \_\_\_\_\_ LI  
Localité: \_\_\_\_\_  
Tél.: \_\_\_\_\_ Profession: \_\_\_\_\_

Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon SA

**TRAMELAN**

Nous désirons engager

**mécanicien-régleur**  
pour nos machines de production d'ébauches d'horlogerie

**contrôleur**  
chargé de l'application des normes de qualité en production

**mécanicien de précision**  
auquel nous confierons des tâches d'automatisation et la réalisation d'outillages

**personnel de production**  
féminin et masculin

Les candidats sont invités à adresser leurs offres de services aux Fabriques d'Horlogerie de Fontainemelon SA succ. No 13 à Tramelan ou à prendre contact par téléphone au (032) 97 49 71

**Heureusement, il y a Securitas.**

**SECURITAS**

engage pour  
**LA CHAUX-DE-FONDS**  
des

**gardes auxiliaires**

pour service manifestations et de surveillance

**SECURITAS**

Securitas SA  
Place Pury 9  
2000 Neuchâtel  
Tél. (038) 24 45 25



**PARTECO**

Placement de personnel fixe et temporaire  
Toutes professions

Nous cherchons d'urgence:

**employé(e)s de commerce**  
**secrétaires**  
**sténodactylos**  
**comptables**  
**réceptionnistes**  
**téléxistes / téléphonistes**  
**analystes / programmeurs**  
**vendeurs (euses)**  
**coiffeurs (euses)**

Les intéressés peuvent prendre contact ou se présenter:  
Téléphone (032) 23 34 33 - Rue Dufour 17

**Biel-Bienne**

**FAITES DEVELOPPER VOS PHOTOS COULEURS A MIGROS**

**LE SERVICE**

- super copie
- copie de copie
- agrandissement
- poster
- montage sur alu
- etc...

**MIGROS**

Toutes les marques  
Exposition permanente : plus de 100 modèles

**von gunten**

Av. Léop.-Robert 23  
Tél. (039) 22 38 03.

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

**ING. DIPL. FUST**

Des appareils électroménagers sont des cadeaux de Noël très appréciés.

De la machine à laver au fer à repasser, nous vous montrons toutes les marques de qualité connues aux prix FUST les plus bas!

- Conseils neutres
- Location avec droit d'achat en tout temps
- Service après-vente très avantageux ou en abonnement

Tous nos magasins sont ouverts toute la semaine, même entre Noël et Nouvel-An!

**Ing. dipl. EPF FUST**

La Chaux-de-Fonds: Jumbo, tél. (039) 26 68 65  
Bienne: 36, rue Central, tél. (032) 22 85 25 et 36 succursales.

**FAITES DEVELOPPER VOS PHOTOS COULEURS A MIGROS**

**LA RAPIDITE**

**"SERVICE 48 HEURES"**

vous pouvez déjà retirer tous vos films après 48 heures.

**MIGROS**

**MEUBLES LEITENBERG**

Présentent en magasin plus de 30

**parois-bibliothèques**

modernes ou de styles à éléments ou compactes en noyer ou en chêne avec buffets, tiroirs, vitrines, bar, emplacement pour TV et stéréo, armoire à habits

Fr. 835.-, 995.-, 1460.-, 1550.-, 1550.-, 1690.-, 2150.-, 2350.-, 2740.-, 3130.-, 3650.-, 4290.-, etc.

**Visitez notre exposition 1000 m2**

Grenier 14 LA CHAUX-DE-FONDS Tél. 23 30 47

**MEUBLES LEITENBERG**

**FAITES DEVELOPPER VOS PHOTOS COULEURS A MIGROS**

**LA QUALITE**

- Les films Kodak sont copiés sur papier Kodak
- Les films Agfa sont copiés sur papier Agfa

**MIGROS**



## PAYS NEUCHÂTELOIS

## Recensement de la population

## Val-de-Travers

Saint-Sulpice :  
moins cinq habitants

La population de Saint-Sulpice compte désormais 524 habitants, c'est-à-dire une diminution de cinq unités par rapport à 1978. Les Neuchâtelois sont au nombre de 129 (207 en 1978), les autres Suisses 236 (232), et les étrangers 89 (91). Il y a 272 (271) mariés, 51 (54) veufs et divorcés, et 201 (205) célibataires. Il y aura quatre jeunes gens qui atteindront leur majorité en 1980, 45 hommes ont plus de 65 ans et 60 femmes ont dépassé 62 ans. Enfin, on compte 387 (401) personnes de religion protestante et 137 (129) catholiques romains.

## Boveresse :

## diminution de 5 unités

A Boveresse, la population subit une diminution de cinq unités. Ainsi le village compte maintenant 311 (316 en 1978) habitants. Il y a 134 Neuchâtelois, 157 Suisses d'autres cantons, et 20 étrangers. En 1980, sept jeunes gens et jeunes filles atteindront leur majorité. Par ailleurs, on compte aujourd'hui 163 mariés, 27 veufs ou divorcés, et 121 célibataires. 19 hommes sont âgés de plus de 65 ans, et 28 femmes âgées de plus de 62 ans. Enfin, il y a 262 protestants et 42 catholiques.

## Les Bayards :

## 9 habitants de moins

Par rapport à 1978, Les Bayards comptent neuf habitants de moins. Au 15 décembre 1979, le village totalise 321 (330 en 1978) habitants. Il y a 194 Neuchâtelois, 124 Suisses, et trois étrangers. Les mariés sont au nombre de 134, les veufs ou divorcés 51, et les célibataires 136. 20 hommes ont dépassé 65 ans, et 47 femmes ont plus de 62 ans. Enfin, il y a 277 habitants de religion protestante, et 44 catholiques.

## Val-de-Ruz

Plus 11 habitants  
à Chézard-Saint-Martin

1159 habitants à Chézard - Saint-Martin, c'est-à-dire 11 de plus qu'en 1978, tel est le résultat du recensement. La population se répartit de

la façon suivante : 513 Neuchâtelois, 567 Suisses d'autres cantons, et 79 étrangers. On trouve encore 603 mariés, 83 veufs ou divorcés, et 473 célibataires. 17 jeunes gens atteindront leur majorité l'an prochain. 75 hommes sont âgés de plus de 65 ans, et 82 femmes de plus de 62 ans. Enfin, on compte 886 protestants, et 219 catholiques.

La population diminue  
à Valangin

La population a diminué à Valangin par rapport à l'année dernière. Le recensement terminé donne un total de 377 habitants contre 394, soit 17 unités de moins. Il y a 150 Neuchâtelois, 178 Confédérés, et 49 étrangers. Les mariés sont au nombre de 185, les veufs ou divorcés 39, et les célibataires 153. Six jeunes gens fêteront leurs vingt ans l'an prochain. Par ailleurs, 20 hommes ont plus de 65 ans, et 39 femmes plus de 62 ans. Enfin, il y a 275 protestants, et 85 catholiques.

12 habitants de plus  
aux Geneveys-sur-Coffrane

Aux Geneveys-sur-Coffrane, le recensement de la population est terminé. Le village compte 1320 habitants, soit 12 unités de plus qu'à fin décembre 1978. Il y a 408 Neuchâtelois, 630 Suisses d'autres cantons, et 282 étrangers. On compte 779 protestants, 487 catholiques romains, et un catholique chrétien. 24 jeunes gens atteindront leur majorité en 1980. Il y a 62 hommes qui ont plus de 65 ans, et 99 femmes âgées de plus de 62 ans. Enfin, il y a 696 mariés, 94 veufs ou divorcés, et 530 célibataires.

## Coffrane :

## moins deux habitants

Coffrane totalise 434 habitants, soit deux de moins qu'en 1978. Il y a 212 Neuchâtelois, 167 Confédérés, et 55 étrangers. Les mariés sont au nombre de 217, les veufs ou divorcés 32 et les célibataires 185. On compte encore 291 protestants, et 125 catholiques.

## Boudevilliers :

## plus dix habitants

A Boudevilliers, la population a augmenté de 10 unités par rapport à 1978. Il y a donc 471 habitants,

contre 461 l'année dernière, qui se répartissent ainsi : 253 Neuchâtelois, 196 Suisses d'autres cantons, 22 étrangers. Par ailleurs, il y a 206 mariés, 36 veufs ou divorcés, et 229 célibataires. En 1980, six jeunes gens atteindront leur majorité, alors que 22 hommes ont passé le cap des 65 ans, et 29 femmes celui des 62 ans. Enfin, le village compte 389 protestants, et 72 catholiques.

## District de Neuchâtel

## Grosse perte à Lignièrès

Vingt-sept habitants de moins à Lignièrès pour 1979. Si l'on prend le recensement de 1977, cela fait une diminution de 51 habitants en deux ans. La population, au 15 décembre 1979, s'élève donc à 511 (538 en 1978) habitants. Il y a 242 Neuchâtelois, 255 Confédérés, et 14 étrangers. On compte encore 247 mariés, 51 veufs ou divorcés, et 213 célibataires. Six jeunes gens atteindront leur majorité en 1980. 31 hommes sont âgés de plus de 65 ans, et 42 femmes de plus de 62 ans. Enfin, il y a 456 protestants, et 53 catholiques.

## Stabilité à Enges.

Le recensement est également terminé à Enges, qui compte désormais 143 habitants (un de plus que l'an dernier). La population se répartit de la façon suivante : 51 Neuchâtelois, 91 Confédérés, et un étranger. Il y a 77 mariés, six veufs ou divorcés, et 29 célibataires. 13 hommes ont dépassé l'âge de 65 ans, et 11 femmes ont plus de 62 ans. Enfin, deux jeunes gens auront 20 ans en 1980.

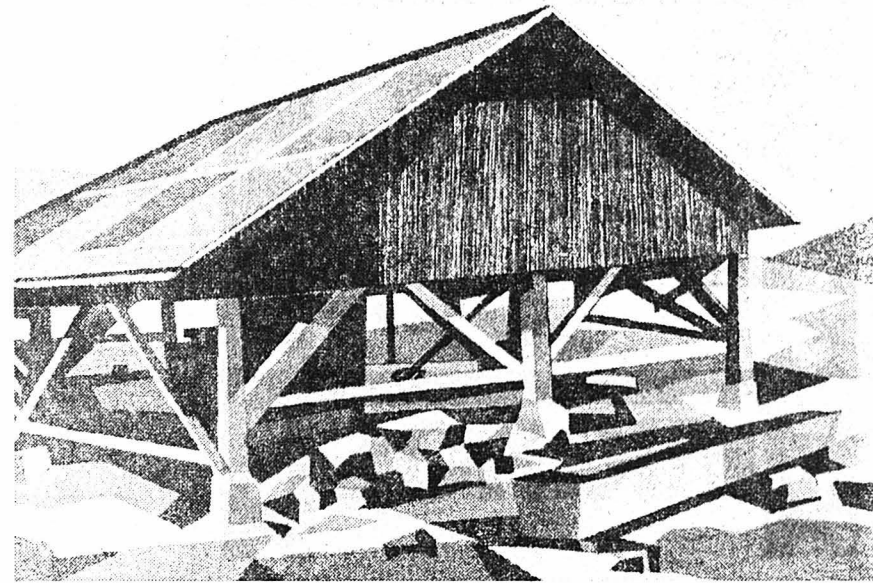
## District de Boudry

7 habitants de plus  
à Montalchez

Montalchez compte désormais 150 habitants, c'est-à-dire sept de plus que l'an dernier. Il y a 64 Neuchâtelois, 81 Confédérés, et cinq étrangers. Par ailleurs, on compte 68 mariés, 18 veufs ou divorcés, et 64 célibataires. Une jeune fille atteindra sa majorité en 1980, alors qu'il y a 12 hommes âgés de plus de 65 ans, et 17 femmes de plus de 62 ans. Enfin, 140 habitants sont de religion protestants, et huit catholiques romains.

## VAL-DE-TRAVERS

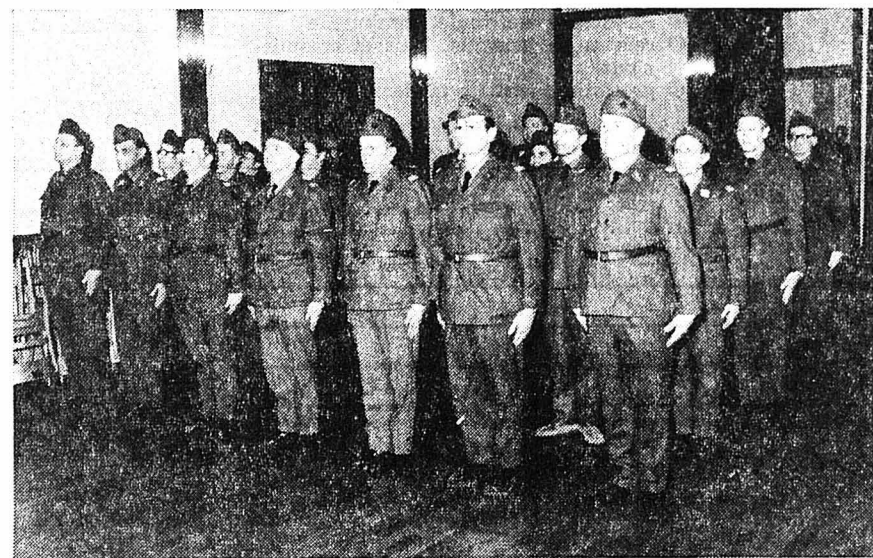
## Remarquable exposition à Fleurier



Le Fleurisan Dubois-Minelle présente en ce moment une cinquantaine de dessins à l'encre, accompagnés de peintures à l'huile. Son exposition est en tout point remarquable et il vaut vraiment la peine de la visiter à la salle du Stand. Dubois-Minelle, peintre d'un naturel modeste, mérite des encouragements pour son brillant travail, exposé jusqu'à dimanche, sans l'appui d'un groupement culturel quelconque. (jic - photo Impar-Charrère)

## A Couvet

## Dernier «garde-à-vous» pour la classe 29



Hier matin, 25 soldats de la classe 1929 ont rendu une partie de leur uniforme, ce qui signifie pour eux qu'ils quittent l'armée pour entrer, jusqu'à l'âge de 60 ans, à la Protection civile. Une cérémonie officielle a réuni dans la grande salle les représentants des communes du vallois, le colonel Grisel et le commandant d'arrondissement Gaberel.

Le colonel Grisel, originaire du vallois, remercia les soldats pour leur dévouement au service de la patrie durant trente ans. Il constata que ces derniers restaient imprégnés de cette volonté de défense contre laquelle

l'arme la plus sophistiquée ne peut rien.

Après le dernier garde-à-vous, un apéritif fut offert, alors que le traditionnel dîner-choucroute réunissait officiers, soldats et politiciens autour de la même table. (jic)

## Séance du Conseil général

C'est ce soir qu'aura lieu à Couvet la séance du législatif au cours de laquelle le budget 1980 sera présenté. En outre des demandes de crédit en faveur de sociétés sportives du village sont encore à l'ordre du jour. (jic)

Un Conseil général des Bayards  
noyé sous les problèmes d'eau

L'eau est un liquide assez précieux, a lâché le président Félix Rosset, après avoir ouvert la séance en présence de quatre conseillers communaux et de l'administrateur. Ce problème, alors que celui des balayures a été laissé sur la touche, a ressurgi tout au long des débats.

Après une discussion confuse, après avoir évoqué la pose éventuelle de compteurs ainsi que d'autres digressions, le Conseil général a refusé l'arrêté augmentant le tarif des abonnements de 50 pour cent par sept voix contre six.

Un sondage interne révèle qu'une forte majorité des conseillers accepterait la pose de compteurs. Chacun paierait ce qu'il a bu, mais qui paierait les fuites ? De nombreux exemples de gaspillage sont signalés à l'attention du chef du dicastère.

Le budget, dont le déficit sera augmenté en conséquence de 15.000 francs, soit 47.846 fr. 40, est adopté par 11 voix contre deux, et deux abstentions.

L'arrêté instituant la perception en deux tranches de l'impôt communal est accepté à l'unanimité.

Dans les divers, la remise en service d'une fontaine était le seul point annoncé.

M. Montandon, conseiller communal, expliqua ensuite ce qu'il en coûterait à la commune pour se rattacher à la conduite Saint-Sulpice - La Côte-aux-Fées : environ 162.000 francs. On économiserait des frais de pompage et l'eau suisse reviendrait meilleur marché, environ 50 centimes le mètre cube ; c'est pourquoi le Conseil général, unanime, autorise le Conseil communal à continuer les tractations.

En fin de séance, Mlle Thérèse Durrenmatt remercia les conseillers, et les invita à la collation traditionnelle. (ct)

DISTRICT DE  
BOUDRY

## CHEZ-LE-BART

Chaux-de-Fonnière  
grièvement blessée

Mercredi 12 décembre, à 22 h. 25, à Chez-le-Bart, un automobiliste de La Chaux-de-Fonds, M. C. B. circulait sur la route nationale 5 en direction de Boudry. S'étant probablement assoupi, il a heurté avec l'avant droit de son auto le mur bordant la route au sud. Sous l'effet du choc, l'auto a fait un quart de tour à droite puis s'est immobilisée, l'avant droit contre le mur. Grièvement blessée, Mme Collette Blum, épouse du conducteur, a été transportée à l'Hôpital de La Providence à Neuchâtel.

A la frontière neuchâteloise  
Attention aux chevreaux  
enragés !

Le 4 décembre dernier, on a trouvé au parking de Concise-La Lance, entre Grandson et la frontière neuchâteloise, certaines parties de deux chevreaux — têtes, peaux et organes internes — qui, lors de l'analyse à l'Institut Gallivallerio, à Lausanne, se sont révélés atteints de rage. Vu le danger que représentent la manipulation et la consommation de cette viande, le Service vétérinaire et le Service de la santé publique du canton de Vaud lancent un pressant appel pour que les personnes ayant été en contact avec ces animaux annoncent le plus rapidement possible à un médecin. (ats)

## Halle de gymnastique : du nouveau à Coffrane

Le Conseil général de Coffrane, qui siègeait récemment sous la présidence de M. Francis Meyer a largement accepté le rapport de la commission pour la transformation de la halle de gymnastique. Ainsi, quatre projets avec prix et plans (établis par M. Gilbert Perrenoud, architecte) ont pu être présentés aux conseillers généraux par M. Antoine Berthoud, rapporteur. Chacun des projets prévoyait une réfection complète de la halle, mais avec des variantes, qui expliquent les divers coûts. Variantes, du type, annexe pour le matériel ou non, sanitaires avec ou sans douche, etc. Le projet le plus coûteux grimpeait à 310.000 francs, tandis que le projet le plus modeste se montait à 170 francs.

Le législatif a pris acte du rapport. Il

appartiendra maintenant à l'exécutif de prendre le relais et de proposer prochainement au Conseil général de voter des crédits, qui permettront enfin de voir la réalisation d'une réfection de la halle, absolument nécessaire et généralement bien admise.

Le Conseil général a ensuite voté le budget 1980. Avec 553.700 francs aux recettes et 583.070 francs aux dépenses, il prévoit un déficit de 29.370 francs. Les principaux revenus sont les impôts (202.000 francs), les forêts (63.000 francs) etc. Quant aux principales charges, elles sont constituées par l'instruction publique (221.000 francs),

les œuvres sociales (75.500 francs), etc. La commission du budget proposait l'acceptation tout en s'inquiétant de l'augmentation du poste instruction publique et en se réjouissant des nouvelles rentrées au chapitre des forêts.

Un crédit extra-budgétaire de 2800 francs a encore été accepté sans opposition pour l'étude du nouveau plan de règlement d'aménagement des carrières. Le législatif a aussi donné son autorisation à la commission des gravières de siéger avec le Conseil communal pour l'étude de ce règlement d'aménagement. (pab)

## Chronique horlogère

Roskopf: le calme plat,  
mais on tient !

Calme plat dans la grisaille avec quelques éclaircies dans le secteur de la montre Roskopf : stagnation avec de légers mieux ici et là. Voici comment se présente la situation générale par centre d'intérêt :

● **Distribution** : Les chiffres d'affaires réalisés en général, les commandes reçues de l'étranger, les ordres en portefeuilles stagnent. Un cinquième à un dixième des fabricants annoncent pourtant des améliorations sur ces différents points. Dans l'ensemble, évolution assez semblable à 1978.

Les contacts avec la clientèle ne sont plus aussi tendus qu'auparavant. Ils ne posent plus, à l'heure actuelle, les problèmes qu'ils ont soulevés en période de baisse continue du dollar et de hausse permanente du franc suisse.

● **Stocks** : Augmentation des stocks de produits terminés.

● **Production** : La stagnation est encore plus prononcée que durant le trimestre précédant le sondage (juin - août). La capacité technique de la production tend à augmenter. En pour cent de la production théorique, la statistique indique 69 pour cent contre 65 pour cent en moyenne durant le second semestre 1979.

● **Personnel** : Alors que la capacité technique devient donc trop grande par rapport à la production réelle, l'effectif du personnel semble être de mieux en mieux adapté aux possibilités productrices. Dans une très faible majorité, l'occupation du personnel est égale ou parfois supérieure à celle des mois précédents. Ici encore : stagnation de l'évolution. Aucune entreprise en tous cas, n'annonce d'heures supplémentaires.

● **Marges bénéficiaires** : En général les marges de bénéfices sont réputées en hausse. Pourtant elles donnent encore des cheveux gris à plus de la moitié des fabricants qui les voient encore se réduire.

● **Prix de vente** : Personne ne s'étonnera de la stagnation qui marquera l'évolution des prix de vente, tandis que ceux des matières premières devraient connaître une hausse généralisée...

● **Délais de paiement** : Les délais de paiement des marchandises livrées se révèlent être plus longs qu'auparavant. Des crédits sont accordés par les fournisseurs, le plus souvent sous forme de remise de délais de paiement, pour permettre de faire face. Aucune difficulté à signaler en matière de crédits bancaires, en général adaptés aux besoins.

Roland CARRERA

Voir autres informations  
neuchâteloises en page 18

## L'IMPARTIAL

Dès maintenant  
décembre gratuit

Bulletin  
de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de L'IMPARTIAL dès le :

je paierai par 3 - 6 - 12 mois \*

Nom :

Prénom :

Domicile :

No postal :

Localité :

Signature :

ABONNEMENTS :

3 mois Fr. 33.50; 6 mois Fr. 63.50; annuellement Fr. 120.—

Compte de chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds.

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.

\* Biffer ce qui ne convient pas.

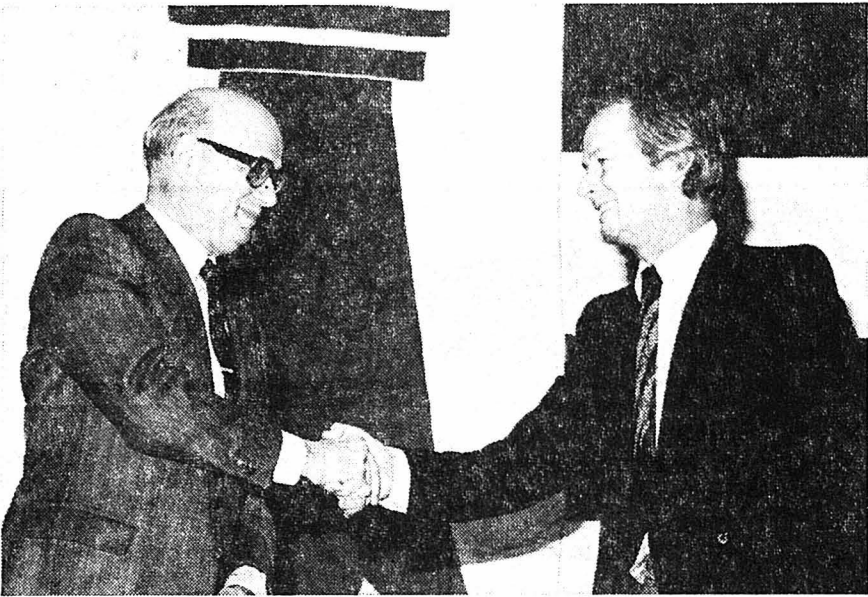
A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.



Journée d'élections au Parlement jurassien

**Brillants résultats pour les candidats francs-montagnards**

Les prévisions émises dans notre précédente édition se sont confirmées. La journée d'élections prévue au sein du Parlement jurassien n'a pas donné lieu à des surprises. Tout au plus relèvera-t-on le malentendu intervenu entre démocrate-chrétien et chrétien-social indépendant pour le poste de scrutateur suppléant. Un deuxième tour aura été nécessaire pour mettre en place M. Victor Giordano (pcsi) de Courtedoux. En revanche, aucune surprise n'est venue troubler les tours de scrutin pour les présidences et vice-présidences. Les Franches-Montagnes ont connu une matinée agréable. Tant M. André Cattin (pdc) de Saignelégier en ce qui concerne la présidence du Parlement que M. Jean-Pierre Beuret (pcsi) de Saignelégier pour le même poste mais au sein de l'exécutif ont été brillamment élus. L'avocat-notaire de Saignelégier, premier homme du pays à se trouver à la tête de deux législatifs cantonaux différents, a même décroché le meilleur score de la journée avec 44 voix. Mis à part les élections, le Parlement a adopté sans grandes discussions le décret fixant huit jours fériés officiels et la loi sur l'approbation des traités, concordats et autres en première lecture.



Sitôt le résultat du vote connu, M. Roland Béguelin (à droite), président du Parlement, a félicité M. André Cattin (à gauche), son successeur. (Impar-Ig)

En tant que président du groupe (pdc) au Parlement, M. Martin Ouevray (Chevenez) proposa M. André Cattin (Saignelégier) comme président pour l'année 1980. L'agriculteur ajouta le portrait du successeur de M. Roland Béguelin. Né en 1921, M. Cattin étudia au collège Saint-Charles et à Saint-Maurice pour obtenir sa maturité en 1941. Poursuivant des études de droit à Fribourg et Berne, il obtint son diplôme d'avocat en 1947, un doctorat en 1948 et son diplôme de notaire en 1949. En décembre 1949, M. Cattin ouvrait une étude à Saignelégier. De 1958 à 1978, la personnalité franc-montagnarde siégea au sein du Grand Conseil du canton de Berne dont il assumait la présidence en 1970-71. Lors des travaux de la Copnstituante, il assumait la présidence de deux

commissions. En plus de ses activités professionnelles, M. Cattin est président du Conseil d'administration du « Franc-Montagnard » et de la commission cantonale de l'assurance-invalidité. Lors de son élection, M. André Cattin devait récolter 44 voix sur 59 bulletins délivrés (10 blancs, 3 nuls).

**UNE FEMME PRÉSIDENTE EN 1982**

La première vice-présidence est revenue à M. Auguste Hoffmeyer (pcsi) de Bassecourt. Mandataire commercial, âgé de 47 ans, le chrétien-social indépendant s'est vu gratifier de 42 voix. En 1982, terme de la première législature, l'honneur de présider le Parlement jurassien reviendra à une femme, Mme Lisette Charmillot, 43 ans, mariée, mère de trois enfants et employée de commerce dans l'entreprise familiale qui siège au sein du parti démocrate-chrétien. 38 voix ont appuyé sa candidature.

Chez les scrutateurs, MM. Edmond Fridez (ps) et Martial Cortat (ppr) ont obtenu respectivement 32 et 33 voix. Quant aux scrutateurs suppléants, ils auront pour noms Alexandre Voisard (ps) et Victor Giordano (pcsi). Ce dernier, comme déjà dit plus haut, aura été la victime d'une mésaventure survenue entre son président de groupe et celui du parti démocrate-chrétien. A relever que tous les changements précités interviendront pour la première séance du Parlement jurassien en 1980 prévue le 24 janvier.

**LE PETIT-DERNIER CHOYÉ AUX OUBLIETTES**

C'est par 38 voix chacun que MM. Jean-Pierre Beuret (pcsi) et François Mertenat (ps) ont été élus respectivement président et vice-président du Gouvernement. Dans son allocution de remerciements, M. Beuret devait faire l'éloge de son prédécesseur M. François Lachat et rappeler le caractère collégial du Gouvernement qui ne donne pas à la tâche présidentielle un caractère d'absolu. Le nouveau président, benjamin du Gouvernement avec ses 32 ans apporta aussi quelques considérations au vu de la première année d'exercice de souveraineté. « ... votre Gouvernement se doit d'affirmer la personnalité de la République et canton du Jura et de

**COURTÉELLE****Budget accepté**

Sous la présidence de M. Marcel Joliat, l'assemblée municipale s'est réunie afin notamment de traiter du budget 1980. Ce dernier est basé sur une quotité inchangée de 2,4. Les charges présumées sont de 2.171.360 fr. et les recettes de 2.108.280 fr. soit un déficit de quelque 63.000 fr.

Ce budget fut accepté par les cinquante-cinq citoyennes et citoyens qui ont participé à ces délibérations. Une seule proposition émanant de l'exécutif n'a pas trouvé grâce devant l'assemblée. Il s'agissait de l'augmentation de la taxe des chiens. (rs)

mettre en valeur sa politique. Après une année d'exercice de notre souveraineté, nous sommes amenés à constater que notre Etat ne doit compter que sur lui-même. L'image du « petit dernier » choyé peut déjà être rangée dans les oubliettes de l'histoire. A la vérité, ce mythe nous a surtout permis de rencontrer des prodigeurs de conseils et de morale, alors que nous ne demandions rien d'autre que d'être considéré de la même manière que les autres Etats confédérés. Après l'année du démarrage, le millésime 1980 de l'Etat du Jura représentera la période de mise en route de ses premiers projets d'envergure. Le mot-clé de cette politique sera le « développement ». Le développement de notre potentiel économique, meilleur garant du mieux-être, mais aussi le développement qualitatif des éléments qui conditionneront l'existence des Juras-siennes et Jurassiens ».

Laurent GUYOT



La passation des pouvoirs se fera en douceur au sein du Gouvernement jurassien. Jean-Pierre Beuret (à gauche) a déjà profité de la séance du Parlement pour entendre les conseils de son prédécesseur, François Lachat (à droite). (Impar-Bernard)

**FRANCHES-MONTAGNES****Saignelégier a fêté ses présidents du Parlement et du Gouvernement jurassien**

Saignelégier a réservé hier soir un chaleureux accueil à deux de ses citoyens qui occuperont l'an prochain les plus hautes fonctions dans la République et canton du Jura, Me André Cattin, élu président du Parlement, et M. Jean-Pierre Beuret, nommé président du Gouvernement.

C'est pour marquer cette exceptionnelle coïncidence que le Conseil communal qui n'a pourtant pas l'habitude de fêter ses élus, a pris l'initiative d'organiser une sympathique réception publique qui s'est déroulée hier soir à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Paul Simon, conseiller communal.

M. Pierre Beuret, maire, a salué particulièrement les élus et leur famille, le Gouvernement jurassien en corps, le Bureau du Parlement, les députés francs-montagnards et leurs suppléants, les présidents des groupes parlementaires, le président du Tribunal cantonal, le juge administratif du district, le président des assemblées communales et les ecclésiastiques de la paroisse. Puis M. Beuret a exprimé la légitime fierté de sa commune de fêter ses deux élus. Il a félicité Me André Cattin qui trouve dans son élection à la présidence du Parlement le couronnement d'une longue carrière politique au service des Franches-Montagnes. C'est en termes paternels qu'il a ensuite complimenté son fils Jean-Pierre. Après les avoir assurés de l'appui de Saignelégier, très honoré de cette double élection, M. Beuret a fleuri leurs épouses et a remis un cadeau aux deux élus.

M. Auguste Hoffmeyer, vice-président du Parlement, a excusé M. Roland Béguelin, retenu par une réunion internationale importante puis a félicité les élus, en relevant que l'honneur fait à Saignelégier n'était pas usurpé. Puis il a exprimé sa certitude qu'avec leurs qualités typiquement francs-montagnardes, le courage et la ténacité, MM. Cattin et Beuret mèneront leur tâche à bien malgré les conditions difficiles de nos jours.

Dans son allocution M. François Lachat, président du Gouvernement, a particulièrement relevé les mérites des deux nouveaux présidents. « Ouvert au dialogue, ferme dans ses convictions, André Cattin est de ces hommes dont l'honnêteté intellectuelle force le respect de ses adversaires politiques. L'autorité, en politique, suppose quelques dons innés, mais ces dons ne seraient rien s'ils n'étaient liés ensuite à un travail constant, une étude solitaire et constructive de dossiers souvent rébarbatifs, et à un sens profond des relations humaines. Evoquer la vie publique du président André Cattin reviendrait à donner un cours d'histoire contemporaine du Jura. Siégeant au Grand Conseil bernois dès 1958, élu à sa présidence en 1970, appelé en ce jour à celle du Parlement jurassien, André Cattin est sans nul doute un des parlementaires cantonaux qui connaît le mieux les rouages de nos institutions. Donc avec compétence, il saura pour le grand bien de l'Etat, diriger le Parlement jurassien dont la somnolence n'est pas la caractéristique majeure ».

« Quant au Gouvernement il sera lui aussi présidé par un homme de valeur, Jean-Pierre Beuret, dont les racines francs-montagnardes sont bien vivantes. Je puis vous l'assurer, sans violer pour autant le secret des délibérations du Collège gouvernemental, sa fougue de militant franc-montagnard, Jean-Pierre Beuret l'a mise au service de l'économie publique du canton, elle en a bien besoin. Si le Gouvernement agit dans le cadre de la collégialité, chacun de ses membres a des soucis particuliers. Chacun doit convaincre ses collègues du bien-fondé de ses propositions. Il est pratiquement impossible

de conduire la politique cantonale, particulièrement en ces temps difficiles, sans la solidarité indispensable des doigts d'une main agrippée au même gouvernail. C'est avec confiance que je passe le témoin à mon ami Jean-Pierre. Il saura, j'en suis persuadé, représenter et défendre la personnalité de notre Etat avec ardeur et mesure ».

MM. Martin Ouevray, pdc, et Michel Gury, pcs, ont apporté ensuite les félicitations de leur groupe parlementaire.

**LA PAROLE AUX ÉLUS**

Enfin la parole a été donnée aux deux élus. Me Cattin après avoir relevé que toute charge publique est avant tout un service à la communauté, a rappelé que la Constitution jurassienne était placée sous le signe de la fraternité. Il a évoqué la situation économique actuelle, puis a émis quelques restrictions touchant l'avenir du Jura: « Ayant, avec d'autres, fait partie du dernier carré de résistance qui s'est battu jusqu'à l'extrême limite des possibilités politiques et juridiques pour assurer le maintien de l'unité jurassienne, je souhaite qu'une solution soit trouvée au problème de la réunification, qui reste posé. Partageant l'idéal de la réunification, je suis partisan d'une politique de souplesse, d'ouverture, de dialogue, d'accueil, nourrie aux sources vives d'un fédéralisme généreux et dynamique, menée

dans le respect du droit, que la politique peut infléchir, nous l'avons vu, dans le respect le plus absolu des libertés et de la légalité. Pour l'heure, nous devons faire la démonstration de la réussite du nouveau canton et préserver le capital de confiance investi dans le nouvel Etat par nos Confédérés, capital de confiance que certaines escarmouches ne doivent en aucun cas entamer ».

**UN JEUNE PRÉSIDENT**

M. Jean-Pierre Beuret, qui avec ses 32 ans, est le plus jeune président du plus jeune Etat suisse, a exprimé son émotion face à la chaleur de l'accueil de son village natal. Il a ensuite relevé que les deux élections de ce jour attestent de la présence et même de la permanence de la personnalité franc-montagnarde dans les institutions jurassiennes.

M. Simon a encore donné lecture de deux télégrammes de félicitations envoyés par Mgr Antoine Haenggi, évêque de Bâle, et Mgrs Candolfi et Freléchoz.

La réception a été agrémentée par les productions de la fanfare alors que des membres de la Chanson des Franches-Montagnes servaient l'apéritif. C'est dans une ambiance très détendue par un excellent souper servi à l'Hôtel Bellevue que s'est terminée cette réception qui fera date dans les annales du chef-lieu franc-montagnard. (y)



Mme Liliane Charmillot (pdc) sera probablement la première femme — en 1982 — à présider aux destinées du Parlement jurassien. (Impar-Ig)

**Association internationale des parlementaires de langue française Une « première » pour les élus jurassiens**

Aussitôt la séance du Parlement terminée, les députés se sont retrouvés pour étudier la possibilité de créer une section jurassienne de l'Association internationale des parlementaires de langue française. Cette dernière a pour but essentiel de favoriser toutes initiatives concernant l'extension ou la défense de la langue et des cultures françaises. En Suisse, les membres étaient individuels ou provenant de la section de Berne (Chambres fédérales). La présidence de l'association suisse est assurée par M. Gilbert Baechtold. La plupart des parlementaires jurassiens ont adhéré à cette première section cantonale. Le parti libéral-radical s'est montré plus réservé et fera connaître sa décision dans un proche avenir. Il en a été tenu compte dans la formation du comité qui comprendra cinq membres. Mis à part le (prl) qui devra désigner un candidat — pour autant que ses membres adhèrent — quatre autres formations ont proposé quatre personnes. Il s'agit de MM. Roland Béguelin (ps), André Cattin (pdc), Auguste Hoffmeyer (pcsi) et Jean-Louis Wernli (ppr). (lg)

**Assemblée des délégués de la Fédération des syndicats d'élevage bovin du Haut-Jura**

La Fédération des syndicats d'élevage bovin du Haut-Jura a tenu son assemblée générale mardi soir à Saignelégier, sous la présidence de M. Henri Huelin des Ecarres, en présence d'une trentaine de délégués représentant 11 des 13 syndicats membres. Le Boéchet et Soubey n'étaient pas représentés. A la suite de la création de la République et Canton du Jura, la Fédération a vu son importance diminuer puisqu'elle a perdu douze syndicats sis sur le territoire du Jura Sud qui ont été rattachés à la Fédération du Jura bernois. La séparation s'est faite dans le meilleur état d'esprit et des liens amicaux subsistent entre les éleveurs des deux côtés de la frontière.

M. Henri Huelin a ouvert les débats en saluant particulièrement M. Jean Boillat des Breuleux, membre d'honneur. Après l'appel et la lecture du procès-verbal parfaitement rédigé par M. Michel Froidevaux, M. Huelin a présenté son rapport présidentiel. Il a rappelé que pour l'agriculture de moyenne montagne, 1979 avait été une bonne année. Il a ensuite présenté un rapport détaillé sur l'activité de la Fédération suisse d'élevage bovin. Après avoir commenté les buts des campagnes d'élimination et leur efficacité, le président a constaté avec satisfaction que notre pays avait exporté du bétail de la race tachetée rouge vers plusieurs pays européens, mais également vers la Chine et le Zaïre.

Quant à l'activité de la Fédération du Haut-Jura, elle a été considérablement réduite en raison de l'annulation du 30e Marché-Concours à cause de l'épizootie d'IBR-IPV. M. Huelin a terminé en remerciant tous ses collaborateurs et particulièrement le caissier, M. Ernest Erard, le secrétaire, M. Michel Froidevaux, et le président de la commission d'élevage, M. Jacob Schluchter.

Les divers comptes présentés par M. Ernest Erard ont été approuvés avec remerciements. La cotisation de 75 francs par syndicat sera inchangée. M. Paul Varin a ensuite présenté un rapport très complet de l'activité de la Chambre d'agriculture du Haut-Plateau durant l'année. A la suite de la démission forcée de M. Robert Thiévent des Reussilles, vice-président, son syndicat ayant été rattaché à la Fédération du Jura bernois, M. Jacob Schluchter de Saignelégier a été élu membre du comité. La vice-présidence sera assumée par M. Paul Varin des Communances. Deux nouveaux membres de la commission d'élevage ont été désignés. Il s'agit de MM. Paul Brahier de Lajoux et Louis Froidevaux du Noirmont qui remplaceront MM. Jean Aebi du Peu-des-Vaches et Alfred Cattin des Cerniers.

L'assemblée a chargé le comité d'écrire au syndicat des Genevez pour l'inviter à adhérer à la Fédération. L'activité de 1980 sera axée sur la préparation du 30e Marché-exposition bovin qui aura lieu à fin août. Le comité a invité tous les membres de la Fédération à présenter le plus de bétail possible afin d'assurer la réussite de cette 30e édition. A cette occasion, le comité étudiera la possibilité d'organiser la distribution des prix au cours d'une soirée récréative à la halle-cantine. Dans les divers, on a souhaité la formation de quelques experts supplémentaires pour les Franches-Montagnes qui n'en comptent que deux actuellement. Interpellé au sujet de l'état sanitaire du troupeau franc-montagnard à la suite de l'épizootie d'IBR, le Dr Broquet a précisé qu'il était stationnaire et qu'il n'y avait pas de nouveau foyer dans la région. (y)

Voir autres informations jurassiennes en pages 13 et 30



# SAINT-IMIER

## CE SOIR OUVERTURE JUSQU'A 21.30 H

loterie gratuite - 1 vol sur les alpes pour 2 personnes - 1 vol régional

Tirage de la loterie dès 22 h., au Buffet de la Gare à St-Imier

EXCLUSIVITÉ

QUALITÉ chez

Montorfano

CONFECTION  
POUR DAMES  
SAINT-IMIER

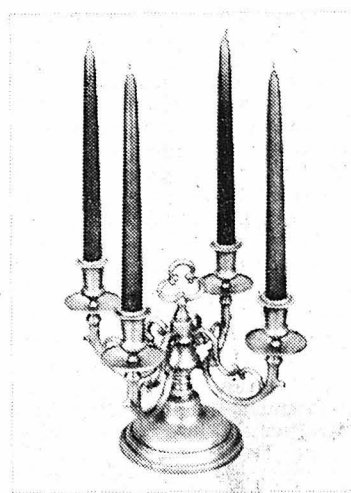


**Centre  
Saint-Imier**

dans tous nos rayons:

**de merveilleuses  
idées de cadeaux!**

Profitez des ouvertures nocturnes pour y faire, en famille, vos achats de fête



chèques fidélité

Un objet d'art en étain fin fabriqué à la main, comme au bon vieux temps... et revêtu des poinçons de garantie

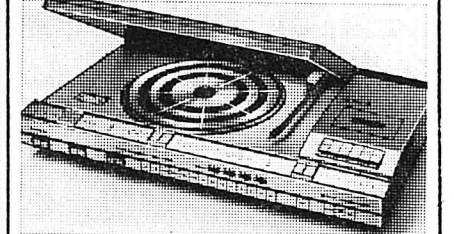
chez le spécialiste

*Santschi*  
St-Imier

Rue B.-Savoie 68  
Tél. (039) 41 24 92  
Coutellerie-Orfèvrerie

**Bang & Olufsen  
HiFi-TV**

Beocenter 4600, Tricenter réunissant des éléments de qualité HiFi éprouvés.



Tuner OM-DL-OM, amplificateur 2x40W, tape-deck très élaboré. Une combinaison réellement séduisante pour un prix également attrayant. Nous vous convions à une démonstration!

**PRIX:  
Fr. 1980.-**

sans haut-parleurs  
Rendez-nous visite à Courtelary durant les jours d'ouverture nocturne

Nous vous recevons sur rendez-vous

**LIENGME**  
COURTELARY

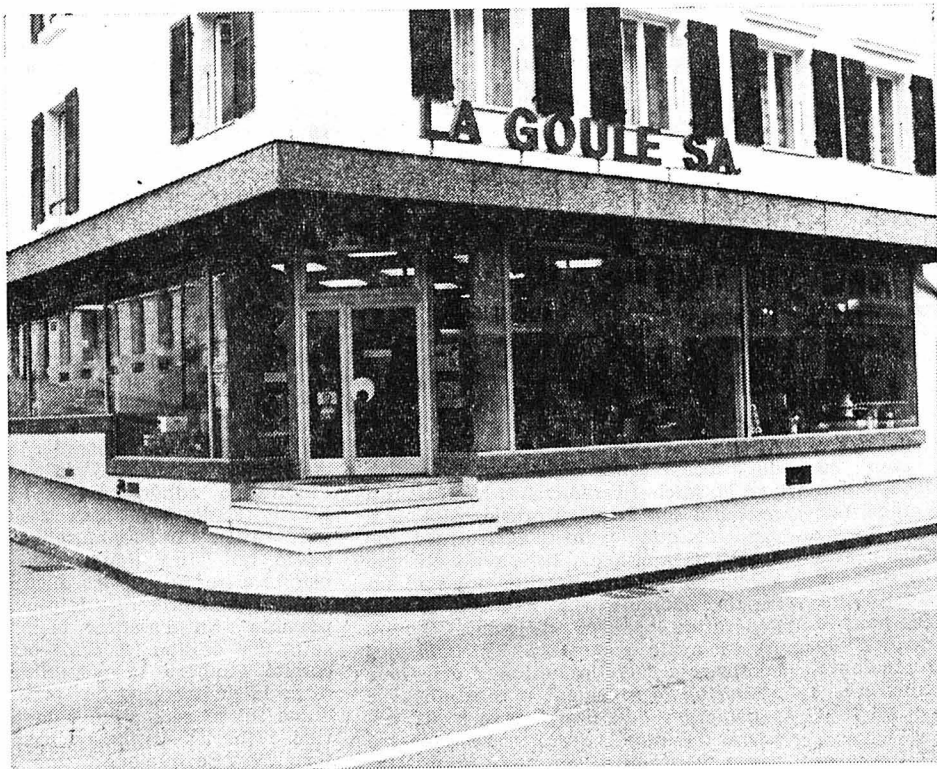
Radio - TV - Hi-Fi  
Téléphone (039) 44 12 65

## Société des Forces Electriques La Goule SA

depuis 10 ANS déjà à la rue Francillon 25

A cette occasion une petite attention sera offerte à chaque client!

Profitez de nos conditions spéciales du 10<sup>e</sup> anniversaire pour vos achats de fin d'année



Notre magasin rue Francillon 25 — Téléphone (039) 41 22 37

Société des Forces Electriques  
La Goule SA

AU MAGASIN

**Chiesa**

alimentation, charcuterie  
italienne

vins et liqueurs

Docteur-Schwab 6 - Téléphone (039) 41 23 55

JOCKEY leur fait retrouver leur pleine forme!

**POUR LUI, POUR VOUS, CHAQUE JOUR EST  
UNE SOIRÉE DE FÊTE**

JOCKEY'S Homewear, la collection qui habille vos loisirs.



**Wolfender**

**ST - IMIER** Le spécialiste de la belle confection









**Economiser = être bien conseillé**



Votre «chez-soi» passe par l'un d'entre eux :

**BOURQUIN DECORATION**  
Saint-Imier Tél.41.40.44

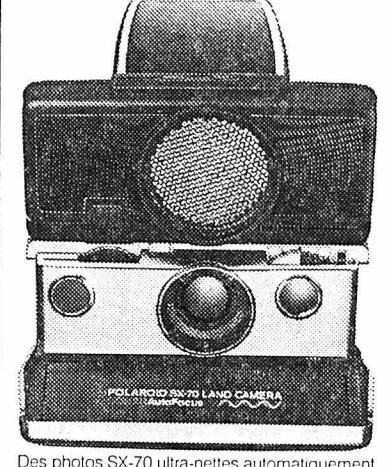
**INTER MEUBLES**  
Place Neuve 2+4, rue du Collège 15  
La Chaux-de-Fonds Tél.23.52.81

**L'ART DU MEUBLE**  
Rue de France 4 — Tél. 039/31 38 85 — Le Locle  
Mardi au vendredi, de 14 h. à 18 h. 30  
Samedi, tout le jour - Lundi, fermé

**TAXIS JURASSIENS**  
ALDO  
Jour et nuit (039) **23 76 76**  
Ville et extérieur

**Polaroid SonarAutoFocus**

Le seul appareil de photographie instantanée avec automatisme de mise au point par ultrasons.



Des photos SX-70 ultra-nettes automatiquement par ultrasons. L'automatisme de mise au point le plus précis qui ait jamais été inventé. Il existe deux modèles SonarAutoFocus: le modèle 5000 avec boîtier fixe (de 1 m à l'infini) et le modèle de luxe pliable SX-70 (de 26,5 cm à l'infini).

Démonstration chez:  
**biuggeri**  
Télévision/Disques Hi-fi/Photo-Cinéma  
La Chaux-de-Fonds  
L-Robert 23 - 25  
Tél. 039/23 12 12

**FIAT-CITROËN**

**RONDE-Occasions-Décembre**

**Votre cadeau de Noël**

Tout acheteur d'une voiture d'occasion figurant sur cette annonce recevra 1 bicyclette

Citroën CX 2000	1976	Fr. 6900.-
Seat Coupé 1430	1978	21 000 km.
Fiat 132 Spéciale	69 000 km.	Fr. 5300.-
VW Golf 3 portes	43 000 km.	Fr. 5900.-
VW 1302	1973	Fr. 3200.-
Renault 6 TL	50 000 km.	Fr. 4500.-
Renault 12 TL	1974	Fr. 4800.-
Renault 12 TS	41 000 km.	Fr. 5600.-
Datsun Cherry 100 A	28 000 km.	Fr. 3200.-
Datsun 120 Y	1974	Fr. 3900.-
Simca 1100 Spéciale	50 000 km.	Fr. 4500.-
Simca 1100 TI Spéc.	38 000 km.	Fr. 5900.-
Alfasud	44 000 km.	Fr. 5300.-
Audi 80 LS 2 portes	1973	Fr. 4500.-
Audi Coupé 100 S	1972	Fr. 4900.-
Audi 100 LS 4 portes	58 000 km.	Fr. 6900.-
Toyota Copain 1000	30 000 km.	Fr. 4900.-
Toyota Corona	49 000 km.	Fr. 5200.-
Toyota Copain Break	29 000 km.	Fr. 5900.-
Toyota Celica Lift	16 000 km.	Fr. 10900.-
Toyota Corolla 1200	26 000 km.	Fr. 5900.-

Exposition permanente dans nos locaux chauffés et rénovés, y compris le samedi

**Crédit immédiat - Leasing - Garantie**

Fritz-Courvoisier 55 — Tél. (039) 23 54 04

**FIAT-CITROËN**

**Continental**

Nous cherchons pour notre bureau de La Chaux-de-Fonds, pour le 1er janvier 1980

**une employée de réception**

téléphoniste, sachant écrire à la machine. Candidate connaissant la branche aura la préférence.

Faire offres avec prétentions de salaire à: Agence générale, Roland Citherlet, rue du Bassin 8, 2000 Neuchâtel.

**BRICOLEURS**

RÉSERVEZ CETTE DATE

**SAMEDI 15 DÉCEMBRE 1979**

dès 9 heures

**DÉMONSTRATION**

**wolcraft**

Tous les petits accessoires PAS CHERS pour effectuer un travail de professionnel chez votre quincaillier

**NUSSLÉ S.A.**

Grenier 5-7 - La Chaux-de-Fonds      Tél. (039) 22 45 31

**Commerce de fourrures**

Bornand & Cie - Tél. (038) 57 13 67  
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane



**VISIONS de l'ORÉE**

Geneveys-sur-Coffrane

COLLECTION 1979 - 1980

swakara ● loup ● chat-lynx ● renard  
vison ● pattes de vison, etc.

Tailles 36 à 48-50 en stock

**À DES PRIX TRÈS AVANTAGEUX**

ATELIER moderne sur place - FRIGO  
Fabrication ● Réparation ● Nettoyages ● Entretien  
Fermé le lundi

**CHEMISES**

**STOCK** Balance 13

**STOCK**

À LOUER dès le 1er janvier 1980 ou pour date à convenir, rue Stavay-Mollondin 19-21:

**jolis appartements 2½ pièces**

tout confort, cuisine avec coin à manger, WC-bain, balcon et cave. Loyer mensuel dès Fr. 364.-, toutes charges comprises, ainsi que la taxe Coditel.

S'adresser à Géranica S.A., av. Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

**Bientôt la Revue !!!**

**Les «éclairs» de fin d'année**

**Cubes-flashes en Multipack**



**OSRAM Magicube OXC 4**  
La boîte de 3 cubes (= 12 flashes) 2.30

**2 boîtes (=24 flashes) 380** au lieu de 4.60



**SYLVANIA Flip Flash Super 10**  
pour appareils Kodak à développement instantané et appareils de poche à contact Flip Flash.  
10 éclairs par cassette extra-plate. **4.20**

**SYLVANIA Flash Bar**  
pour appareils Polaroid SX-70. 10 éclairs. Grand pouvoir d'émission et bonne diffusion du flux lumineux garantissant une exposition uniforme. **4.30**

**MIGROS**

**Prix. Qualité. Choix.**



## JURA BERNOIS • JURA BERNOIS

## Création d'une Chambre d'économie publique

Dans sa dernière séance tenue à Moutier, le Conseil de la Fédération des communes du Jura bernois (FJB) a décidé la création, avec effet immédiat, d'une chambre d'économie publique provisoire, qui sera parrainée par le Conseil de la fédération et par les Commissions d'aménagement et d'économie publique de la Fédération des communes du Jura bernois. C'est ce qu'annonçait hier la FJB. La Chambre d'économie publique provisoire, tout en assumant ses tâches statutaires, préparera elle-même ses structures définitives, de telle sorte qu'une assemblée constitutive pourra être convoquée selon les procédures usuelles dans le courant de l'année 1980. Etant donné que la future Chambre d'économie publique du Jura bernois est appelée à

prendre la relève de l'Association pour la défense des intérêts du Jura (ADIJ), les dirigeants de la FJB et de l'ADIJ se sont longuement entretenus, depuis plusieurs mois, de la possibilité d'une action commune. Toutefois, relève le Service d'information de la FJB, malgré les efforts entrepris de part et d'autre dans ce but, l'idée d'une telle action a dû être abandonnée.

Comme l'indiquait l'ADIJ dans un communiqué du début du mois, un projet de convention avait été rédigé et mis au point. Mais, ainsi qu'on pouvait l'apprendre auprès de la FJB, l'idée d'une convention a été rejetée, ce qui n'exclut pas des contacts entre des membres de l'ADIJ et de la future Chambre d'économie publique du Jura bernois. (ats)

## TRAMELAN

## Pas de Concours hippique national en 1980

Nous avons appris hier la décision des responsables de ne pas organiser de concours hippique national en 1980 à la suite du différend qui les oppose à la Municipalité. Nous reviendrons plus en détail sur cette décision et donnerons le point de vue des deux parties lors d'une prochaine édition. Il y a lieu de signaler que tous les espoirs ne sont pas perdus puisque aucune décision n'est prise pour 1981 et que celle-ci touche seulement l'édition 1980. (vu)

Commission d'Ecole primaire  
Démission du président

Au cours de la dernière séance de la commission d'école primaire, on apprenait que M. Berthold Froidevaux démissionnait de son poste après avoir donné le meilleur de lui-même durant de nombreuses années. En effet, ce ne sont pas moins de 24 années passées à la commission d'école dont douze en qualité de président que M. Froidevaux compte à son actif. Cette démission a bien sûr été acceptée avec regret et M. Jacky Mathey, directeur de l'école et M. Roland Choffat, maire profitèrent de cette dernière séance pour adresser de chaleureux remerciements à M. Froidevaux, qui a toujours su diriger la commission d'école avec beaucoup de doigté et a rempli sa fonction avec beaucoup de délicatesse, même si parfois il devait se montrer ferme à certaines occasions.

M. Froidevaux rentre dans le rang après avoir œuvré pour la communauté durant de nombreuses années et il a bien sûr droit à la reconnaissance de la population locale. C'est en estimant qu'il a œuvré son compte pour la collectivité et pour raison d'âge et de santé qu'il se retire après avoir accompli sa tâche à la perfection. Il a aussi, de son côté, relevé l'excellente collaboration et la bonne ambiance qui règne entre la commission et le collège des maîtres, ce qui ne peut qu'être bénéfique pour l'école primaire. (comm-vu)

## DISTRICT DE COURTELARY

Malgré le désintérêt de la population

## Le budget a été accepté à Cortébert

Présidée par M. Pierre Gautier, l'assemblée municipale de Cortébert réunissait lundi soir 27 citoyennes et citoyens sur 423 ayants droit. Le budget présenté en détail par M. Robert Kobel, responsable des finances communales ne donnait lieu à aucune discussion. C'est à l'unanimité qu'il devait être accepté par l'assemblée. Avec des charges de 944.100 fr. et des produits s'élevant à 937.140 le budget de l'année à venir prévoyait donc un léger excédent de charges de 6960 francs.

La quotité d'impôts a été maintenue à 2,4, de même que la taxe immobilière et le prix du m<sup>3</sup> d'eau. La taxe des chiens ne subit aucune modification. Les externes (fermes et Prés-de-Cortébert) paient la moitié de ces taxes. Il est cependant à prévoir, que dans un proche avenir, les émoluments que paie

le contribuable pour l'enlèvement des ordures ménagères devront être revus.

Il appartenait à Mlle Corinne Girardin, responsable des écoles, de présenter le budget de la communauté scolaire à l'Ecole secondaire du Bas-Vallon à Corgémont. Avec 109.000 fr. aux charges et 9700 fr. aux produits, le budget de l'Ecole secondaire de Corgémont a été également accepté sans opposition. Cortébert y envoie 25 élèves, Sonceboz 42 et Corgémont 78.

Le règlement concernant le subventionnement de nouveaux logements a été recommandé à l'approbation de l'assemblée par M. Frédy Geiser, responsable des travaux publics.

Les divers étaient utilisés par M. Lerch, ressortissant de la Montagne, pour remercier le Conseil municipal des travaux effectués à la charrière de l'Envers.

C'est peu après 20 h. 30 que le président renvoyait dans leurs foyers les 6 pour cent de citoyennes et citoyens qui avaient décidé de l'avenir financier de leur commune pour 1980... (comm-ig)

## COURTELARY

## Séance du Conseil de la FJB

Après sa séance du 10 décembre, le Conseil de la FJB a rencontré les représentants du cercle de Moutier. Ceux-ci ont été orientés sur les travaux actuels de la FJB. La participation de la FJB a été souhaitée pour étudier la réalisation, sur le plan régional, d'un nouveau stand de tir et d'une salle de sport polyvalente. La création d'un Service régional de planning familial a également été discutée, parallèlement à la mise en place du futur Office social du Jura bernois. En outre, l'appui de la FJB a été souhaité pour soutenir l'école de culture générale de Moutier, au moment où elle envisage de se restructurer et d'étendre son programme d'enseignement sur trois ans.

## LA HEUTTE

Après un grave accident  
Il succombe  
à ses blessures

Dans notre édition de jeudi 13 décembre, nous avions relaté le terrible accident survenu, dans le village de La Heutte. Seul impliqué, et transporté grièvement blessé à l'Hôpital de Biemme, M. Natale Annoni, 62 ans, entrepreneur à Bévillard, est décédé des suites de ses graves blessures dans la soirée. (lg)

## BIENNE • BIENNE • BIENNE

Pour le recteur du gymnase français  
Soutien des socialistes romands

Le Parti socialiste romand de Biemme juge « inadmissible » la manière « désinvolte et irresponsable » avec laquelle la majorité des membres de la Commission du Gymnase français de Biemme traite les affaires importantes d'une Ecole moyenne supérieure sans se soucier aucunement de l'intérêt réel de l'institution en question. C'est en ces termes que le psr « condamne fermement la procédure et l'arbitraire » qui ont conduit à la proposition de non-réélection de M. Louis Perret, recteur dudit gymnase.

Dans un long communiqué, le psr rappelle qu'en 1968 déjà quatre professeurs avaient été mis sur la sellette par la Commission du gymnase et que cette dernière avait dû faire marche arrière six mois plus tard car aucune faute professionnelle n'avait pu leur être imputée. Hormis le « grave préjudice moral » porté aux quatre enseignants,

le psr affirme que cette « décision inconsiderée avait causé un certain tort à la renommée du Gymnase français notamment en Suisse romande. Constatant aujourd'hui que le recteur a reçu l'appui des présidents des Commissions cantonale et fédérale de maturité, et que la Commission du Gymnase français n'a pas jugé « opportun » de communiquer à M. Perret les motifs de sa décision de non-réélection, le psr demande à la Direction cantonale de l'instruction publique de renseigner les maîtres, les élèves et les parents de ces derniers sur les motivations de la Commission du Gymnase français afin que cessent les « faux bruits et les affirmations infondées ». Il souhaite également que la Commission cantonale de maturité se prononce publiquement sur « la valeur des principes éducatifs et la gestion pédagogique de l'actuel recteur ». (ats)

## DISTRICT DE MOUTIER

25e anniversaire de l'entreprise  
Louis Moser SA à Malleray

Pour commémorer le 25e anniversaire de la fondation de son entreprise, Louis Moser SA conviait vendredi 7 décembre dernier l'ensemble de son personnel à une excursion à Biemme d'où le départ était fixé à 6 h. 30. Un wagon réservé par les CFF emmenait tout le monde jusqu'à Genève. A l'aéroport de Cointrin, les collègues genevois étaient déjà sur place pour s'envoler à destination de Zurich grâce à un DC-9 de la Swissair. Chacun se retrouva ensuite dans l'enceinte de l'aéroport de Kloten où fut servi un excellent lunch. Ensuite, ce fut une nouvelle fois les formalités propres aux aéroports et chacun put prendre

place dans le Jumbo de la Swissair qui fait escale à Genève. Quel émerveillement, quel gigantisme: non pas une forteresse mais véritablement un salon volant où se trouve de la place pour environ 400 passagers. Ainsi, chacun put occuper une place à proximité d'un hublot et contempler tout à loisir le paysage défilant au-dessous de lui. Pas un seul nuage n'obscurcissait l'horizon. Après un atterrissage sans problème, eut lieu la visite de l'aéroport de Cointrin et plus spécialement des services de sécurité de celui-ci. Le retour à Biemme dans un temps très court et un succulent repas terminèrent la journée. (comm.)

## CANTON DU JURA

Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses

## Création d'une section jurassienne

Une section de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses vient de se créer dans le canton du Jura. Elle a été présentée au public à la suite d'une démarche de cinq artistes qui ont envoyé les dossiers nécessaires à la société suisse, laquelle a reconnu la section jurassienne lors de son assemblée de juin dernier. L'événement est marqué dans le Jura par le vernissage d'une exposition des membres fondateurs (trois autres artistes membres jusqu'à présent d'une autre section se joignent à eux) qui a lieu aujourd'hui au caveau du Château de Delémont.

Comme les promoteurs de la section l'ont expliqué au cours d'une conférence de presse, celle-ci se veut

ouverte à tous les artistes qui correspondent aux critères de la société, et tout particulièrement à celui de la qualité. La société a en outre pour but de défendre les intérêts syndicaux et sociaux de ses membres. Elle est reconnue par la Confédération et l'est aussi par le canton du Jura puisqu'un de ses membres siègera à la Commission cantonale des beaux-arts. Parmi ses projets, la section jurassienne entend organiser une création d'un centre dans lequel les artistes pourraient travailler et présenter leurs œuvres dans une exposition permanente. (ats)

## PORRENTROY

Deux cambrioleurs  
condamnés

Le Tribunal correctionnel du district de Porrentruy a jugé mercredi deux des trois malfaiteurs ayant participé en septembre dernier à deux hold up commis à Grandfontaine et à Fahy, en Haute-Ajoie. Le butin avait été de quelque 1100 francs pour le premier cas et de quelque 4800 francs pour le second cas. Un troisième individu sera quant à lui jugé à Montbéliard, ville où il est actuellement incarcéré. Le procureur de la République et canton du Jura a demandé des peines exemplaires, le Jura ne devant pas devenir un territoire ouvert au banditisme international. Les deux prévenus ont finalement été condamnés à deux ans de prison ferme pour le ressortissant français ayant participé aux deux hold up et à huit mois avec sursis pour le ressortissant yougoslave qui n'a participé qu'à celui de Grandfontaine. (ats)

## mémento

La Main-Tendue (pour le Jura): tél. 143.  
SAIGNELÉGIÉ  
Police cantonale: tél. 51 11 07.  
Préfecture: tél. 51 11 81.  
Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.  
Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.  
Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.  
Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.  
Service du feu: No 118.  
Aide familiale: tél. 51 11 04.  
Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

## MOUTIER

## Vente de l'ancien hôpital

Mercredi après-midi s'est tenue à Moutier l'assemblée des délégués de l'hôpital de district de Moutier sous la présidence de M. Jean-Louis Muller, vice-prefet. L'assemblée a accepté le budget 1980 qui boucle avec 9.894.000 francs de charges et 7.371.050 fr. de recettes, soit un déficit brut de 2.522.950 francs couvert par les communes à raison de 20 pour cent et le reste par l'Etat. A relever que l'ancien hôpital de Moutier qui était inoccupé depuis près de trois ans a été vendu à l'Etat de Berne qui envisage d'en faire un bâtiment administratif. Le prix de vente a été fixé à 1.800.000 francs. (kr)

## Employés jubilaires fêtés

Le groupe Moutier Machines Holding qui occupe près de 2000 ouvriers vient de fêter ses vétérans: MM. Pierre Gai-brois, Charles Roth, Jean Schenk et Raymond Cléménçon pour 50 ans d'activité dans l'usine. (kr)

## CHAMPOZ

Réélection des autorités  
communales

Récemment s'est tenue l'assemblée communale de Champoz présidée par le maire M. Jean von Bergen. Lu par Mme Bluette Mercerat, le procès-verbal a été accepté. Le budget 1980 a également été accepté avec un taux inchangé de 2,0 et un léger déficit. Selon le règlement communal l'assemblée est compétente en matière d'élection et c'est ainsi que le maire M. Jean von Bergen a été réélu ainsi que le vice-maire M. Pierre Girod, la secrétaire Mme Bluette Mercerat, la caissière Mme Eliane Hirschi de Malleray. Au Conseil, MM. Etienne Houmard, Ernest Neukomm, Pierre Sollberger, Jean Houmard tous anciens, sont réélus. Un nouveau conseiller a été élu en la personne de M. Luc-André Girod. A la commission des impôts, MM. André Bechtel, Luc-André Girod, Marc-André Girod, tous nouveaux ainsi que MM. Jean Girod et Jean von Bergen, anciens, ont été élus. Une nouvelle membre de la commission d'école a été élue en la personne de Mme Chantal Sollberger alors que les autres membres n'étaient pas en réélection, celles-ci ayant lieu tous les six ans. Enfin, M. André Bechtel a été élu délégué à l'école secondaire. (kr)

Voir autres informations  
jurassiennes en page 31

## Dépôts illicites de vieux matériaux

Les communes invitées à coopérer  
à leur élimination

Les préfets et communes du canton de Berne devront à l'avenir coopérer plus activement à l'élimination des dépôts illicites de vieux matériaux. Une circulaire du directeur des Travaux publics, le conseiller d'Etat Gotthelf Burki, souligne notamment qu'au cours des années passées déjà, les autorités intéressées avaient été priées de vouer une attention soutenue à la suppression de tels dépôts. Des critiques avaient été émises dans la presse dénonçant le fait que, dans de nombreuses communes bernoises, les dépôts de véhicules hors d'usage, déparant les sites naturels, sont tolérés sans que leurs propriétaires soient punis. En outre, en mai dernier, un député interrogeait le gouvernement pour savoir si ce dernier était disposé à intervenir pour remédier à cette situation. Le Conseil exécutif avait alors reconnu le bien-fondé de ces critiques.

Aux termes de sa circulaire, le directeur des Travaux publics rappelle que les dispositions légales en la matière prévoient notamment, que le dépôt de vieux matériaux et le stationnement de véhicules hors d'usage sont interdits en plein air. Leurs propriétaires sont tenus, s'ils ne peuvent les entreposer à l'intérieur, de les acheminer dans un délai de 30 jours vers une place collective autorisée. De même, les véhicules destinés à être vendus ou réparés ne doivent être stationnés que sur des surfaces pour lesquelles un permis de construire a été délivré. En outre les

dépôts de tout genre sont strictement interdits dans les vergers, les prés, en bordure de forêts et sur les rives des lacs et rivières. (ats)

Projet de loi cantonale  
sur l'énergie  
Rejet socialiste

Le Parti socialiste du canton de Berne rejette le projet de loi cantonale sur l'énergie qui fait actuellement l'objet d'une procédure de consultation. Il souhaite que la future loi soit « plus efficace et plus complète ». Le PS bernois estime dans un communiqué publié hier que la loi ne doit pas servir uniquement à arrêter les principes de distribution de sources d'énergie telles que l'électricité et le gaz notamment, mais également à fixer des priorités pour l'utilisation d'énergies renouvelables telles que le soleil, le vent, etc. et pour des mesures d'économie. De l'avis du ps, la loi doit en outre permettre de pratiquer une politique plus efficace dans le domaine des économies (obligation de requérir une autorisation pour l'installation de climatiseurs, prescriptions pour l'isolement, récupération optimale de la chaleur, etc.) et permettre à l'Etat d'encourager financièrement tant les mesures d'économie que la richesse de sources d'énergie renouvelables. (ats)

## mémento

## SAINT-IMIER

La Main-Tendue: téléphone 143.  
Service du feu: tél. 118.  
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.  
Police cantonale: tél. 41 25 66.  
Police municipale: tél. 41 20 46.  
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.  
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.  
Hôpital: tél. 42 11 22.  
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30, Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.  
Ambulance: tél. 42 11 22.  
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).  
A.A. (alcool. anon.): 41 12 18.

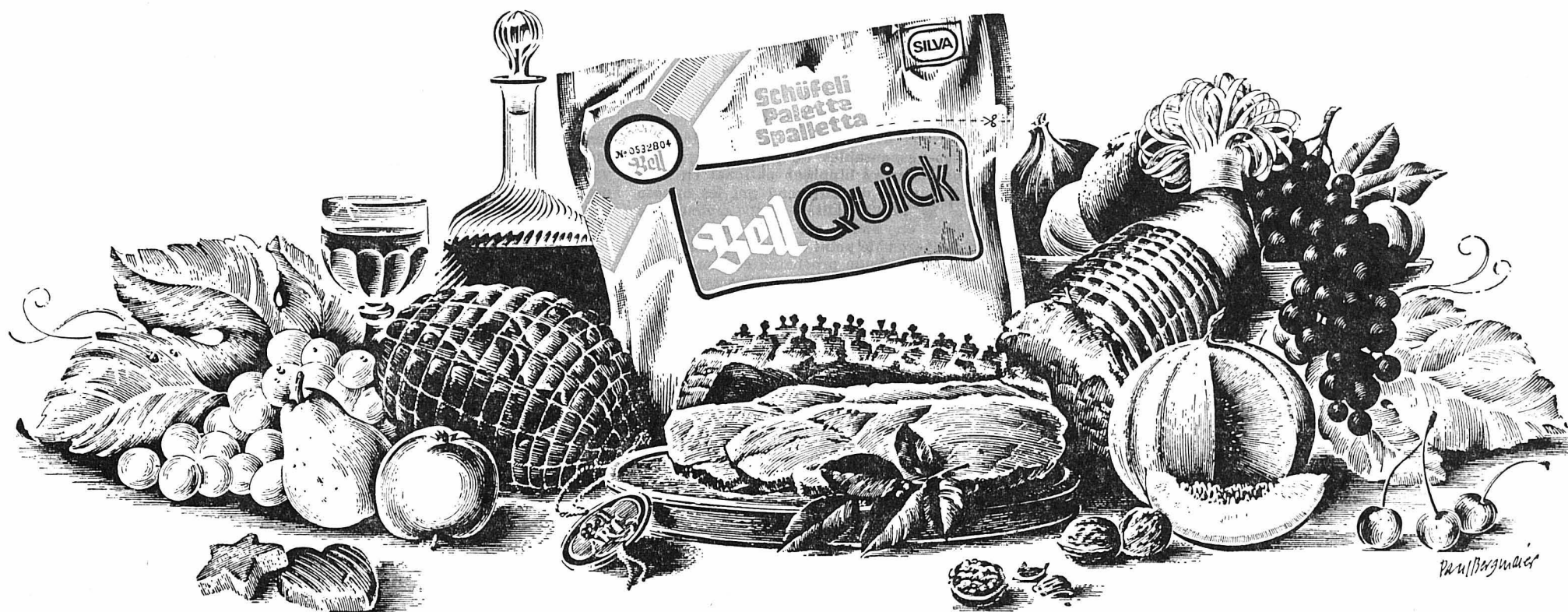
## TRAMELAN

Cinéma: 20 h. 15, Les désirs de Melody.  
L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.  
Services techniques et permanence eau-électricité: tél. 97 41 30.  
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.  
Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.  
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16, Dr Graden (032) 97 51 51, Dr Rossel (032) 97 40 28, Dr Notter (032) 97 65 65.  
Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.  
Aide familiale: tél. 97 42 50.  
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.  
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

## communiqués

Saint-Imier, fête de Noël de Bel-Autonne: La fête de Noël de Bel-Autonne aura lieu demain, à 14 h., à la salle de spectacles de St-Imier. Toutes les personnes âgées et ne faisant pas partie de Bel-Autonne sont cordialement invitées à cette magnifique fête. Rappel: les dons seront reçus avec reconnaissance.





## Un choix qui s'impose - le meilleur.

Quand il y va de palettes, la véritable palette Bell Quick s'impose (100 g 2.30). Au même titre, la noix de jambon Bell Quick (100 g 2.50), le jambon roulé Bell Quick (100 g 2.50), la langue fumée Bell Quick (100 g 2.25). Ou encore le cou de porc Bell Quick (100 g 2.60). Et en outre les savoureux jambons roulés, palettes avec ou sans os, jambons de lait, langues de bœuf et jambons tzigane. Après tout, ce n'est pas Noël tous les jours.

# Bell

Chaque année mieux coté

## LONGINES

Notre Bureau Technique est chargé du développement de la partie mécanique, statique et dynamique, des lecteurs optiques de marques et de caractères dans le cadre de notre programme péri-informatique.

Pour compléter cette équipe nous recherchons un **dessinateur en mécanique**

qui aura pour tâche de réaliser les dessins de détails nécessaires pour entreprendre la construction mécanique de nos lecteurs.

La formation requise est celle de dessinateur en mécanique (CFC ou équivalent) avec si possible une à deux années de pratique dans un bureau technique.

Ce collaborateur trouvera sa place dans une équipe dynamique, chargée de travaux variés et intéressants. Il bénéficiera des avantages d'une grande entreprise tels que caisse de retraite, horaire libre, restaurant d'entreprise, maison de vacances, etc.

Les offres de services, sont à adresser au chef du personnel de la

Compagnie  
des Montres  
**Longines Francillon S.A.**  
2610 St-Imier  
Tél. 039 421111

Longines, une marque du groupe GWC

**Scies à rubans**  
toutes grandeurs, neuves et occasions.

**Pierre Augsburger**  
Machines pour le bois  
Crêt 31 a et 31 b  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 84 46

**Ouvert le samedi matin**

## pour supporteurs H.C. Chaux-de-Fonds

et pour toute la famille,  
les pieds au chaud dans  
le modèle officiel aux couleurs  
du club. (Fr. 1.- versé au H-C  
par paire vendue)  
25/29

**29.-**

30/41

**35.-**

42/47

**39.-**

magasin populaire

**mp** **rix populaires**



LA CHAUX-DE-FONDS, CENTRE JUMBO

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL » 14

André BESSON

## « Les Auvernois » LA MARIE-DES-BOIS Roman

(ÉDITIONS MON VILLAGE - VULLIENS)

Les deux autres acquiescèrent silencieusement. Ils étaient tous enracinés dans le célibat. En fait de femmes, ils se contentaient des filles faciles rencontrées dans les auberges et sur les foires et avec lesquelles ils dépensaient leurs bénéfices. Seul Aristide, le second, avait depuis plusieurs années une liaison avec la femme d'un garde forestier de la Vieille-Loye qu'il cocufiait avec d'autant plus de plaisir que, comme ses frères, il n'aimait guère les porteurs de képis.

— Tu vois garçons, fit le père Siruguey avec un large sourire en découvrant ses dents aiguës, blanches comme celle d'un loup. Ces gueux-là ne sont pas près de se mettre la corde au cou.

— Ça leur ferait pourtant grand bien d'avoir une femme pour les dresser ! dit Marie.

Le vieux venait de reprendre son sérieux. Une lueur plus douce tempéra l'éclat de son regard.

— Chez nous, les charbonniers, reprit-il on ne va jamais contre le désir des gens. Chacun est libre de son destin, c'est la règle. On vit chacun pour soi et on n'embête jamais les autres. Si la Marie t'a accepté, c'est qu'elle a ses raisons pour vouloir se marier avec toi. Moi, je n'ai rien à dire à cela et eux non plus.

Il dut trouver que son discours manquait d'un peu de chaleur, c'est pourquoi, après un bref silence, il poursuivit :

— J'espère qu'elle te donnera autant de bonheur que ma défunte qu'était une bien bonne femme. En attendant la noce, on va arroser ça !

Il alla vers le « bacul » et en ressortit quelques instants plus tard en tenant une petite bonbonne paillée qu'il déboucha.

— C'est de la prunelle. On la distille avec l'alambic de Jouffroy, un coupeur de Germingney.

Puis, tourné vers ses fils, il appela :

— Oh ! Venez les gars !

Ce que l'arrivée de Pierre n'avait pas fait se produire à cet appel. Les trois hommes abandonnèrent les meules et se rapprochèrent du jeune couple et du vieux. Celui-ci tendit la bonbonne à Pierre Auvernois qui leva le goulot à la hauteur de sa bouche. Il but une gorgée de cet alcool parfumé que l'on faisait avec ces

petites prunes après récoltées à l'automne, le long des haies vives.

— Elle est fameuse, dit le jeune paysan en redonnant la bonbonne à Marcellin Siruguey qui but à son tour avant de passer celle-ci à ses fils.

Même Marie fêta l'événement en dégustant une rasade d'eau-de-vie. Après la deuxième tournée, les langues commencèrent à se délier.

— Alors comme ça, tu vas emmener la sœur ? demanda Joseph.

— Oui.

— Tu sais, elle est comme nous. Elle n'est pas riche.

— Ça ne fait rien.

— Si elle n'a pas de dot, elle est vaillante. Une femme comme elle vaut mieux qu'un sac d'écus.

— Elle n'a qu'un seul défaut, dit Mathieu, c'est la langue. On aime mieux te prévenir : avec elle, faudra pas compter avoir le dernier mot !

— Oh toi ! Toi ! fit Marie en se précipitant sur son frère le poing levé. En cette matière, tu n'as rien à m'envier !

Elle le pourchassa un instant autour des meules, tandis que les autres riaient de bon cœur.

— Tu as du travail ? questionna le père Siruguey qui venait de reporter la bonbonne à l'intérieur du « bacul ».

— Oui.

— Autrement, tu aurais pu venir ici, avec nous. Il y a de l'ouvrage pour tous dans notre métier. On ne gagne pas des fortunes, mais on mange à notre faim. On n'est pas malheureux.

— Je sais, dit Pierre Auvernois. Mais moi, je suis paysan. J'ai toujours travaillé la terre. Et puis, nous avons de la chance. Nous allons avoir une ferme en métayage. Une belle ferme. Celle des vieux Burdet, à la sortie de Chissey. Vingt journaux de bonne terres labourables et des prairies.

Il parlait avec une certaine fierté. Comme si l'exploitation sur laquelle il allait bientôt travailler avec Marie lui appartenait.

— Plus tard, poursuivit-il, lorsque nous aurons fait des économies, j'espère bien que nous aurons notre ferme à nous !

Cette remarque n'éveilla aucun écho particulier chez les charbonniers. Ceux-ci n'avaient pas du tout le sens de la propriété. Posséder maison, des champs, des prés, des animaux domestiques, les indifférait. Ils régnaient en maîtres sur un bien plus grand et merveilleux domaine. La forêt tout entière leur appartenait, avec ses plantes, ses bêtes, ses sources cachées et surtout ses mystères. Elle s'accordait à leur nature d'hommes libres et généreux. Ils connaissaient ses inépuisables ressources. Un sentiment spontané, puissant, une véritable passion les liait à cet univers végétal qu'ils n'eussent pas abandonné pour profiter de toutes les vaines richesses convoitées par d'autres.

(A suivre)



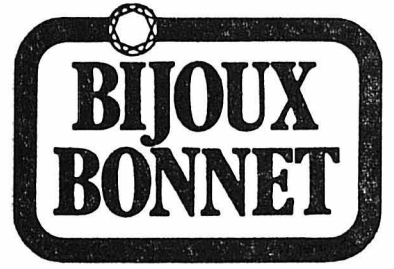


depuis 1895

# EXPOSE

ses créations

Vitrine : BANQUE NATIONALE, Léopold-Robert 60  
 Vitrine : TEINTURERIE MONNET, face Hôtel Moreau  
 Vitrine : B and B STORE, Léopold-Robert 38



Ouverture  
 700 - 1200 13.30 - 18.30  
 800 - 1200 samedi

Fabrication et vente  
 Numa-Droz 141  
 La Chaux-de-Fonds  
 Tél. 039 22 22 26.

**VENTE DIRECTE AUX PARTICULIERS**



## Skis de marque à l'étulage

Grand choix de grandes marques de skis à des prix très intéressants.

① CX 419: pour jeunes gens et enfants débutants qui désirent améliorer leur technique. Ce ski spécialement léger en matière synthétique convient pour chaque piste.

- 961-6013
- Long. 100-110 cm avec fixation S 111 129.-
- Long. 120-130 cm avec fixation S 111 139.-
- Long. -140 cm avec fixation S 222 149.-
- Long. 150-170 cm avec fixation S 222 159.-

**129.-** avec fixation

**249.-** avec fixation

**269.-** avec fixation

# Vögele

La Chaux-de-Fonds  
 Avenue Léopold-Robert 60

Fischer Cup d'Or:  
 ② un ski idéal pour l'agrément du skieur. Permet de skier de façon tranquille et équilibrée. Propriétés excellentes sur la glace.  
 961-6948 Long. 160-195 cm avec fixation S 222 249.-

③ Atomic Compact: un ski compact robuste, idéal pour skier légèrement et facilement. Il convient pour chaque piste, dans la haute neige et la neige molle. Il se laisse guider très aisément, réagit agilement.  
 961-6948 Long. 160-185 cm avec fixation S 222 269.-

# DENNER

Actions à partir du 14.12.79

## économie garantie!

Maintenant seulement:



<b>Apéritif Skipper</b>	70 cl	<del>11.20</del>	<b>9.95</b>
<b>Vermouth Ravallo</b>	rouge, 1 litre	<del>4.50</del>	<b>3.50</b>
<b>Vermouth Ravallo</b>	blanc, 1 litre	<del>4.60</del>	<b>3.80</b>
<b>Calvados</b>	Rés. des Capucins 40 Vol.%, 70 cl	<del>16.25</del>	<b>14.25</b>
Appellation Calvados du Pays d'Auge contrôlée			
<b>Kirsch de Bâle</b>	40 Vol.%, 70 cl	<del>16.70</del>	<b>15.70</b>
<b>Gin</b>	Bishop & Sons Finest London Dry	40 Vol.%, 70 cl	<del>17.85</del> <b>14.85</b>
<b>Whisky</b>	Old Mc Kerr	40 Vol.%, 70 cl	<del>18.90</del> <b>14.90</b>
<b>Churchill Whisky</b>		40 Vol.%, 70 cl	<del>23.60</del> <b>21.60</b>
<b>Rhum Bacardi</b>		40 Vol.%, 70 cl	<del>29.70</del> <b>27.20</b>
<b>Cognac Bisquit***</b>		40 Vol.%, 70 cl	<del>34.50</del> <b>30.50</b>
<b>Duchalet Café</b>	Liqueur 70 cl	<del>11.95</del>	<b>9.95</b>

**A des prix DENNER sensationnels.**





## Les petites fumées font les grandes pollutions

Avec les tuyaux d'échappement, ce sont les cheminées d'immeubles qui polluent le plus l'atmosphère, dans laquelle elles répandent chaque année plus de 200 000 tonnes d'impuretés et de substances toxiques: anhydride sulfureux, suie, cendres et particules de mazout.

La pollution de l'atmosphère atteint partout un seuil alarmant, en Suisse comme ailleurs. Pour se rendre compte à quel point notre environnement est menacé, il suffit de voir ce qui stagne au-dessus des toits les jours d'hiver où le vent ne souffle pas. Et ne parlons pas du danger de pollution des eaux que constituent les milliers de citernes à mazout enfouies dans le sol.

Un moyen existe pour chauffer, sans polluer, les quartiers, les villages et les villes entières: le chauffage à distance. Avec une cheminée unique, remplaçant des milliers de cheminées d'immeubles. Avec des filtres efficaces, qui retiennent des substances polluantes.

Le chauffage à distance, c'est du confort livré à domicile. Vous n'avez plus à vous soucier des achats de combustible, de l'entretien de la chaudière, du brûleur et de la citerne. Finie aussi l'obligation de faire ramoner la cheminée.

Demandez-nous de la documentation à ce sujet.

**Le chauffage à distance –  
une bonne solution  
parmi d'autres.**

**SULZER**

*Technique de l'énergie*

Sulzer Frères Société Anonyme · 1001 Lausanne



## Le Conseil fédéral n'est pas objectif !

### Les explications officielles pour les scrutins mises en cause

Depuis deux ans le citoyen appelé à voter sur des objets fédéraux reçoit, en même temps que sa carte d'électeur, des explications officielles rédigées par le Conseil fédéral. Ces explications ont été la cible, hier au Conseil national, d'une attaque lancée par le socialiste bâlois Alexandre Euler. Président du comité formé autour de l'initiative antinucléaire, M. Euler fait part de sa « cuisante expérience ». Les explications gouvernementales, affirme le député bâlois, sont unilatérales. Les arguments de ceux qui combattent la position officielle y sont certes mentionnés, mais de façon tronquée. Il n'y a qu'un remède à cela : donner la possibilité aux comités d'initiative ou aux comités référendaires de rédiger eux-mêmes les arguments qui sont les leurs.

Tel est également le contenu de la motion que présente M. Euler. Motion que viendront défendre tour à tour le socialiste autonome tessinois Carobbio, le démocrate du centre zurichois Akeret et les socialistes bernois Baumlin (un professeur de droit constitutionnel) et Muller (le président de l'Union syndicale suisse qui, il n'y a pas longtemps, a adressé la même demande directement au Conseil fédéral).

Le chancelier de la Confédération, M. Karl Huber, demande un peu d'indulgence. L'institution est trop jeune pour qu'on puisse rendre des jugements définitifs. La loi sur les droits politiques est claire : c'est le Conseil fédéral qui est chargé de rédiger ces explications. Un Conseil fédéral qui s'efforce d'être équitable.

Par 82 voix contre 74, le Conseil national suit la recommandation du chancelier. Il donne à la motion une forme moins contraignante, celle du postulat. D. B.

## Conseil national: de la météo au fisc

Le Conseil national s'est par ailleurs occupé hier, avant-dernier jour de la session d'hiver, d'une foule de sujets différents. Ainsi, il a approuvé sans opposition une loi sur les demandes d'indemnisation envers l'étranger de même que l'agrandissement de l'Institut suisse de météorologie, il a réparé notamment de l'attitude de la Suisse à l'égard des pays non-alignés des explications distribuées au citoyens avant les votations populaires ainsi qu'une motion visant à des allègements fiscaux.

Lorsque des Suisses de l'étranger sont victimes de nationalisations dans leur pays de résidence, le gouvernement suisse et plus particulièrement le Département des Affaires étrangères, s'efforcent de négocier un arrangement avec le pays en question. Ces négociations débouchent généralement sur le versement d'une somme forfaitaire, qu'il s'agit ensuite de répartir parmi les personnes spoliées. Or, depuis l'entrée en vigueur — en 1969 — de la loi sur la procédure administrative (LPA), cette indemnisation s'est sensiblement compliquée. Le projet de loi que le Conseil national a adopté hier à l'unanimité restreint l'application de la LPA dans certains domaines, afin de faciliter et surtout d'accélérer cette procédure d'indemnisation.

### PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE

Une minorité de la commission, emmenée par le socialiste zurichois Hansjörg Braunschweig, proposait de conserver l'instance du Tribunal fédéral. Pour lui, une commission de recours qui, comme la Commission d'indemnisation, est réunie par le Conseil fédéral, est à la fois juge et partie. M. André Gautier (lib., GE) en revanche, estime qu'il faut dans l'intérêt de la justice, conserver les trois instances. M. Pierre Aubert, chef du Département des Affaires étrangères, n'est pas d'accord. Avant 1969, plus de 40.000 cas d'indemnisations ont été liquidés sans problèmes et sans Tribunal fédéral. En revanche, l'accord d'indemnisation conclu en 1973 avec la Hongrie était soumis au nouveau régime (après l'entrée en vigueur de la LPA). Deux recours

au Tribunal fédéral — tous deux rejetés — ont retardé de plusieurs mois le versement des indemnités.

### LA MÉTÉO... ET LE RESTE

Par 118 voix sans opposition, les députés ont voté un crédit de 11,1 millions de francs pour la construction d'un nouveau bâtiment à l'Institut suisse de météorologie à Zurich. En réalité, cette construction ne servira pas seulement à améliorer les prévisions du temps : outre un nouveau système de traitement des données météorologiques, on y logera également des équipements destinés à la surveillance de la radioactivité ainsi qu'au repérage d'avions et au service d'alerte de la Défense nationale. Le tout fonctionnera 24 heures sur 24.

### LA SUISSE

#### ET LES NON-ALIGNÉS

La participation de la Suisse à la Conférence des pays non-alignés, qui s'est tenue récemment à La Havane, a suscité un mini-débat de politique étrangère. Le conseiller national Edgar Oehler (pdc., SG) s'en était offusqué en raison du rapprochement avec le bloc soviétique qui s'est manifesté lors de cette conférence, et, estimant que notre pays avait contribué à cette évolution,

il avait interpellé le Conseil fédéral à ce sujet. Bien que mécontent de la réponse écrite du gouvernement, le député saint-gallois a laissé à sa collègue Doris Morf (soc., ZH) le soin de lancer la discussion. Elle en a profité pour s'en prendre vigoureusement à « l'analphabétisme » de ceux qui prônent le repli de la Suisse sur elle-même et défendent chaleureusement la politique d'ouverture du conseiller fédéral Pierre Aubert. Peu après, celui-ci mettait lui-même les points sur les « i » : comme celles des autres pays neutres d'Europe, la délégation suisse avait uniquement un rôle de spectateur à La Havane, cette présence n'a donc aucune influence sur la neutralité helvétique, mais renforce indirectement les positions des pays partisans d'une stricte indépendance envers les deux « blocs ». Au surplus, cela fait partie du travail d'information politique et économique de notre diplomatie que d'assister à des conférences qui réunissent tout de même une centaine de pays à l'égard desquels la Suisse ne peut rester indifférente.

### CORRIGER LA PROGRESSION A FROID ?

En fin de séance, le Conseil national a commencé un nouveau débat fiscal. Par une motion, M. Otto Stich (soc., SO) demande que le Conseil fédéral corrige les effets de la progression à froid en allégeant l'impôt de défense nationale pour les bas et moyens revenus. Alors que M. André Gautier (lib., GE) s'opposait à cette motion qui ne fait qu'inviter le gouvernement à appliquer un principe inscrit dans la Constitution, elle a notamment reçu le soutien du démocrate-chrétien saint-gallois Regimius Kaufmann. Cela suffira-t-il ? Réponse aujourd'hui.

### PRESSIONS : ANDREAS GERWIG SE RÉTRACTE

Un an après avoir dénoncé les « très fortes pressions » exercées par les banques sur les parlementaires, le conseiller national Andreas Gerwig (soc., BS) est remonté à la tribune pour retirer ces déclarations. Sur la base d'une enquête menée par le bureau du Conseil national, qui présentait hier son rapport, le député bâlois a reconnu que les affirmations qu'il avait lancées « dans le feu du débat » sur l'imposition des banques, n'étaient pas fondées. (ats)

## Assemblée communale mouvementée à Kaiseraugst

### Les citoyens contre la centrale nucléaire

La commune de Kaiseraugst s'oppose à la centrale nucléaire que l'on projette de construire sur son territoire, sans que l'on puisse faire de compromis, a affirmé mercredi soir le maire de Kaiseraugst Meinrad Schmid devant l'assemblée communale. Sa déclaration n'a pas empêché plusieurs personnes de qualifier les protestations de l'exécutif communal de Molles, pas assez circonstanciées et d'incompétentes.

Une proposition de signer une protestation de 35 pages rédigée par l'avocat des opposants à la centrale, Me Martin Schubarth, a cependant été re-

fusée en votation consultative par 87 voix contre 67. Cette protestation a déjà été signée par plusieurs villages voisins. Les citoyens de Kaiseraugst s'en sont donc finalement tenus à la prise de position du Conseil communal, qui fait part de son refus de la centrale dans le cadre de la procédure de consultation en cours.

Il y a quelques années, les autorités communales de Kaiseraugst s'étaient pourtant montrées favorables à la construction d'une centrale nucléaire sur le territoire de la commune argovienne. (ats)

## Le Conseil des Etats en désaccord avec M. Ritschard

### « Allez négocier la renonciation à la centrale de Kaiseraugst »

Le Conseil des Etats a accepté hier un postulat Egli (pdc-LU) qui demande au Conseil fédéral de prendre l'initiative de déterminer avec le consortium de Kaiseraugst et les cantons concernés à quelles conditions on pourrait renoncer à ce projet de centrale nucléaire. M. Ritschard, quant à lui, a défendu la position du gouvernement : il ne lui appartient pas d'engager des négociations, tant que dure la procédure sur l'autorisation générale dont l'issue n'est pas connue. S'il y a lieu de négocier, c'est au consortium à en prendre l'initiative et non à l'exécutif fédéral. Après un bref débat contradictoire, le Conseil des Etats a décidé de transmettre au Conseil fédéral le postulat Egli, et il s'est ainsi mis en opposition avec l'avis du gouvernement.

### CONVERSATIONS EXPLORATOIRES OU ÉPREUVE DE FORCE ?

Sans être un adversaire déclaré des centrales atomiques, M. Egli (pdc, LU) pose tout crûment les problèmes autour de la construction à Kaiseraugst d'un complexe nucléaire, dans une région à forte densité de population, en majorité hostile et craignant les risques d'une telle entreprise dont l'accident de Harrisburg a démontré le danger. Dans ces conditions, ne vaudrait-il pas mieux renoncer à construire la centrale nucléaire de Kaiseraugst, afin d'éviter une funeste épreuve de force entre partisans et opposants ?

Le postulant décrit la situation juridique actuelle. Après la mise en vigueur de la loi sur l'énergie atomique, il appartient au consortium déjà au

bénéfice d'une autorisation de site d'apporter la preuve du besoin pour obtenir l'autorisation générale. Cette demande est en cours, et le Conseil fédéral devra trancher. S'il refuse l'autorisation générale, il y aura négociation sur une éventuelle indemnité qui peut aller loin, le consortium ayant déjà investi plusieurs centaines de millions dans ce projet. Si le gouvernement dit oui, il appartiendra au Parlement de trancher, et ce sera une décision politique, si elle était négative, se poserait derechef le problème de l'indemnisation. Si l'Assemblée fédérale se prononce en faveur de l'autorisation générale, on serait placé devant l'épreuve de force avec les adversaires dont on sait maintenant ce que signifie pour eux une « action non violente ». Or, une fois l'autorisation accordée, comment le Conseil fédéral pourrait-il faire respecter le droit à tout prix ? La Confédération n'est dotée d'aucune force de police, et l'intervention de l'armée contre des civils n'est pas une solution à envisager. Or, il faut précisément éviter une telle épreuve de force, en faisant s'asseoir autour de la table de négociation les principaux intéressés — consortium, sociétés y participant, cantons ayant des parts, cantons de site, cantons voisins et communes limitrophes. Que la Confédération prenne l'initiative — et rapidement.

### L'AUTORISATION DE SITE N'EXCLUT PAS L'AUTORISATION DE CONSTRUIRE

M. Ritschard, conseiller fédéral, s'oppose énergiquement à un tel postulat, mais sans trop d'illusions sur l'issue du débat. Il reconnaît que la situation est telle que l'a dépeinte M.

## Traité monétaire Suisse-Liechtenstein : presque chose faite

### La jungle financière un peu plus transparente

Bientôt, le Liechtenstein fera partie non seulement du territoire douanier de la Suisse, mais également de son territoire monétaire. C'est-à-dire que les mesures monétaires que prendra la Banque Nationale Suisse s'appliqueront automatiquement à la Principauté. La BNS pourra vérifier sur place si ses mesures sont appliquées. La répression pénale des infractions commises au Liechtenstein appartiendra en dernière instance au Tribunal fédéral. Tel est le résultat des négociations menées depuis trois ans entre les deux pays. Un projet de traité a été mis au net mardi à Berne. La délégation suisse était conduite par l'ambassadeur Emanuel Diez, chef de la Direction du droit international public au Département des affaires étrangères, du Liechtenstein par M. Kieber, suppléant du chef du gouvernement.

De notre rédacteur parlementaire à Berne : Denis BARRELET

En 1920, unilatéralement, le Liechtenstein décida de faire du franc suisse sa monnaie nationale. Il ne conclut aucun accord avec la Suisse. Lorsque, ces dernières années, la Banque Nationale Suisse multiplia les mesures pour sauvegarder le franc, Berne et Vaduz s'arrangèrent de cas en cas pour que les ressortissants liechtensteinois soient assimilés aux citoyens suisses.

En juillet 1976, le Conseil fédéral jugea le moment venu de régulariser la situation. Ou bien le Liechtenstein concluait un traité avec la Suisse, comme il l'a fait pour les douanes ou les postes. Ou bien il acceptait que ses ressortissants soient considérés comme des étrangers frappés de plein fouet par les mesures de sauvegarde décidées par la Suisse.

Le Liechtenstein n'a pas longtemps hésité. D'où ce projet de traité qui va maintenant être soumis aux deux gouvernements. Aux termes de ce traité, la Banque Nationale disposera au Liechtenstein des mêmes attributions qu'en Suisse. Une procédure spéciale est prévue pour les enquêtes administratives sur place. Les banques et sociétés ayant leur siège au Liechtenstein seront considérées comme domiciliées en Suisse. La répression pénale des infractions commises au Liechtenstein incombera aux tribunaux locaux en première et deuxième instance, le Tribunal fédéral statuant en dernier lieu. Le traité contient également des dispositions concernant l'exécution des jugements, l'entraide judiciaire et administrative.

Pour que la BNS puisse dépister les éventuels abus, le Liechtenstein

modifiera son droit des sociétés. Celui-ci devra assurer une plus grande transparence que jusqu'ici. Ce sera chose faite l'été prochain. C'est à ce moment-là que le traité pourra être signé. Puis s'engagera la procédure de ratification devant les Chambres fédérales. Si bien que le traité n'entrera pas en vigueur avant 1982.

L'importance du Liechtenstein comme refuge pour capitaux fuyant le fisc ne devrait pas trop sensiblement décroître. Le traité monétaire ne touche pas le domaine fiscal. La Principauté, son fisc du moins, continuera à traiter avec des gants les sociétés établies sur son sol. Elle continuera à ne pas percevoir d'impôt anticipé.

### VOUS PARLEZ COMME UN IMPÉRIALISTE !

Le Liechtenstein, précisément, a inspiré quelques propos peu amènes à des conseillers nationaux, hier. Le socialiste fribourgeois Félicien Morel, auteur d'une interpellation, a fait le procès des 30.000 à 40.000 instituts financiers, fondations, sociétés anonymes, etc. établis au Liechtenstein, qui réussissent à placer 11,6 milliards de francs dans nos banques. Et de souhaiter que l'Administration fédérale des contributions soit mieux outillée pour prendre en chasse les fraudeurs.

Le conseiller fédéral Chevallaz a rappelé à l'interpellateur que le Liechtenstein est un état souverain et indépendant. « Vous parlez comme un impérialiste, M. Morel ! » Que le Liechtenstein se soit engagé à modifier son droit des sociétés, voilà qui est tout de même intéressant. Quant à l'Administration fédérale des contributions, elle possède depuis peu des brigades antifraudes, dont il ne faut pas sousestimer l'efficacité, ainsi que le prouve l'affaire de l'organisation Fakta, spécialisée dans la comptabilité de dentistes.

Que dit Liechtenstein dit aussi Texon et Crédit Suisse. Ici, le fisc suisse n'a rien perdu puisqu'il a pu encaisser quelque 200 millions d'impôts arriérés. D'accord avec un autre interpellateur, le socialiste bernois Richard Muller, M. Chevallaz a jugé exagérée la mansuétude dont les tribunaux ont fait preuve à l'égard du Crédit Suisse, dont on peut vraiment se demander s'il a ignoré si longtemps les petites affaires de Chiasso. Mais la justice a rendu son verdict ; il doit être accepté. L'Administration fédérale, elle, a fait preuve d'une rigueur exemplaire, a souligné le chef du Département des finances. Mettre sur pied une commission d'enquête spéciale, comme le veut M. Muller ? Le principe de la séparation des pouvoirs l'interdit strictement.

LAUSANNE. — La Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) est favorable à la création d'une autorité de recours indépendante comme le demande une motion du Conseil des Etats approuvée mercredi.

ZURICH. — On a appris lors d'une conférence de presse de l'Union des banques cantonales suisses, hier à Zurich, qu'il fallait s'attendre à une hausse d'un demi pour cent des taux hypothécaires pour le début de l'année 1980.

## Les Suisses préfèrent MM. Furgler et Ritschard

Les conseillers fédéraux Kurt Furgler et Willi Ritschard sont les préférés des Suisses. Ils ont obtenu respectivement les notes 4,9 et 4,8 dans le sondage effectué par l'Institut Publistet de Zurich, auprès de 1000 personnes représentatives de la population suisse. M. Hans Hurlimann et M. Pierre Aubert suivent avec 4,4 chacun ; puis M. Fritz Homegger avec 4,3 ; MM. Georges-André Chevallaz et Rudolf Gnaegi obtiennent les plus mauvaises notes, avec respectivement 3,9 et 3,8. Ils sont pour la première fois en-dessous de la limite de 4 points.

Les Romands et les personnes entre 25 et 35 ans sont les plus critiques. On remarque également que les femmes donnent de meilleures notes que les hommes. (ats)

BERNE. — Le gouverneur de la Banque centrale iranienne, M. Alisera Nobari, a séjourné en Suisse mercredi et hier.

M. Nobari, qui est âgé de 32 ans, avait déclaré avant son départ pour l'Europe, qu'il tenterait d'obtenir le séquestre des biens de l'ex-chah devant les tribunaux européens et américains.

Selon le gouverneur, l'ex-chah a des comptes auprès de banques suisses qui devraient pouvoir être gelés. Il en va de même de la villa Suvretta à Saint-Moritz qui devrait pouvoir être saisie.

BERNE. — Le nombre de véhicules à moteur immatriculés en Suisse à la fin septembre a augmenté de 4,5 pour cent par rapport à l'année précédente pour atteindre le chiffre de 2,577 millions. Par rapport à septembre 1969 ce nombre s'est accru de plus d'un million, indique l'Office fédéral de la statistique dans un communiqué.

res concernés. Elle trouvera les portes ouvertes chez M. Ritschard qui, quant à lui, est d'avis d'attendre les résultats de la procédure d'autorisation générale en cours. Le Conseil fédéral tiendra compte de tous les éléments et en partant de l'idée que la loi sur l'énergie nucléaire veut protéger la population. On ne saurait encore préjuger de l'attitude du Conseil fédéral face à la preuve du besoin, dans une situation internationale si mouvante. Il faut donc rejeter le postulat.

M. Egli maintient le postulat, et après quelques interventions de parlementaires, au vote, le Conseil des Etats accepte le postulat Egli par 26 voix contre 10 et donne ainsi mandat au Conseil fédéral d'entamer des négociations avec le consortium.

### RESPECT DES LANGUES NATIONALES

En fin de séance, M. Donzé (soc, GE) rompt une lance énergique en faveur du respect du trilinguisme. Trop de documents officiels à l'intention des députés ne sont établis qu'en allemand. Par une motion, il demande au Conseil fédéral de remédier à cette situation et entre autres de renforcer les services de traduction et de participer au système de traduction automatique « Eurotra » des communautés européennes, comme le propose l'Institut d'études sémantiques et cognitives de l'Université de Genève. M. Huber, chancelier de la Confédération se déclare prêt à accepter l'idée sous forme de postulat, mais M. Donzé maintient la forme impérative de la motion qui est adoptée par 21 voix contre 12.

Hugues FAESI



• NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL •

Au Tribunal correctionnel de Neuchâtel

A trop vouloir jouer avec la fumée interdite...

Les deux prévenus A.B. et M.R., qui comparaissent mercredi matin devant le Tribunal correctionnel, étaient accusés de vol, de dommages à la propriété, de recel, etc., classiquement désormais, pourrait-on ajouter, d'infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants.

Très jeunes encore, ils sont nés respectivement en 1960 et 1959, les deux accusés ont donc placé leur vie sur l'orbite étroite et glissante de la toxicomanie. Ils ont dû accomplir les minutieux exercices de style qui incombent à tous ceux qui, étant consommateurs patents

gité ces substances-là, A.B. répondit que c'était pour se sentir léger et bien, et que la seule différence, ou presque, entre la drogue et l'alcool réside en le fait que la seconde est parfaitement légale...

A.B. et M.R. ont goûté, en petites ou en grosses quantités, à peu près à tout ce qui se trouve sur le marché de la drogue. Ils ont commencé gentiment, pour « essayer » il y a quelques années. Mais ils disent tous deux avoir complètement stoppé leur aventure de drogué. A.B. a démissionné, il travaille régulièrement maintenant et donne entière satisfaction à ses nouveaux employeurs. M.R., quant à lui, débutera prochainement dans un nouvel emploi en ville.

LE RÉQUISITOIRE

Le procureur général, au cours de son réquisitoire, demanda aux jurés de retenir les faits dans leur intégralité. Il réfuta la notion d'irresponsabilité avancée par les accusés, arguant du fait que B. s'était approprié des objets qu'il avait convoités avant l'absorption de médicaments et d'alcool et que, par conséquent, il avait été conscient de la portée grave de ses actes. Il requerra contre B. une peine de huit mois d'emprisonnement, sans s'opposer au sursis, mais demanda la révocation d'un précédent sursis. La dévolution à l'Etat se montant à 1000 fr. Pour R. le procureur retint l'acte de recel, demandant finalement cinq mois d'emprisonnement avec octroi du sursis et l'application d'un patronage de même que la révocation d'un précédent sursis; la dévolution à l'Etat se montant dans ce cas-là à 200 francs.

LA PLAIDOIRIE

Le défenseur des prévenus axa sa plaidoirie sur l'irresponsabilité de ses clients lors du vol par effraction. L'influence de l'alcool était, selon lui, prépondérante; R. voulant porter secours à son ami blessé lors de l'opération. Il fit

également remarquer que les jeunes gens, afin d'assurer leur propre consommation de stupéfiants, n'avaient finalement commis qu'un délit successif et non pas une succession de délits. Leur rôle d'intermédiaire ne leur permettant pas forcément de se rendre compte de la situation des délinquants se sont même fait quelque peu arnaquer par leurs « clients ». Il demanda aux jurés de tenir compte de situations familiales difficiles vécues par les jeunes gens et par là de considérer leur responsabilité diminuée. Ils ont été pris dans l'engrenage habituel qui laisse rarement sortir ses proies intactes. Il invoqua également les bonnes dispositions actuelles des accusés qui ont décidé de tourner la page une fois pour toutes. Il demanda une peine de deux mois d'emprisonnement avec sursis pour B., avec un patronage, un mois à un mois et demi pour R. avec sursis, peine complémentaire à celle du 19 juillet de cette année, et un patronage également.

LE JUGEMENT

Après délibérations, le jugement suivant est rendu: A.B. est condamné à six mois de prison, moins 27 jours de préventive subie, peine additionnelle à une précédente condamnation. Il devra en outre verser à l'Etat une dévolution de 1000 fr. auxquels viennent s'ajouter les frais de 720 fr. M.R. est condamné à quatre mois de prison, moins 23 jours de préventive subie, peine additionnelle à une précédente, infligée par le Tribunal de police, et R. devra verser 200 francs à titre de dévolution à l'Etat, les frais mis à sa charge se montant à 400 francs. Le tribunal a également ordonné la confiscation et la destruction du matériel saisi. Les peines infligées aux prévenus sont assorties du sursis durant trois ans, le tribunal a estimé qu'un patronage durant cette même période ne pouvait qu'être salutaire et bénéfique aux deux jeunes gens. (ij)

Restructuration de l'ESRN et de sa direction

La Commission de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel (ESRN) s'est réunie récemment sous la présidence de M. Henri Rivier, président, pour se prononcer sur un projet de restructuration élaboré depuis plusieurs mois en collaboration avec le Département de l'Instruction publique.

L'ESRN, confinée, au départ, aux collèges des Terreaux et du Pavillon du Château dont le caractère provisoire dure depuis plus de 20 ans, a été progressivement dotée au cours des années d'une partie du Collège des Coteaux à Pesoux, du Collège latin, du Collège des Sablons (rendu entretemps à la section préprofessionnelle) et du complexe scolaire du Mail. De 1500 à l'origine, ses effectifs atteignent aujourd'hui 2150 élèves encadrés par 200 maîtres et maîtresses. La direction centralisée, confiée à un directeur unique, appuyé par un directeur adjoint et cinq maîtres principaux a pu, jusqu'à maintenant, assurer l'unité de l'ensemble. Le prochain départ du directeur, M. André Mayor, qui fut l'âme et le « patron » de l'école pendant 15 ans et qui prendra sa retraite au printemps 1980, exigeait une reorganisation. Il s'agissait aussi de mettre en place une structure qui donne toutes garanties d'efficacité au futur syndicat intercommunal en préparation pour remplacer l'actuelle Convention de l'ESRN et le Syndicat ACES.

L'intérêt des élèves étant au centre de ses préoccupations, la Commission d'école a recherché, en priorité, des solutions qui renforcent l'animation pédagogique et, par conséquent, la qualité de l'enseignement. Ces objectifs sont plus faciles à atteindre au sein d'une structure décentralisée qui favorise l'engagement, la disponibilité et la participation du corps enseignant. C'est pourquoi l'ESRN sera subdivisée, dès le 15 avril 1980 et pour une période expérimentale de trois ans, en trois collèges autonomes: le Mail (les deux pyramides), les Terreaux et les Coteaux, ce dernier collège comprenant, tant qu'il existe, le pavillon du Château. Chaque collège sera doté d'une équipe de direc-

tion formée d'un directeur et d'un sous-directeur qui assureront chacun quelques heures d'enseignement. Des conseils de collège dans lesquels siègeront, aux côtés de la direction, deux représentants du corps enseignant, auront la compétence de prendre des décisions dans certains domaines délimités touchant, en particulier, à l'animation pédagogique, l'accord de leurs directeurs étant réservé. Chaque collège disposera, au surplus, d'un secrétariat subordonné au directeur.

Pour éviter l'éclatement de l'ESRN, il fallait aussi assurer son entité au plan des responsabilités de gestion et d'administration à l'égard du futur syndicat intercommunal et de la Commission d'école. En matière pédagogique également, des conceptions communes devront être dégagées pour harmoniser, entre autres, l'enseignement entre les collèges. Un Comité de direction, formé des trois directeurs, traitera toutes les questions qui intéressent ou qui ont une incidence sur l'ensemble de l'école. Un président du Comité de direction, nommé pour trois ans, sera chargé, en qualité de « primus inter pares », de la coordination et du contrôle. Le secrétaire du collège du Mail, qui disposera du personnel et des équipements centralisés, sera chargé, sous l'autorité dudit président, de la coordination administrative entre les trois collèges et du secrétariat du syndicat intercommunal, de la Commission d'école et du Comité de direction. Pour ne pas perturber la bonne marche de l'école, le dispositif administratif entrera progressivement en vigueur; le Comité de direction disposera d'un délai d'une année pour mettre en place ce dispositif dans le cadre d'un règlement administratif qu'il aura pour mandat d'élaborer et qui fera l'objet, le moment venu, d'une décision de la Commission d'école.

Après une longue discussion, la Commission de l'ESRN a accepté, sans opposition, le plan de restructuration et a décidé de mettre au concours les postes de directeurs/trices et de sous-directeurs/trices des trois collèges.

(comm)

COMPOSITION DU TRIBUNAL

Président: M. Jacques Ruedin; jurés: Mme Jeanne Schmidt, M. Jacques Guye; greffier: Mme M. Steininger; ministère public: M. Henri Schupbach.

de substances prohibées, doivent se débrouiller pour financer au mieux leur négoce. Assurer la permanence de l'approvisionnement signifie, pour la plupart des jeunes toxicomanes, l'habituel engrenage de la vente de drogue à des tiers, et, si le petit bénéfice retiré de cette vente ne suffit pas à leur propre alimentation, ils doivent trop souvent commettre des vols. A.B. et M.R. ont donc emprunté ce chemin-là, le premier entrant par infraction dans un établissement public de la ville, où il travaillait pendant la journée, et dérobant un peu plus de 200 fr. et quelques bouteilles de jus de fruit. Lorsque la police arrêtera les deux compères, elle trouvera l'argent sur M.R., celui-ci accusé de recel ne pouvant à l'audience expliquer comment et pourquoi cet argent s'est soudainement trouvé en sa possession.

Les deux prévenus commentant les événements liés au vol, diront avoir été en état de parfaite irresponsabilité, tous les deux ayant ingéré une forte dose de médicaments et d'alcool. A la question du procureur qui leur demandait pourquoi ils avaient bu et ingur-

PAYS NEUCHÂTELOIS

Délivrance de diplômes

Dans sa séance du 4 décembre 1979, le Conseil d'Etat a délivré:

Le diplôme cantonal de technicien d'exploitation à Mlle Veronika Furka, à La Chaux-de-Fonds, à MM. Jean-Bernard Grobety, à Delémont (JU), à MM. Marcel Guenin et René Marchon, tous deux à La Chaux-de-Fonds, à M. Pierre Leboeuf, à Colombier, à M. André Linder, au Landeron, à MM. Eustachio Longobardi, René Matthey et Luciano Pislor, tous trois au Locle, à M. Jacques Neuenschwander, à St-Imier, à M. Marc Spühler, à Neuchâtel et à M. Bernard Stolz, à Marin.

Le diplôme cantonal de technicien constructeur à MM. Jean-Bernard Gerber, à La Chaux-de-Fonds et Jean-Marcel Piquerez, à Sainte-Croix.

Nouveau notaire

Dans sa séance du 27 novembre 1979, le Conseil d'Etat a délivré le brevet de notaire à M. Marc André Nardin, à La Chaux-de-Fonds.

mémo

Neuchâtel

Jazzland: 17 h. - 2 h., Cousin Joe. Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Armand, rue de l'Hôpital. Ensuite, tél. 25 10 17.

SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.

La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, L'Evadé d'Alcatraz; 17 h. 45, Amour handicapé.

Arcades: 20 h. 30, Le Livre de la Jungle.

Bio: 18 h. 30, La Marge; 20 h. 45, Hair.

Palace: 15 h., 20 h. 45, Tess.

Rex: 20 h. 45, Le monde est plein d'hommes mariés.

Studio: 18 h. 45, Despair; 21 h., La prof du bahut.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 18 h. 30, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 et 53 30 30. Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.

Main-Tendue: tél. 143.

Aide familiale: tél. 53 10 03.

Ambulance: tél. 53 21 33.

Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.

Val-de-Travers

Château de Môtiers: expos. aquarelles Nicole Spillmann.

Fleurier, salle du Stand: expos. Dubois - Minelle.

Couvet cinéma Colisée: 20 h. 30, Jukebox.

La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente. Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.

SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.

Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48. Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.

Police cantonale: tél. 61 14 23. Police (cas urgents): tél. 117.

Police du feu: tél. 118.

Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.

Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ

Cernier: soirée swing avec les Jumpin'seven

Comme son nom ne l'indique pas, Jumpin'seven — orchestre de jazz neuchâtelois — compte huit musiciens d'une moyenne d'âge avoisinant la quarantaine. Au départ, il y a quinze ans, l'orchestre se composait de sept musiciens. Depuis 1969, un nouveau à rejoint les rangs. Dirigé par Claude Joly, avocat à Neuchâtel, Jumpin'seven a de réelles possibilités dans plusieurs genres, du dixieland au pop jazz. Il semble toutefois avoir une préférence pour le middle et quelques thèmes anciens. On ne saurait lui en faire le reproche. Jumpin'seven se produisait samedi soir dans le hall du Centre scolaire de La Fontenelle, transformé pour la circonstance en Caf'conc. Il répondait à une invitation du Ciné-club de Cernier et environs, qui, vraiment, avait bien préparé cette soirée, dédiée au jazz.

Malheureusement, peu de monde pour venir applaudir Jumpin'seven et

découvrir huit gaillards, bourrés de talent, de bonne humeur et d'humour. Des musiciens amateurs, qui jouent pour le plaisir, mais en respectant les normes des professionnels. Donc le public n'est pas volé. D'emblée, il se laisse prendre par la musique. Et le répertoire est varié. Des thèmes anciens, souvent bien connus alternent avec des thèmes parfois plus modernes et peut-être moins populaires. Jumpin'seven a notamment joué quelques-uns des chefs-d'œuvre de Louis Armstrong, Duke Ellington, John Lewis, etc. Pendant près de quatre heures, les musiciens dont on sent réellement le métier (tous, sauf un, font partie de l'orchestre depuis sa création) nous ont emmenés dans l'univers du jazz des années 30 ou d'aujourd'hui. Sans bavure, ou presque, et avec beaucoup de simplicité. Le Ciné-club a eu fin nez! (pab)

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table with columns for A (Cours du 12 décembre) and B (Cours du 13 décembre) for various locations including NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENÈVE, and ZÜRICH, listing stock prices and exchange rates.

Table with columns for BALE, ZÜRICH, and NEW YORK, listing stock prices and exchange rates for various companies and indices.

Table titled 'FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES' listing various funds and their prices.

Table titled 'INDICE BOURSIER SBS' listing various indices and their values.

Convention or: 14.12.79 Plage 23.700. - Achat 22.430. - Base argent 1100.





Serre 90  
2300 La Chx-de-Fds  
Tél 23 00 55

Fers à bricelets net 139.-  
Fers à repasser double vapeur net 87.-  
Mini friteuse «Zyliss» garantie 2 ans avec câble 38.-

**ACTUEL**  
SPORTING OCCASIONS

- VW GOLF GLS 1978 24 400 km.
- VW GOLF LS Spéciale 1977 49 000 km.
- VW GOLF L 1975 45 400 km.
- VW GOLF GLS 1978 23 000 km.
- VW SCIROCCO TS 1975 57 000 km.
- VW SCIROCCO GL 1978 10 500 km.
- VW PASSAT L 1977 39 900 km.
- VW PASSAT L 1975 48 000 km.
- VW PASSAT GLS aut. 1978 24 500 km.
- AUDI 80 L et LS 1975 - 1976 - 1977 - 1979 un très beau choix!
- AUDI 100 L 1977 46 000 km.
- ALFASUD 1.3 SUPER 1978 15 000 km.
- FIAT X 1-9 1977 10 000 km.
- FIAT 131 A 1976 43 500 km.
- FIAT 900 COMBI 1977 18 000 km.
- FORD Taurus 1600 GXL 1975 Fr. 6500.-
- LANCIA BETA 1600 1977 37 200 km.
- OPEL KADETT Break 45 000 km. Fr. 6700.-
- RENAULT 5 TL 1976 30 600 km.
- VOLVO 66 GL autom. 1977 44 000 km.
- SIMCA 1301 automat. 1974 34 700 km.

**SPORTING GARAGE - CARROSSERIE**  
J.-F. Stich, tél. 039/23 18 23  
Crêts 90  
La Chaux-de-Fonds

**MOCO S.A.**  
**MEUBLES EN GROS - CERNIER**  
Locaux de l'ancienne fabrique de meubles  
Derrière le marché Diga

Le grossiste qui vend directement au public à des prix CHOC!!!

**SURFACE AGRANDIE 3000 m<sup>2</sup>**

Nouveau défi de MOCO: tapis de milieu à des prix impensables

Pour Noël nous vous proposons un très grand choix en meubles rustiques et classiques  
comprenant: salons (tissu, cuir, bois), chambres à coucher + un grand assortiment de livings, vaisseliers, tables, bancs d'angle, bureaux, studios, etc.

**Egalement le plus grand spécialiste du meuble espagnol en Suisse**

Ouverture en décembre: lundi à vendredi 8 h. - 12 h. - 14 h. - 18 h. 30 - samedi 9 h. - 12 h. - 13 h. 15 - 17 h.

Facilités de paiement - Place de parc à disposition  
**Tél. 038/53 32 22**

**CENTRE AUTOMOBILE**  
Boudevilliers

**OCCASIONS**

RENAULT 5 TS	79	neuve
RENAULT 5 LS	75	
TOYOTA LIFT 1600	78	8 000 km
ALFETTA 1600	78	21 000 km
MERCEDES 280 SE aut.	1979	
LANCIA HPE 2000	77	38 000 km
VOLVO 244	77	68 000 km
PEUGEOT 504	78	
CITROËN 2 CV 6	78	59 000 km
BMW 525	74	révisée
BMW 520	75	84 000 km
BMW 1600 Touring	73	révisée
TOYOTA Cop. 1000	78	49 000 km
FORD CAPRI II	76	51 000 km
LADA 1200	76	32 000 km
VW PASSAT LS	75	72 000 km
MATRA Bagheera	75	51 000 km
OPEL ASCONA aut.	74	78 000 km
PORSCHE 914	72	
FIAT 132 1600	74	43 000 km
MINI 1000	73	84 000 km
MERCEDES 220, 230, 250, 450		
CITROËN LN		1978
CITROËN VISA Super		1979
OPEL Manta 1600	73	
FORD Mustang V8	72	

**EXPERTISÉES**  
+ 100 voitures en exposition

**Willy Christinat**  
(038) 36 14 37

Cherchons pour avril 1980 ou date à convenir (région Morges)  
**employée de maison**  
ou  
**jeune fille**  
expérimentée, capable de prendre des responsabilités et aimant les enfants. Faire offres sous chiffre PS 52477, avec références, à Publicitas, 1002 Lausanne.

VILLE DE  
LA CHAUX-DE-FONDS  
**BASSIN NUMA-DROZ FERMÉ**  
du 22 décembre 1979  
au 7 janvier 1980 compris  
Office des sports

**Pour vos cadeaux personnalisés**  
passez chez  
**l'antiquaire JOSÉ**  
(après le Café de la Ronde)  
Rue de la Ronde 11  
J. Génis - Tél. (039) 22 30 94

**LAUSANNE**  
A remettre sur rue passante  
**HORLOGERIE BIJOUTERIE**  
bien agencée, long bail.  
Reprise Fr. 30.000.- + petit stock.  
Renseignements: (021) 23 27 38.

**OFFRES D'EMPLOIS**

Industriel vivant seul cherche  
**dame**  
pour s'occuper de la cuisine et du ménage 4 à 5 heures par jour.  
Pas de gros travaux. Bons gages.  
Faire offres sous chiffre TL 28884, au bureau de L'Impartial.

**DÉPARTEMENT DE JUSTICE**  
Par suite de la promotion de la titulaire à d'autres fonctions, nous cherchons pour le Greffe des juges d'instructions à Neuchâtel, un (e)  
**employé (e) de commerce**  
qualifié (e).  
Exigences: formation commerciale complète; bonne sténodactylographe.  
Traitement et obligations: légaux.  
Entrée en fonction: à convenir.  
Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.  
Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et de certificats doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, 2001 Neuchâtel, rue du Château 23, jusqu'au 20 décembre 1979.

**PETITES ANNONCES**  
au tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots)  
à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

**A vendre**  
2 PAIRES DE SKIS avec fixations, en bon état, 200 cm., Fr. 50.- la paire. Tél. (039) 26 01 71.

**Secrétaire** rénové, époque Renaissance. Tél. (039) 23 98 55.

**Demandes à acheter**  
DEMANDE A ACHETER FUSILS et pistolets anciens et modernes. Téléphone (039) 22 30 85, heures des repas. On se déplace.

**GUITARE** pour débutant. - Tél. (039) 23 35 27, heures des repas.

**GUITARE** d'occasion. Tél. (039) 23 89 22.

**LE LOCLE**  
**Demandes à acheter**  
CARTES POSTALES ANCIENNES, ainsi que timbres-poste. Tél. (039) 31 22 95.

**Hôtel de La Fleur de Lys Trattoria Toscana**  
Av. Léopold-Robert 13  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Dès ce soir, notre Chef vous propose  
**quinzaine campagnarde**  
Prière de réserver vos tables  
Tél. (039) 23 37 31

**Bientôt la Revue !!!**

**GARAGE DES MONTAGNES**  
Av. Léopold-Robert 107  
2300 la Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 64 44  
**FORD CAPRI II**  
1977, automatique, grise  
Fr. 292.- par mois  
**VOLVO 144 S**  
1969, blanche  
Fr. 132.- par mois

A louer, rue du Locle 21-23:  
**APPARTEMENT DE 3 PIÈCES** libre tout de suite, loyer mensuel Fr. 474.-, toutes charges comprises  
**APPARTEMENT DE 3 PIÈCES** libre dès le 1er janvier 1980, loyer mensuel 504.50, toutes charges comprises  
**APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES** libre dès le 1er mai 1980, loyer mensuel 595.-, toutes charges comprises.  
Tout confort. WC-bain. Balcon. Cave. Ascenseur.  
S'adresser à Géranicia S.A., av. Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

**GRANDE VENTE livres - tableaux lithos - bibelots**  
A des prix pour tous!  
Numa-Droz 100  
La Chaux-de-Fonds  
Mme N. Colonna

**EAB**  
FABRIQUE D'APPAREILS ÉLECTRIQUES S.A.  
2608 COURTELARY

Nous fabriquons des transformateurs de haute qualité jusqu'à 500 kVA, ainsi que des transformateurs réglables de la marque VARIAC et nous recherchons pour notre département BOBINAGE

**des bobineurs expérimentés des personnes**  
ayant déjà des connaissances de bobinage

Horaire libre, prestations sociales d'avant-garde.

Veillez prendre contact par téléphone au (039) 44 12 55, interne 28.

Entreprise romande d'excellente renommée recherche  
**représentants ambitieux**  
pour la vente d'équipements de cuisines professionnelles et accessoires aux restaurateurs, hôteliers, etc., à titre d'indépendants ou non.

Si vous êtes déjà bien introduit dans la branche, ou que ce domaine vous intéresse, la vente de notre gamme d'appareils de qualité - depuis plus de 15 ans sur le marché - vous permettra de réaliser des profits très importants.

**A. ROCHAT, 2053 CERNIER**  
Téléphone (038) 53 35 33

Groupe de Suisse romande cherche en qualité de responsable de son département  
**FIDUCIAIRE ET GESTION FINANCIÈRE EXPERT COMPTABLE**  
ou  
**COMPTABLE QUALIFIÉ**

- possédant d'excellentes références professionnelles
- aimant les responsabilités
- capable d'assumer le développement de son département.

**Nous offrons:**  
- travail varié  
- de grandes possibilités d'avenir pour un candidat capable  
- à terme, possibilité de participation  
- conditions financières élevées  
- participation aux bénéfices de son service  
- fonds de prévoyance  
- semaine de 5 jours  
- 4 semaines de vacances.  
Entrée souhaitée: 1er février 1980 ou à convenir.  
**NOUS GARANTISSONS À CHAQUE POSTULANT UNE DISCRÉTION ABSOLUE.**  
Faire offres manuscrites avec curriculum vitae détaillé, copies de diplômes, photo, etc., à  
**REYHOLDING SA, case postale 26, 1009 PULLY**

**BEARD SA**  
Équipement hôtelier et ménager  
1820 Montreux

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir des

**polisseurs sur métaux**  
connaissant le polissage des articles en acier inox et en maillechort

**monteurs en argenterie d'hôtel**  
**chaudronniers**  
**ou tôliers-carrossiers**

avec bonnes connaissances des soudures et du travail au marteau, qui seront formés comme monteurs en argenterie.

Nous offrons des places stables et bien rémunérées, avec les avantages sociaux d'une entreprise moderne. Adresser offres à Béard S.A., service du personnel, case postale 245, 1820 Montreux, ou téléphoner au (021) 62 38 62, interne 318.



EN PLUS NOUS VOUS DONNONS DES IDÉES

**PARFUMERIE** nouveautés

**PHOTOS** posters etc.

**DROGUERIE** cadeaux utiles

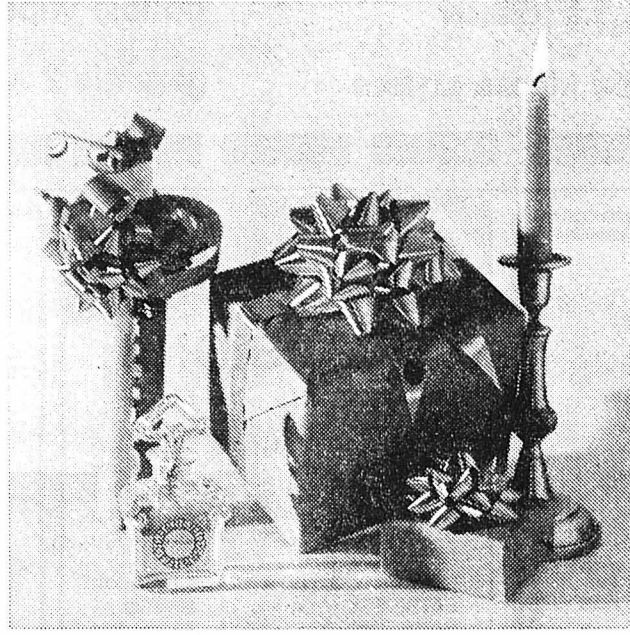
**SPIRITUEUX** choix!

**HERBORISTERIE** tasse à tisane etc.

**BOUGIES** toutes grandeurs et couleurs

**CHOIX — SERVICE**

Doubles chèques Fidélité CID



**Ferroc**  
Pl. Hôtel-de-Ville 5 - Tél. 039/22 11 68

**PARTECO**

Placement de personnel fixe et temporaire  
Toutes professions

Nous cherchons d'urgence:

micro/mécaniciens  
monteurs électriciens  
installateurs sanitaire  
monteurs chauffages centraux  
menuisiers/charpentiers  
maçons/carreleurs  
peintres/plâtriers  
serruriers/soudeurs  
chauffeurs poids lourds

Les intéressés peuvent prendre contact ou se présenter:  
Téléphone (032) 23 34 33 - Rue Dufour 17

**Biel-Bienne**

**CAMPAGNE**

A louer à La Ferrière appartement de 4 chambres, cuisine avec terrasse, bain-WC, grandes dépendances et jardin.

Chauffage mixte.

Téléphone (039) 61 13 21.

Annonces Suisses SA transmettent vos annonces à tous les journaux au tarif officiel

**Nos occasions:**

DATSUN CHERRY 100 A Fr. 3500.-  
OPEL ASCONA 16 S Fr. 4900.-  
MAZDA 616 1600 Fr. 4800.-  
SIMCA 1307 Fr. 6800.-  
MAZDA 929 1800 Fr. 7900.-

Voitures expertisées et en bon état

**GARAGE DE L'AVENIR**  
R. & A. Charnaux  
La Chaux-de-Fonds, Progrès 90  
Tél. (039) 22 18 01

**MAZDA**

**Zurbuchen & Simon**

Plâtrerie - Peinture - Papiers peints

Ateliers: 4, rue des Moulins  
2114 Fleurier. Tél. (038) 61 16 41 et 61 23 32.

**VOUMARD**

Machines à rectifier les intérieurs Innenschleifmaschinen

Nous cherchons pour notre usine de La Chaux-de-Fonds

**aléseurs-fraiseurs**

pour centres d'usinage à commande numérique; postes intéressants pour ouvriers désirant améliorer leur situation; formation assurée par nos soins

**fraiseur**

ouvrier qualifié ayant quelques années d'expérience

**électricien-câbleur ou câbleur spécialisé**

en machines-outils; personne intéressée serait éventuellement formée par nos soins; ce poste conviendrait à ouvrier consciencieux désirant améliorer sa situation.

Faire offres ou se présenter le matin à  
**VOUMARD MACHINES CO S.A.**  
Rue Jardinière 158 - 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 21 11 65

**CABANS**

**STOCK**  
Balance 13

**PAPIER SUISSE RECYCLE**



Nous cherchons pour une date à convenir

**un dessinateur en machines**

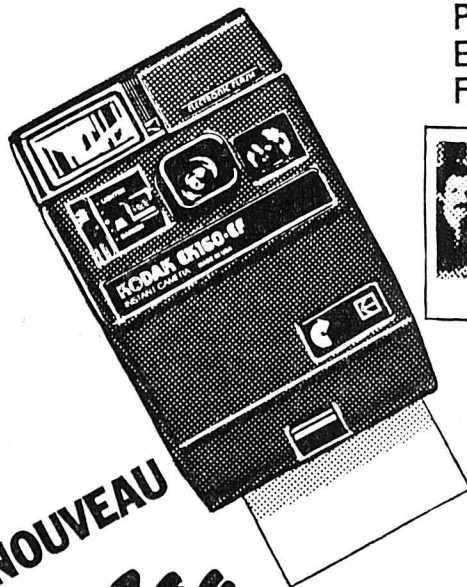
pour notre service technico-commercial.

Langue maternelle impérative: allemand. Connaissances pratiques de la langue française et, si possible, de l'anglais.

Fonction: assistance du responsable de la publicité; relations techniques avec nos agents.

Après formation: participation à des expositions en Suisse ou à l'étranger. Faire offres à: P. Roch S. à r.l., fabrique d'instruments de mesure de précision, 1180 ROLLE.

**Joies de la photo instantanée, avec le plus complet des appareils instantanés: KODAK EK 160-EF.**



Pas de réglage de la distance. Exposition automatique. Flash électronique incorporé.



**NOUVEAU**

Fr. **108.-** seulement

PRODUITS  
**Kodak**  
EN VENTE ICI

**VAC-PHOTO-CINÉ**

RENÉ JUNOD SA. TÉL. 039/21 11 21  
AV. L.-ROBERT 115 - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

La librairie

**Reymond**

33, av. Léopold-Robert  
2300 La Chaux-de-Fonds

a le plaisir d'accueillir deux auteurs de la célèbre collection «Mon Village». Ils dédicaceront leur dernier ouvrage:

**ALBERT-LOUIS CHAPPUIS**  
**PIPE**

un roman tiré du merveilleux film de Yersin  
«LES PETITES FUGUES»

un volume relié, 224 pages illustrées

**Fr. 18.-**

**ALPHONSE LAYAZ**  
**SÉVENOIRE**

Pablo le violoneux, membre d'une tribu nomade, rencontre Martine, jeune villageoise... Un roman envoûtant qui se dévore d'un bout à l'autre.

Un volume relié, 192 pages

**Fr. 16.50**

**le samedi 15 décembre, dès 14 h. 30**

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ce jour-là, passez-nous votre commande par téléphone au (039) 23 82 82 et vous recevrez les ouvrages dédicacés par les auteurs.



## Ben Brahim: entrée remarquée dans l'équipe nationale tunisienne



L'équipe de Tunisie, avec (deuxième depuis la gauche, au premier rang), le Chauv-de-Fonnier Ben Brahim.

Lors du match perdu par les Chauv-de-Fonniers, face à Servette, à Genève, l'entraîneur de l'équipe de Tunisie avait pris des contacts avec Ben Brahim. Contacts qui devaient aboutir par la sélection de ce dernier en équipe nationale pour rencontrer récemment la formation britannique de Southampton à Zouiten. C'était du même coup la première sélection pour le talentueux élément du FC La Chauv-de-Fonds.

A l'issue de ce match perdu par l'équipe de Ben Brahim (1-0), deux pénalités ayant été manquées par le Tunisien Tarak (vedette des championnats du monde), les journaux de tout le pays ne tarissaient pas d'éloges envers « ce talent du pays épanoui à La Chauv-de-Fonds ». Parmi les divers titres: « Ce marathonnier du football »; « Un avant-centre qui sait mouiller son maillot »; « La révélation de ce match qui a été acclamé par les 30.000 spectateurs (stade comble) durant de longues minutes », etc.

Mais le compliment est venu de l'entraîneur de la formation britannique qui a déclaré spontanément: « Ben Brahim, un nom dont nous nous souviendrons et une révélation ». Bref une première parfaitement réussie pour le Chauv-de-Fonnier.

Un Chauv-de-Fonnier qui, lorsque nous l'avons rencontré — avant son

départ ce jour pour Tunis, où avec l'équipe nationale, il rencontrera CSK Sofia — nous a pourtant affirmé qu'il aimait la Suisse et qu'il comptait bien y faire carrière...

Des paroles rassurantes de ce sympathique sportif qui termine magnifiquement cette année 1979.

A. W.



Ben Brahim, un beau cadeau de fin d'année. (Photo AS)

Après les huitièmes de la Coupe de football de l'UEFA

## Cinq sur cinq pour les Allemands de l'Ouest

Les clubs ouest-allemands ont réussi un extraordinaire 5 sur 5 dans les huitièmes de finales de la Coupe de l'UEFA. Ils étaient cinq en lice et tous se sont qualifiés pour les quarts de finale, exploit unique dans les annales de l'épreuve. Ce triomphe prouve encore une fois la bonne santé de la « Bundesliga » allemande où, tous les samedis, se disputent trois ou quatre matchs dignes des quarts de finale européens.

### MIEUX QUE L'AN PASSÉ

La saison dernière, avec quatre clubs en lice au départ, les Allemands s'étaient retrouvés à trois en quarts de finale. Ils avaient perdu en cours de route le VfB Stuttgart, éliminé par Dukla Prague. Cette fois, l'ancien club de Jürgen Sundermann ne s'est pas laissé surprendre. Il a virtuellement assuré sa qualification dès son match aller de Zurich, contre les Grasshoppers. Au retour, il s'est mis à l'abri de toute mauvaise surprise, en marquant d'entrée par Hansi Müller.

Borussia Mönchengladbach, le tenant du trophée, a été battu à Craiova (0-1), mais l'avance prise à l'aller (2-0) fut suffisante pour lui per-

mettre de passer le cap. Pour Eintracht Francfort, qui avait battu Feyenoord Rotterdam par 4-1 à l'aller, il s'agissait de résister, ce qui fut fait de très belle manière à Rotterdam. Le FC Kaiserslautern n'a pas connu de problèmes face aux jeunes Hongrois de Diosgyoer, écrasés par 6-1. En revanche, Bayern Munich n'a pas passé loin de l'élimination à Belgrade, contre Etoile Rouge. Menés un moment par 3-0, les Bavarois grâce à Dieter Hoernes, parvinrent pourtant à revenir à 3-2 et à se qualifier.

### « TROIS INTRUS »

Autant dire que les trois autres qualifiés font presque figure d'intrus dans

cette Coupe de l'UEFA devenue Coupe de la Bundesliga. La saison dernière, Etoile Rouge Belgrade, en éliminant Hertha Berlin en demi-finale, avait empêché une finale 100 pour cent allemande. Cette saison, Saint-Etienne, qui a franchi avec aisance le cap des huitièmes de finale face à Aris Salonique, semble le mieux armé pour venir jouer les trouble-fête parmi les Allemands. Ceux-ci devront toutefois se méfier de Lokomotive Sofia, qui a tout de même réussi l'exploit de ces huitièmes de finale en allant arracher sa qualification à Kiev, contre Dynamo. Le huitième qualifié est le Zbrojovka de Brno, qui s'est imposé deux fois aux dépens du Standard de Liège, et qui ne s'annonce pas comme un adversaire particulièrement facile.

Le tirage au sort de l'ordre des rencontres des quarts de finale aura lieu le 16 janvier 1980 à Rome, en même temps que celui de la Coupe d'Europe des champions et de la Coupe des vainqueurs de coupe.

A quelques heures de la finale de la Coupe Davis de tennis

## Les Etats-Unis grands favoris face à l'Italie

Le « saladier d'argent » offert en 1900 par M. Dwight H. Davis, lors de la première finale de la Coupe Davis (entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne) trônera sans doute encore en 1980 dans le salon des trophées de la Fédération américaine de tennis. Les Etats-Unis sont en effet les grands favoris de cette 70e finale de la prestigieuse compétition, qui les opposera à l'Italie, vendredi (à partir de 17 h. locales, 1 h. GMT le 15), samedi et dimanche (à partir de 14 h. locales, 22 h. GMT).

### FINALE INÉDITE

Il s'agira d'une finale doublement inédite, puisque c'est la première fois qu'elle opposera les Etats-Unis (25 victoires) à l'Italie (1 victoire en 1976, aux dépens du Chili), et la première fois qu'elle aura lieu à San Francisco.

Situé au cœur de la vieille cité californienne, le « civic auditorium » est une grande salle de spectacle (6319 places, dont 4500 déjà vendues), équipée d'orgues magnifiques. Mais, à grand renfort de planches, de clous et de coups de marteau, elle a été transformée en un court de tennis d'un genre inhabituel.

Le vert criard du revêtement synthétique déroulé au centre de

l'enceinte contraste avec les couleurs douces environnantes. Tout autour de la surface de jeu, des rideaux bleu nuit ont été installés pour éviter aux ramasseurs de balles de ramper sous les praticables à chaque fois qu'une balle sortira des limites du court.

« Cette surface de jeu est moins rapide que celle de Flushing Meadow », reconnaissait Tony Trabert, capitaine de l'équipe des Etats-Unis mais les joueurs l'apprécient et ils estiment qu'elle sera assez rapide pour battre les Italiens ».

John McEnroe et Vitas Gerulaitis, le vainqueur et le finaliste de l'open des Etats-Unis 1979, qui affronteront dans les simples les Italiens Adriano Panatta et Corrado Barazzutti, connaîtront l'ordre de leur entrée en scène après le tirage au sort qui sera effectué dans les salons du « Fairmont », l'un des plus anciens hôtels de San Francisco.

### L'IMPORTANCE DU TIRAGE AU SORT

Seuls les hasards de ce tirage au sort peuvent apporter un peu de suspense dans cette finale de Coupe Davis. Un « simple » opposant d'entrée un Gerulaitis, qui souffre d'une légère contracture à la cuisse, à un Panatta en pleine forme, et qui serait remporté par l'Italien, obligerait d'attendre le dimanche pour connaître le vainqueur de la finale 1979.

Bob Lutz et Stan Smith, qui feront probablement leur dernière apparition en Coupe Davis, ont perdu le double en demi-finale contre l'Australie. Ils ne sont pas assurés de vaincre samedi la paire Panatta-Bertolucci.

Si l'issue de cette finale ne fait pas de doute pour les Américains, c'est évidemment dans la mesure où ils sont convaincus que leur nouvelle étoile, John McEnroe, remportera comme d'habitude ses deux simples.

Depuis deux ans qu'il fait partie de l'équipe américaine de Coupe Davis, le champion 1979 des Etats-Unis n'a même pas perdu, en huit matchs de simple, un seul set, en remportant 22 consécutivement.

### TOUT RESTE POSSIBLE !

Il est certes un peu fatigué (« on arrive en fin de saison », dit-il), mais le jeune New-Yorkais est confiant: « Nous avons l'avantage de jouer sur notre terrain, précise-t-il, et représenter mon pays dans cette compétition est un stimulant ».

A pied d'œuvre depuis le 10 décembre, les Américains se méfient cependant des Italiens. « Nous sommes peut-être favoris, rappelle Tony Trabert, mais n'oublions pas que nous avons perdu dans un passé récent contre l'Argentine, le Mexique ou l'Equateur ».

Pour leur part, les Italiens s'entraînent à San Francisco depuis le 3 décembre et commencent, estime leur capitaine Vittorio Crotta, « à s'accoutumer à la surface de jeu. Statistiquement, nos chances de victoires ne dépassent sans doute pas 20 ou 30 pour cent. Mais en finale de Coupe Davis, tout est possible ».

## Basketball: deux importantes victoires pour le BBC Abeille

Ces dernières semaines les équipes du BBC Abeille avaient laissé une impression fort mitigée, partageant par trop souvent le bon avec le mauvais et ce mois de décembre se présentait comme un test irrémédiable. Dans le championnat féminin de ligue nationale B, l'équipe chaux-de-fonnienne recevait samedi après-midi Bâle et ne fit qu'une bouchée des visiteuses. Les garçons effectuaient un déplacement difficile à Riehen, actuellement dernier du classement du championnat de 1re ligue nationale, mais qui ne doit plus perdre s'il tient à conserver sa place dans cette catégorie de jeu. Le BBC Abeille, en terre suisse alémanique, s'est également imposé de fort belle façon et prouve qu'avec plus de régularité les Abeillards pourraient fort bien se situer parmi les meilleurs de leur groupe. Donc excellent samedi pour le BBC Abeille qui doit néanmoins confirmer ces résultats en fin de semaine car les dames se rendront à Bâle, tandis que l'équipe masculine recevra Oberwil, demain après-midi, dans la halle du Centre Numa-Droz, à 17 heures.

mérité cette victoire qui remet un peu en selle la formation chaux-de-fonnienne. L'entraîneur M. Frascotti a su calmer ses joueurs et les a menés à une victoire indispensable. La première mi-temps fut équilibrée. Riehen pratique des passes courtes et rapides ce qui rend la tâche difficile pour le BBC Abeille qui évolue en défense par zone. Par contre les attaquants chaux-de-fonniers peuvent jouer assez facilement et il semble que la réussite soit revenue. Il n'y a que deux points d'écart à la mi-temps, 41-39 pour Abeille et ce résultat serré laissa quelques traces chez L. Frascotti, un peu nerveux et qui n'avait pas sa réussite habituelle.

Heureusement que l'équipe ne se mit pas au diapason car à la reprise c'est par une défense individuelle que Abeille attend les locaux décidés à obtenir une victoire indispensable pour leur maintien dans cette catégorie de jeu. Après 6 minutes le score est nul 45-45 et à cinq minutes de la fin Riehen mène 60-59. Allait-on assister une nouvelle fois à un relâchement des abeillards? Ce ne fut pas le cas et pour la première fois de la saison par une volonté retrouvée, de l'agressivité et de la concentration Abeille creuse un écart définitif.

Si tous les matchs serrés avaient été joués avec ce tempérament Abeille serait en tête du classement avec 6 points de plus qu'actuellement. Notons le très bon match de S. Castro qui fut très précieux à l'équipe tout comme B. Muller une nouvelle fois percutant.

Efbas

### La Chine qualifiée pour Moscou

La Chine a remporté, à Nagoya, le dixième championnat asiatique en demeurant invaincue dans son cinquième et dernier match de la poule finale (94-88 contre la Corée du Sud). Elle se qualifie ainsi, comme représentante asiatique, pour le Tournoi olympique de Moscou en 1980. Le Japon a pris la deuxième place devant la Corée du Sud, les Philippines, l'Inde et le Pakistan.

### Handball

### CHAMPIONNAT SUISSE DE TROISIÈME LIGUE

HBC La Chauv-de-Fonds - HBC Neuchâtel, 4-11; HBC La Chauv-de-Fonds III - HBC Neuchâtel, 16-6.

### Abeille-Féminin - Bâle 114-47

Abeille: Milles Asticher L. (6 points), Guder C. (2), Asticher T. (6), Sandoz M. (34), Koenig C. (7), Frascotti D. (4), Meyrat F. (15), Vaucher M. (28), Strambo A.-M. (3), Jeanneret C. (9). Coach: H. Kurth.

Que dire d'une rencontre aussi déséquilibrée que celle vécue dans la halle Numa-Droz, sinon que constater une nouvelle fois que cette jeune équipe féminine du BBC Abeille en jouant plus concentrée, plus disciplinée, peut-être plus lucide certaines fois, se trouverait en tête du classement. Contre une équipe bâloise, bien qu'évoluant avec des basketteuses de haute stature, Abeille fit immédiatement la différence. Après 12 minutes, le tableau indiquait 28-8. L'écart ne fit qu'augmenter, régulièrement, sans baisse de régime si souvent constatée et à la mi-temps tout était déjà dit car il y avait 56-16 au score. Appliquant une défense par zone en début de rencontre le coach H. Kurth demanda une défense individuelle par la suite où de gros progrès restent à faire. Trop de joueuses ne savent pas encore appliquer ce genre de tactique qui peut avoir des incidences efficaces si l'on sait l'utiliser à bon escient.

Le coach se permit différents essais pour qu'une polyvalence soit acquise. Signalons le retour malheureux de C. Guder qui reprenait la compétition après un repos forcé pour des douleurs dorsales et qui fut victime d'une entorse au milieu de la seconde mi-temps. Le fait que toutes les joueuses marquèrent des points est à mettre également en exergue tout comme l'excellente partie de M. Sandoz, 34 points, et de M. Vaucher, 28 points.

Les arbitres se mirent au diapason, MM. Schmocker et Tolunay étant excellents.

### Abeille à Riehen, 67-77

Abeille: Burgi A. (2 points), Llorens C., Muller B. (37), Castro S. (21), Cossa J.-C. (2), Frascotti L. (15), Morici M., Blaser P.-F., Sifringer R. Coach: M. Frascotti.

Ce déplacement en Suisse alémanique contre le dernier du classement s'est finalement terminé positivement et l'équipe du BBC Abeille a entièrement

### avis urgents

Patinoire de l'Erguel, Saint-Imier  
DEMAIN, A 20 H. 15

## HC St-Imier HC Le Locle

match de hockey, championnat de première ligue

SALE DES SPORTS  
SAINT-IMIER  
Samedi 15 décembre 1979, à 17 h.

## TRAMELAN VB VBC AESCHI

match de championnat suisse de VOLLEYBALL  
1re ligue nationale, groupe B  
P 28588

PATINOIRE DE L'ERGUEL  
SAINT-IMIER  
Samedi 15 décembre 1979, à 17 h.

## HC Tramelan HC Moutier II

match de hockey  
CHAMPIONNAT 2e LIGUE  
P 28587

## Les qualifiés pour le « masters »

Six des huit qualifiés pour la finale du « masters » de tennis, qui se tiendra du 9 au 13 janvier prochain à New York, sont connus.

Ce sont, dans l'ordre du classement, John McEnroe (EU), Bjorn Borg (Sue), Jimmy Connors (EU), Vitas Gerulaitis (EU), Roscoe Tanner (EU) et Guillermo Vilas (Arg).

Alors qu'il ne reste plus que deux tournois comptant pour le Grand Prix à disputer, six autres joueurs peuvent encore prétendre, mathématiquement, pourvoir les deux places de finalistes encore disponibles. Ce sont José Higuera (Esp), Harold Solomon (EU), Eddie Dibbs (EU), Victor Pecci (Par), Gene Mayer (EU) et Wojtek Fibak (Pol).

Les deux derniers tournois qui sont encore au programme du Grand Prix

sont celui de Sydney (du 17 au 23 décembre) et l'Open australien de Melbourne (du 24 au 30 décembre). L'Américain Jimmy Connors a annoncé qu'il participera, pour la première fois depuis 1975, à l'Open d'Australie, en cas de victoire dans cette dernière épreuve, Connors pourrait « souffler » la deuxième place à Bjorn Borg. Le classement du Grand Prix s'établit actuellement comme suit:

1. John McEnroe (EU), 2414 points;
2. Bjorn Borg (Sue), 2327;
3. Jimmy Connors (EU), 2043;
4. Vitas Gerulaitis (EU), 1707;
5. Roscoe Tanner (EU), 1454;
6. Guillermo Vilas (Arg), 1434;
7. José Higuera (Esp), 1273;
8. Harold Solomon (EU), 1182;
9. Eddie Dibbs (EU), 1100;
10. Victor Pecci (Par), 997;
11. Gene Mayer (EU), 994;
12. Wojtek Fibak (Pol), 906.

En championnat suisse de volleyball

## Le Locle battu par Colombier, 0 - 3

(13-15; 13-15 - 7-15.) LE LOCLE: B. Borel, V. Zennaro, J. P. Pahud, R. Meroni, C. Zurbuchen, Ph. Lherbette, M. Jaquet, J. F. Schulze, S. Dubey. — arbitres: MM. Jost S.; Delley Cl. Durée: 55'.

Face à Colombier, les Loclois n'ont jamais été dans le match, jamais ils ne sont parvenus à développer le jeu qui leur avait permis de briller samedi passé contre Berne, c'est donc tout naturellement que les joueurs du Haut se sont inclinés par 3 à 0.

Ce qui rend cette défaite encore plus amère, c'est de savoir que malgré le fait que les Loclois menaient dans les deux premières manches par 13 à 9, et 13 à 10, suite à des erreurs individuelles et du manque de réalisme de certains joueurs, ils devaient finalement s'incliner à chaque fois par 15 à 13.

La 3e manche se déroula sans problème... pour Colombier, qui a ainsi joué un bon tour aux Loclois. Les joueurs du bas inscrivaient rapidement dix points, puis laissaient revenir quelque peu leurs adversaires, ils terminèrent à leur guise ce 3e set le remportant par 15 à 7.

Il faut souligner que dans cette manche, à part quelques actions sporadiques, les Loclois n'y croyaient plus. Une défaite dans ce derby ce n'est jamais très bon à prendre. Les Loclois auront-ils assez de motivation pour se reprendre avant le match qu'ils livreront samedi 15 décembre à 16 h. 30 à Beau-Site face à Montreux? Cela est à souhaiter!

Voir autres informations sportives en page 25



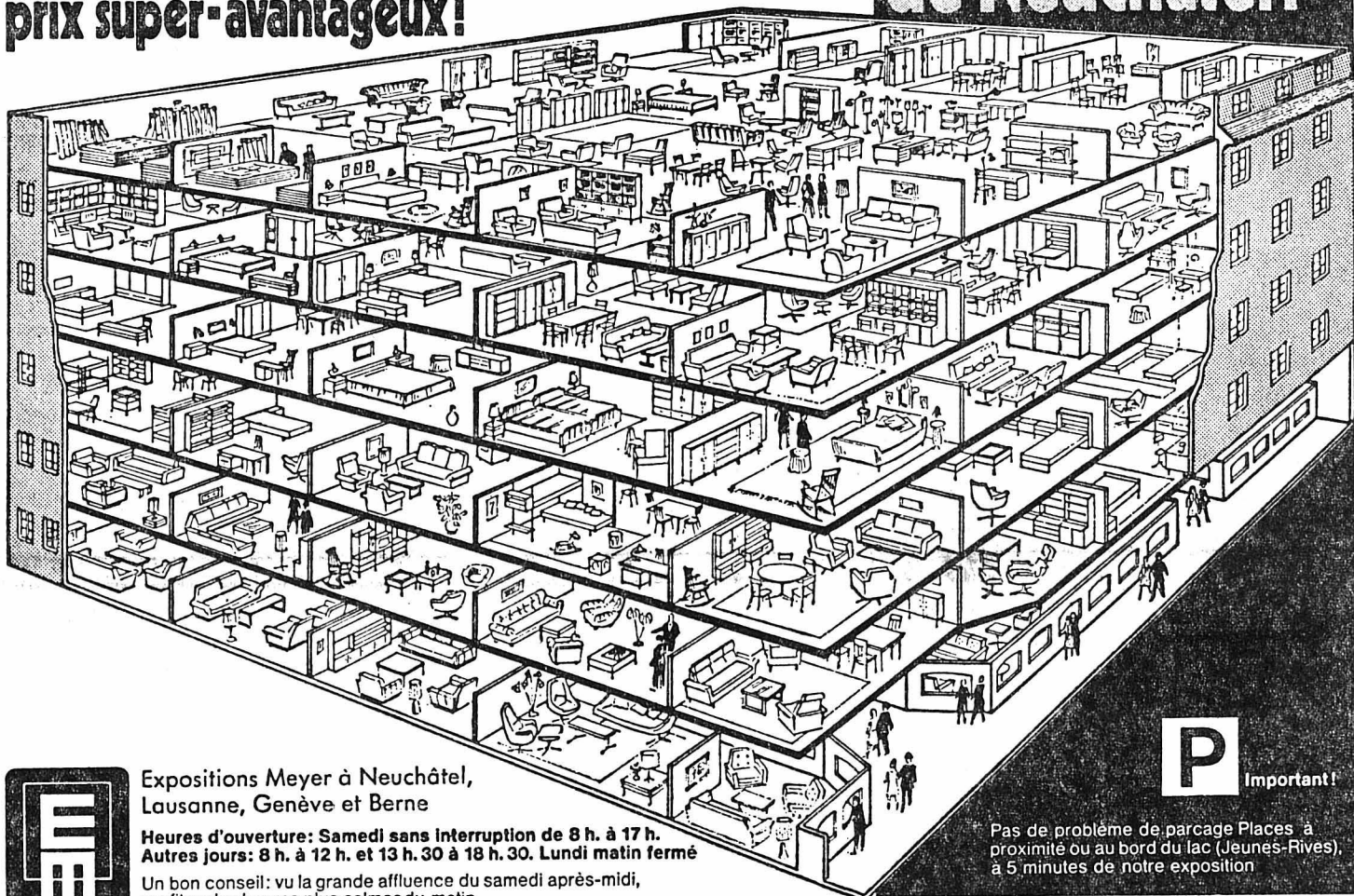
# Venez choisir votre mobilier

Un choix de meubles unique en Suisse romande  
Offres inouïes d'ensembles modernes, classiques, rustiques et de style  
Plus de 1000 meubles divers - 6 étages - 30 vitrines

**CREDIT-MEUBLES-MEYER:**  
larges facilités de paiement  
Livraisons gratuites dans toute la Suisse  
Reprise de vos anciens meubles

**Achats massifs - prix super-avantageux!**

dans le plus grand centre de l'ameublement du canton de Neuchâtel!



Expositions Meyer à Neuchâtel, Lausanne, Genève et Berne  
Heures d'ouverture: Samedi sans interruption de 8 h. à 17 h.  
Autres jours: 8 h. à 12 h. et 13 h. 30 à 18 h. 30. Lundi matin fermé  
Un bon conseil: vu la grande affluence du samedi après-midi, profitez des heures plus calmes du matin

Pas de problème de parking Places à proximité ou au bord du lac (Jeunès-Rives), à 5 minutes de notre exposition

**P** Important!

**meubles MEYER** neuchâtel  
fbg de l'hôpital  
tél. 038/25 75 05



LA CHAUX-DE-FONDS

cherche pour entrée tout de suite ou à convenir

## un collaborateur extérieur

pour la vente d'outils de coupe en métal dur, en Suisse.

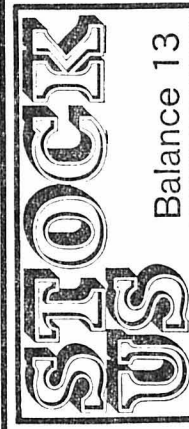
Formation technique ou expérience dans le domaine.

Bonnes connaissances d'allemand et de français exigées.

Possibilité d'être domicilié en Suisse allemande ou en Suisse romande.

Faire offres à la direction d'UNIVERSO S.A., avenue Léopold-Robert 82, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 30 33.

JEAN'S



A LOUER dès le 1er janvier 1980 ou pour date à convenir, rue Croix-Fédérale 27 c, situation tranquille:

**appartement de 3 pièces**  
avec cuisine habitable (cuisinière installée), WC-bain, cave et ascenseur.  
Loyer mensuel Fr. 503.— toutes charges comprises (chauffage, eau, gaz et Co-ditel).  
S'adresser à Gérancia S.A., Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

**elf GARAGE - CARROSSERIE**  
110 Rue de la Serre  
2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039 23 46 81  
**Urs Willimann**  
TRAVAIL SOIGNÉ  
PRIX COMPÉTITIFS

## DAIM

Pour le nettoyage (veste Fr. 35.—, manteau Fr. 38.—, manteau mouton retourné Fr. 40.—) une bonne adresse  
PRO-DAIM, Quai 18, 1844 Villeneuve tél. (021) 60 20 72.

Trouvé

## JEUNE CHAT

affectueux, environ 1 année. Gris, tigré noir.  
S'adresser: SPA, La Chaux-de-Fonds M. Malcoffi, tél. (039) 26 79 33.

**MARCHÉ AUX PUCES**  
du CENTRE SOCIAL PROTESTANT  
**à La Jonchère**  
(Val-de-Ruz)  
tous les samedis de 9 h. 30 à 12 h.

A vendre  
**AUTOBIANCHI A 112 E**  
1977, 49 000 km., expertisée, en parfait état. Prix très intéressant.  
Téléphone (039) 23 68 23.

TAVANNES - CHAPELLE DE LA TANNE

Invitation cordiale aux

## rencontres d'études bibliques

des vendredi 14 et samedi 15 décembre 1979, à 20 h., et dimanche 16 décembre 1979, à 9 h. 45 et 13 h. 45

Orateur: LOUIS PONT, LA PORTE OUVERTE  
Chalon-sur-Saône (France)

Entrée libre

Assemblée chrétienne La Tanne, tél. (032) 91 25 14

## OFFRES D'EMPLOIS



**MICROMÉCANIQUE  
MICROÉLECTRONIQUE**

Nous désirons engager un

## INGÉNIEUR ETS EN MÉCANIQUE

possédant quelques années d'expérience.

Ce collaborateur aura la responsabilité d'un projet d'automatisation techniquement très avancé.

Il devra être capable de travailler de façon indépendante et d'animer un petit groupe de travail stationné dans notre usine de Peseux.

Les personnes intéressées par cet emploi sont invitées à adresser leurs offres aux Fabriques d'Horlogerie de Fontainemelon SA, 2052 Fontainemelon, tél. (038) 53 33 33.



La direction des

## TAXIS ROLAND

à Neuchâtel

engage pour son service de jour ou de nuit, à titre réguliers ou auxiliaires possédant le permis-taxis de préférence

## chauffeurs (ses)

Les candidats (es) qui ne seraient pas encore en possession du permis de taxis seraient formés par nos soins.

Pour satisfaire notre bonne réputation auprès de notre fidèle clientèle, nous nous permettons d'exiger de nos candidats:

1. jouir d'une bonne réputation
2. posséder un casier judiciaire central vierge.

Salaire intéressant, prestations sociales assurées.

Faire offres écrites, avec votre numéro de téléphone, à la direction des Taxis Roland, 2000 Neuchâtel, place Pury 2.

## VOYAGES

Auto-Transports Erguel SA

Saint-Imier

Agence de voyages  
Courses en car  
pour noces,  
sociétés, écoles

Renseignements: tél. 039 41 22 44

## FÊTES 79-80

NOËL  
COURSE SURPRISE  
avec un excellent repas  
et une surprise  
Fr. 48.—, AVS Fr. 45.—

SAINT-SYLVESTRE  
RÉVEILLON À AVENCHES  
Excellents buffets  
Animation - Cotillons - Danse  
Fr. 68.— par personne

NOUVEL-AN  
COURSE SURPRISE  
avec repas soigné  
Fr. 55.—, AVS Fr. 52.—

Dimanche 13 janvier 1980 - 1 jour  
**THÉÂTRE DE BESANÇON**  
« UN DE LA CANEBIÈRE »  
de Vincent SCOTTO  
Prix car et entrée:  
Galerie face à Fr. 45.—  
Balcon 1re face à Fr. 53.—  
Inscription minimum 3 jours avant



# M. NOËL FROCHAUX,

notre agent général, après plus de 30 ans de dévouement intense, nous quitte pour prendre une retraite bien méritée. Au cours de sa longue carrière, il a toujours représenté notre Société fidèlement et loyalement et a su développer d'une façon optimum nos affaires dans le haut du canton. Nous le remercions très sincèrement de sa précieuse collaboration et c'est avec regret que nous nous séparons de lui. Nous lui souhaitons une vigoureuse santé pour qu'il puisse profiter pleinement des nombreuses années qui s'ouvrent devant lui.

Pour lui succéder, nous vous présentons

# M. ROLAND ZWAHLEN,

habitant du Locle et bénéficiant de toute l'expérience nécessaire, ayant occupé jusqu'à ce jour un autre poste d'agent général auprès de notre Société. Dès le 1er janvier 1980, nous confions à M. Zwahlen la responsabilité et la conduite de cette importante agence générale. Nous sommes certains que vous saurez lui transmettre la confiance que vous avez toujours accordée à M. Frochaux.

M. Zwahlen et ses collaborateurs se tiennent à votre entière disposition pour continuer à vous offrir un service irréprochable.

winterthur  
assurances

« Winterthur » Société Suisse d'Assurances, Direction régionale de Neuchâtel  
Agence générale de La Chaux-de-Fonds, Avenue Léopold-Robert 53, 2300 La Chaux-de-Fonds

## LES CADEAUX ELECTRONIQUES

RADIO TV STEINER

Voici les cadeaux de notre temps: électroniques!  
et l'électronique, c'est Radio TV Steiner, le spécialiste sûr  
Cette liste peut vous aider à choisir: utilisez-là!

(mettez une croix dans les cases )

**PHOTO/CINÉ :**

**Projecteur ciné sonore**

- HANIMEX ST 8600**  
single et super 8  
Obj. 1,5/18-30 cm **395.-**

Un ensemble complet:

- YASHICA FR II avec 3 objectifs**, boîtier automat.  
Obj. 2,0/55 mm, 2,8/35 mm, 2,8/135 mm  
le tout: **698.- ou 34.- p. mois\***  
\*valeur calculée sur 24 mois, 12 mois minimum

La manière la plus avantageuse d'obtenir des photos instantanées

- POLAROID 1000 «Combi-pack»** tout automat. avec flash électronique intégré **115.-**

Réflex 24 x 36 automatique avec réglage de vitesse en continu de 1/2 à 1/1000 sec

- FUJICA AX 1**, le tout nouveau **498.-**

Un appareil extraordinaire! C'est un pocket 110 + une radio (oui!) + un flash électronique!!! et même pas encombrant!!!

- NATIONAL CR 2** **145.-**

Notez ici ce que vous avez sélectionné d'autre chez Radio TV Steiner

**TV/VIDEO**

**Le Prix de l'année! 1980.- VISOSTAR 3600 / 3800**

TOUS PROGRAMMES (av. TF 1)  
16 sélecteurs électroniques avec Touche Vidéo  
Ecran Géant 66 cm In Line  
**1980.- ou 69.- par mois\***  
(tarif dégressif)

Un Philips 56 cm couleur:

- le 22 C 942**  
TOUS LES PROGRAMMES.  
24 positions possibles avec recherche automatique. **1990.- ou 72.- p. mois\***  
(tarif dégressif)

Pour enregistrer vos émissions TV préférées:

- votre magnétoscope, facile!
- JVC 3660**, le tout dernier Système VHS, programmable sur 8 jours, avec arrêt sur image, accéléré et ralenti!!! Télécommande 6 fonctions modèle PAL: **2490.- ou 97.- p. mois\*** modèle avec Dicsa Pal/Secam: **+ 1200.- ou 39.- p. mois**

**AUDIO:**

**Radio et cassette Stéréo**

- STAG RR 204**, ondes L.M. et Ultra-courtes (FM)  
Piles et secteur **198.-**

Avec «touche sommeil»

- STAG SW 007**, radio-réveil, ondes L.M.C. **98.-**

**4 Ondes et cassette, Stéréo**

- JVC RC 545 L**, ondes L.M.C. et Ultra-courtes (FM)  
Puissance 5,4 Watts **350.-**

**Radio Portative**

- SANYO RP 7160**, ondes L.M. Ultra-courtes (FM) - Accord de station à diode **65.-**

**Chaîne HiFi complète avec télédiffusion**

- SONY ZR 250**, 5 présélections possibles en Ultra-courtes (FM) et aussi en Longues 2 x 25 W Sinus - Complète, avec HP 3 voies **1790.- ou 68.- p. mois\***  
(tarif dégressif)

**Chaîne Compacte avec ondes Longues**

- National SG 3000** 2 x 17 Watts RMS, ondes L.M. Ultra-courtes (FM)  
Complète avec 2 HP **895.-**



Bien sûr, il y a tout plein d'autres appareils à votre disposition  
**ENEZ VOIR LES VITRINES, VENEZ VISITER VOS MAGASINS...**  
ou faites venir chez vous votre Conseiller à domicile

Livraison gratuite - Carnet de Cheques-Service - Tarif Dégressif - Service réputé Partout en Suisse

La Chaux-de-Fonds  
53, Avenue Léopold-Robert  
pour conseils à domicile

(039) 23 42 42  
(038) 24 62 78

**RADIO TV STEINER**

## L'IMPARTIAL

LA VOIX D'UNE RÉGION

### Tarifs de publicité

Valables dès le 1er janvier 1980

Publicité	le mm. local et cantonal	le mm. suisse
Annonces	—,57	—,71
Offres d'emplois	—,59	—,73
Réclames	2,39	2,39
Avis urgents	2,39	2,39
Avis mortuaires	—,81	—,81
Avis de naissance	—,81	—,81

Cet avis tient lieu d'information générale à la clientèle

## FAVRE & PERRET S.A.

Manufacture de boîtes de montres

104, Rue du Doubs 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 19 83

cherchent pour entrée immédiate ou date à convenir

### une aide de bureau

sachant dactylographier. Travail à mi-temps.

Téléphoner ou se présenter.



## Hôtel de La Vue-des-Alpes

M. & MME TATTINI CH-2208 LA VUE-DES-ALPES / NE TEL. 039 / 53 37 53

Tous les vendredis et samedis

CHOUROUTE GARNIE

FILETS DE PALÉE À LA NEUCHÂTELOISE

Veillez réserver votre table



### Articles de voyage

Maroquinerie

Sacs de dames

## CH. WEBER

12, rue Fritz-Courvoisier  
Bons de Fidélité CID

Apaisez les douleurs d'estomac après un repas abondant - laissez fondre dans la bouche 2 pastilles Rennie. En vente dans les pharmacies et drogueries.



**Rennie agit vite dans l'estomac**



## BOTTES



Balance 13



Samedi 15 décembre  
dès 20 h. précises

Ancien Stand Grande salle

# GRAND LOTO

organisé par les Sociétés d'accordéonistes  
«LA CHAUX-DE-FONDS» et «EDELWEISS»

avec sa valse des pendulettes  
1 tous les 5 tours  
+ 2 CARTONS

Abonnements Fr. 10.-  
pour 25 tours



## Supposons que, demain, il n'y ait plus de camions sur nos routes.

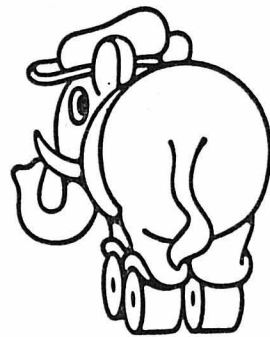
En 1978, chaque Suisse a consommé 448 kg de lait et de produits laitiers. En tout, 2,88 millions de tonnes de lait entier ont été acheminés jusqu'aux centres de distribution et aux magasins de vente. A raison de plus de 97% par la route, avec des camions-citernes ou des camions conventionnels. Parce qu'il n'est pas possible de faire autrement.

Sans les transports routiers, le pays sombrerait vite dans la gabegie et la pénurie. Car le trafic utilitaire est indispensable pour nous approvisionner en denrées alimentaires et marchandises de toutes sortes.

En Suisse, les camions n'utilisent que 4,3% de la consommation totale de pétrole. Le saviez-vous?

Notre réseau routier, très dense, est seul à relier chaque porte à toutes les autres. Permettant ainsi à chacun de nous de profiter du bien-être général dont nous sommes tous les artisans.

Le camion livre tout. Sûrement, ponctuellement. Et il s'arrête devant la porte. Le trafic utilitaire est utile à tous.



**Nous roulons pour vous.  
Pour vous livrer  
du lait frais.**

Votre Association suisse des transports routiers ASTAG

### BLOUSONS

**STOCK**  
Balance 13

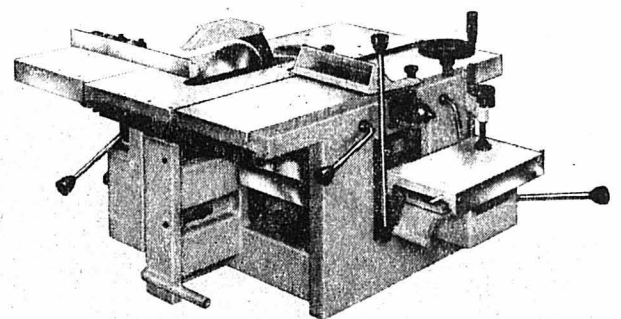
Devenez propriétaire à Hauterive, avec Fr. 35 000.-, d'un

### appartement

de 4 1/2 pièces. Salon avec cheminée, 3 chambres à coucher, cuisine agencée, 2 salles d'eau, cave et garage.

Dans petit immeuble, magnifique situation dominante, ensoleillée et calme. Vue panoramique sur le lac et les Alpes. Proche des transports publics, centre sportif, forêt.

1 GARAGE individuel, avec réduit.  
Seiler & Mayor S.A., tél. (038) 24 59 59



### Combinée

Dégauchisseuse 220 mm.  
Tirage d'épaisseur 130 mm.  
Circulaire, capacité 65 mm.  
Toupie, diamètre de l'arbre 30 mm.

### Pierre AUGSBURGER

Machines pour le bois  
Crêt 31 a & 31 b  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 84 46, ouvert le samedi matin

### BOUTIQUE COCOTTE

(ancien bâtiment de l'Emallerie)

SAMEDI 15 DÉCEMBRE 1979, de 9 h. à 12 h.

Vente d'articles émaillés avec petits défauts

Prix très intéressants

## emalco

Emallerie de Corgémont S.A.

### EXPOSITION

Atelier Photo Perret

Rue Fritz-Courvoisier 11, La Chaux-de-Fonds

CÉRAMIQUE Charlotte Perret

SCULPTURE Blaise Perret

COUTURE Denis Morf

BATIKS INDIENS

JUSQU'AU 16 DÉCEMBRE

samedi et dimanche de 14 h. à 17 h.  
du lundi au vendredi de 14 h. à 18 h.

## FRANCE 1 EN COULEURS

TV couleur  
PHILIPS / MEDIATOR  
grand écran In Line  
télécommande infrarouge  
pour tous les programmes

10 jours à l'essai  
sans engagement!

La force de VAC: le prix + le service

**VAC** RADIO • TV • HIFI  
René Junod SA - 2301 La Chaux-de-Fonds  
Av. Léopold-Robert 115 - Tél. 039/21 11 21

PHILIPS  
mediator  
Notre prix  
2645.-

Le tout  
nouveau  
modèle!

26C979/7729

Location  
Facilités de paiement

## Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. Votre signature suffit.

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

### Banque Procrédit

2301 La Chaux-de-Fonds,  
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039 - 231612

Je désire Fr. ....  
Nom ..... Prénom .....  
Rue ..... No. ....  
NP ..... Lieu ..... 81 L



## Championnat suisse de hockey de ligue nationale B

## Fleurier - Fribourg 3 à 11 (1-5, 1-3, 1-3)

FLEURIER: Quadri; Grandjean, Tschanz; Emery, Girard; Kissling, Stauffer, Dumais; Gaillard, W. Steudler, Jeannin; J. Steudler, Frossard, Rota et Kobler. — FRIBOURG: Mœwli; Jeckelmann, Schwarz; Uttinger, Waeber; P. Riedo, Rotzetter; Lussier, Luthy, Ludi; Raemy, Brand, Stoll; Rouiller, Mottet, Staempfel; Leuenberger et R. Riedo. — BUTS: 50" Raemy 0-1; 9e Ludi 0-2; 10e Raemy 0-3; 11e Uttinger 0-4; 14e Dumais 1-4; 19e Schwarz 1-5; 23e Lussier 1-6; 23e Waeber 1-7; 28e W. Steudler 2-7; 34e Raemy 2-8; 40e Gaillard 3-8; 44e Lussier 3-9; 49e Raemy 3-10; 58e Lussier 3-11. — Patinoire de Belle-Roche, 1100 spectateurs. — ARBITRES, MM. Steiger et Roth. — PENALITES: 6 minutes contre Fleurier, et 14 minutes contre Fribourg.

B. Steudler joue dans les buts fleuriers à partir de la 45e minute.

## RAPIDE DÉCISION

Les hommes de l'entraîneur Pelle-tier ont montré dès les toutes premières secondes de jeu qu'ils avaient tiré bonne leçon de la mésaventure du premier tour, où ils avaient laissé un point. Aussi l'on vit littéralement Fribourg se ruer à l'attaque, et surprendre Quadri après 50 secondes de jeu à peine. Déjà touchés dans leur motivation à ce moment, les Neu-

châtelois durent pratiquement laisser échapper tout espoir de réaliser quelque chose, après trois buts encaissés aux alentours de la dixième minute du premier tiers-temps.

Le score ayant rapidement évolué en leur faveur, les Fribourgeois purent en toute sérénité faire étalage de leur supériorité dans la plupart des compartiments de jeu. Si en effet les lignes d'attaque des deux équipes se montrèrent capables d'élaborer d'intéressantes combinaisons de jeu, les Fribourgeois se sont largement imposés au niveau de l'engagement physique, du marquage individuel, et surtout dans le compartiment offensif.

En effet, les arrières fleurisants ne parvinrent que rarement à neutraliser leurs adversaires aux alentours

de la cage du gardien fleurisants. De plus, auteur à l'occasion de performances remarquables, Quadri s'est révélé à nouveau dans un jour « sans », et il a été largement responsable de plusieurs des buts encaissés. Dès lors, plus rien ne pouvait empêcher une bonne équipe de Fribourg de s'imposer largement, montrant au passage une forme actuelle et l'homogénéité de son effectif.

Fleurier, pour sa part, a révélé à plusieurs reprises que la résignation n'était qu'apparente et qu'une défaite contre l'actuel leader n'a qu'une faible importance quelques jours avant d'affronter Genève Servette, à qui les Vallonniers rêvent de céder leur place actuelle au classement.

E. D.

## L'entraînement des descendeurs à Val Gardena

Les premiers entraînements chronométrés sur la piste de Val Gardena, où sera courue dimanche une descente masculine de Coupe du monde, ont donné des résultats assez surprenants: sur le tracé des championnats du monde 1970, c'est l'italien Oswaldo Kerschbaumer (22 ans), qui a réussi le meilleur temps, précédant de 2 dixièmes de seconde le Suisse Walter Vesti. Quant à Peter Muller, le gagnant de la Coupe du monde de descente la saison dernière, il a pour sa part été crédité du cinquième « chrono ». Résultats:

1. Oswaldo Kerschbaumer (It) 2'00"89; 2. Walter Vesti (Suisse) à 0"20; 3. Peter Wirsberger (Aut) à 0"81; 4. Sepp Ferstl (RFA) à 0"95; 5. Peter Muller (Suisse) à 1"11; puis les autres Suisses: Conradin Cathomen à 3"25; Urs Raeber à 3"44; Toni Burgler à 3"45; Werner Spierri à 4"46; Peter Luscher à 4"70; Silvano Meli à 5"16; Erwin Josi à 7"65; Bruno Fretz à 7"98.

## Annemarie Moser, à Piancavallo

L'Autrichienne Annemarie Moser a signé le meilleur temps absolu des entraînements, lors de la dernière séance chronométrée en vue de la descente féminine de Coupe du monde, qui sera courue ce jour à Piancavallo. Quant à la Suisse Marie-Thérèse Nadig, la plus rapide la veille, elle se montra

également la meilleure lors du premier essai, alors que la piste n'était pas encore très rapide. Dans la deuxième descente, la Saint-Galloise procéda à quelques essais, et elle fut créditée du quatrième « chrono », à 1"77 d'Annemarie Moser. Bernadette Zurbriggen, de son côté, a réussi une fois le septième temps, et une autre fois le onzième.

## ORDRE DES DÉPARTS

Voici l'ordre des départs de la descente féminine de Piancavallo, dont le premier départ sera donné ce matin à 10 h. 30:

1. Monika Bader (RFA); 2. Jana Soltysova (Tch); 3. Hanni Wenzel (Lie); 4. Martina Ellmer (Aut); 5. Evelynne Dirren (Suisse); 6. Annemarie Moser (Aut); 7. Doris De Agostini (Suisse); 8. Evi Mittermaier (RFA); 9. Marie-Thérèse Nadig (Suisse); 10. Irène Eppele (RFA).

## Football

## Contrat Young Boys - Odermatt rompu

Le contrat de travail entre l'équipe de LNA des Young Boys et son directeur sportif, l'ancien international Karl Odermatt, sera rompu à partir du 1er janvier 1980.

Cette rupture de contrat intervient d'un commun accord, après qu'Odermatt l'eût lui-même demandée. Le principal argument avancé par Karl Odermatt concerne ses affaires privées, qui l'absorbent trop pour qu'il puisse continuer sa tâche au sein du club bernois.

Les Young Boys ont accepté de libérer Odermatt, particulièrement pour des raisons d'économie. Odermatt expédiera les affaires courantes durant le mois de décembre. Les deux parties doivent encore s'entendre au sujet du salaire de l'ex-Bâlois pour ce dernier mois.

## Handball: tirage au sort des Coupes d'Europe

Le tirage au sort des quarts de finale des coupes européennes s'est déroulé à Bâle. En Coupe des coupes, BSV Berne sera opposé à la remarquable équipe yougoslave de Borac Banjaluka. L'entraîneur national Pero Janjic a joué de longues années au sein de cette formation. Voici l'ordre des rencontres:

Coupe des champions: Dukla Prague - Banyasz Tatabanya, Kfum Fredericia - Atletico Madrid, Partizan Bjelovar - TV Grosswallstadt, Drott Halmstad - Valur Reykjavik.

Coupe des vainqueurs de coupe: Borac Banjaluka - BSV Berne, Dosza Debrecen - Calpisa Alicante, VFL Gummersbach - Slavia Prague, Heim Goeteborg - Gruen Weiss Dankersen.

## FEMMES

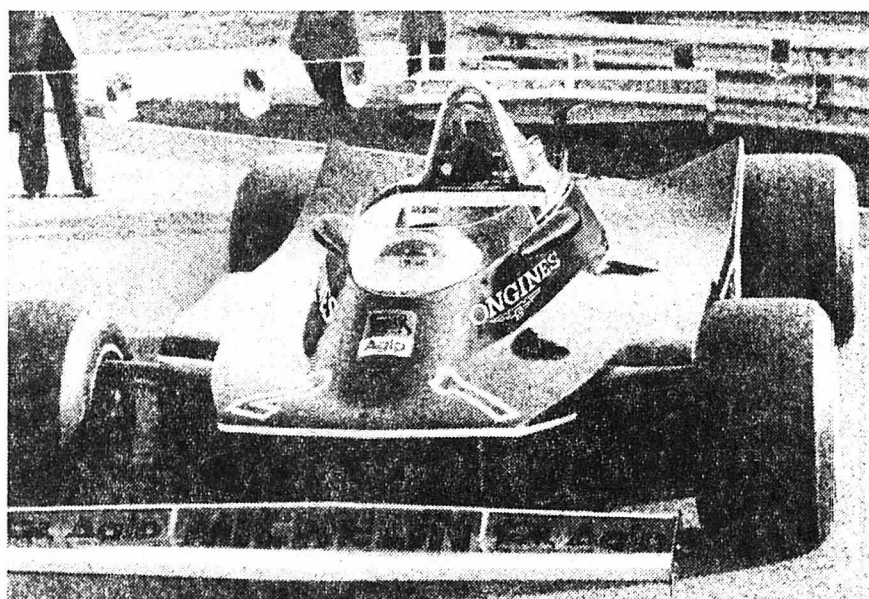
Coupe des champions: Bayer Leverkusen - Radnicki Belgrade, Troyes - Polisens Stockholm, Georgi Dimitrov - St Poelten, Inter Bratislava - Svendborg.

## Volleyball

## Sonceboz éliminé

Opposée à l'excellente formation de Laufen, l'équipe locale de volleyball a dû s'incliner en 32e de finale de la Coupe de Suisse sur le score de 3 à 1.

Quant à la première équipe féminine, elle fait le dur apprentissage de la ligue supérieure. Elle s'est livrée corps et âme dans le « match à ne pas perdre » contre Lyss, donnant un très joli spectacle d'engagement physique et de volleyball. Hélas, elle a dû également s'incliner par trois sets à un, face à un adversaire qui vaut beaucoup mieux que son classement actuel.



## Longines-Ferrari: contrat signé!

Ferrari et Longines ont conclu hier un contrat par lequel la manufacture de montres Longines assurera le chronométrage officiel de l'écurie de course F1 de Ferrari. Aux termes de l'accord, Ferrari fera appel au personnel et au matériel nécessaires au chronométrage électronique, aussi bien lors de la préparation des véhicules sur le circuit de Ferrari à Fiorano que lors des Grands Prix de formule 1 comptant pour le championnat du monde des conducteurs.

Si l'on considère le prestige de ces deux entreprises et l'identité de leur politique d'industriels engagés dans le monde sportif, l'issue paraît donc logique. Pour sa part, le constructeur italien a toujours eu comme politique de ne compter que sur la contribution de véritables spécialistes pour mener ses bolides au succès, en ce qui concerne le chronométrage, cette règle est une fois de plus respectée dans la mesure où Ferrari compte sur l'expérience de Longines, acquise sur la scène sportive depuis le début du siècle.

## La «Fittipaldi F7» tourne au Castellet

La toute nouvelle formule 1 brésilienne «Fittipaldi F7» est arrivée sur le circuit Paul Ricard au Castellet (Var), en vue d'effectuer ses premiers tours de roue. La Fittipaldi F7 est une toute nouvelle voiture de type Wingcar conçue après l'absorption de l'écurie Wolf par Fittipaldi. Cette monoplace porte les couleurs du nouveau commanditaire, les bières Skol, après le retrait de Copersucar (la coopérative sucrière du Brésil).

## CONSTRUCTION BRITANNIQUE

Trois voitures ont été construites dans les ateliers britanniques de Reading, pour être pilotées par l'ancien champion du monde Emerson Fittipaldi et par le Finlandais Keke Rosberg. La direction sportive de cette équipe a été confiée à Harvey Postlethwaite, la direction technique à Peter Mac Intosh, et Perter Warr en est le chef mécanicien.

La nouvelle Fittipaldi F7 présente une forme très affinée sous une nouvelle décoration en jaune citron avec les lettres de son sponsor en rouge foncé; elle cache une conception classique et efficace des voitures à effet de sol.

Emerson Fittipaldi a confié: « Nous avons toujours été gênés, durant les quatre dernières années, par des problèmes de logistique, la majorité de nos installations étant situées au Brésil. Cette année, en rachetant Wolf et en dessinant une voiture très classique nous pensons avoir mis toutes les chances de notre côté ».

Emerson Fittipaldi et Keke Rosberg se relaieront au volant de la F7 pré-

sente sur le circuit du Castellet avant de participer à une ultime séance d'essais en Argentine le 4 janvier prochain où trois Fittipaldi seront alignées.

De retour d'Argentine, l'écurie Brabham - Parmalat a commencé une nouvelle séance d'essais avec ses deux pilotes latino-américains Nelson Piquet (Brésil) et Ricardo Zunino (Argentine). Deux Brabham BT 49 ont été testées.

## REUTEMANN CHEZ «WILLIAMS»

L'Argentin Carlos Reutemann ne pilotera pas une Lotus lors de la prochaine saison des Grands Prix de formule 1. Il succédera en effet à Clay Regazzoni chez Williams, où il aura pour partenaire l'Australien Alan Jones.

## Cyclisme

## Bernard Hinault au Giro en 1980

Le Français Bernard Hinault participera au prochain Tour d'Italie, a annoncé la presse sportive italienne. La nouvelle a été communiquée par téléphone au directeur du «Giro», Vincenzo Torriani, par le patron de l'équipe «Renault-Gitane», M. Christian Loeillet. Le programme de l'équipe française sera rendu public dans les premiers jours de janvier à Paris.

## Concours interne de gymnastique de l'Ancienne-Section

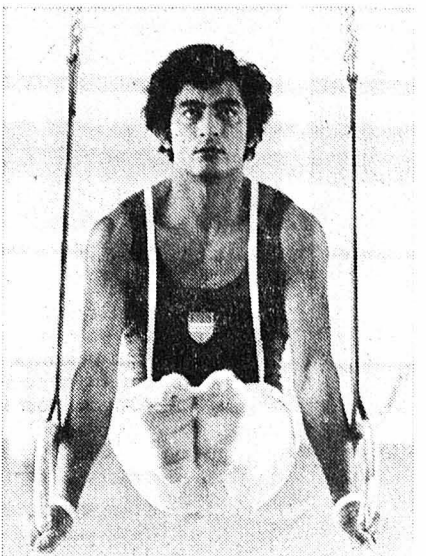
## Raphael Serena s'est imposé nettement

Ce concours s'est déroulé dans la halle de l'Ecole de commerce. Le principe de cette compétition est ouverte à chaque gymnaste dans quatre disciplines (au choix sur six), et il est jugé selon son degré de performance. Le classement est établi au nombre de points total, sans tenir compte de la catégorie.

Comme l'on pouvait le prévoir, les favoris sont ressortis du lot, notamment Raphaël Serena, ancien membre de l'équipe suisse de gymnastique; Jean-Claude Perroud, entraîneur de cette dynamique équipe; Michel Vincent et Pierre-Henri Nobs. Signalons l'absence de Jean-Michel Girardin, qui fut longtemps membre de l'équipe suisse II. Voici le classement:

1. Raphaël Serena 38.30 points; 2. Jean-Claude Perroud 37.90; 3. Michel Vincent 37.85; 4. Pierre-Henri Nobs 37.70; 5. Laurent Zaugg 37.50; 6. Jean-Luc Landry 37.25; 7. François Mugeli 37.05; 8. Daniel Berger 36.70; 9. Pierre Fahrni 36.20; 10. Jimmy Prior 35.95; 11. L. Bourquin 35.80; 12. Frédy Muller 35.70; 13. L. Sobel 33.70. Ce concours a réuni un grand nom-

bre d'amis et de connaisseurs de la gymnastique, et c'est un encouragement pour les organisateurs de récidiver l'an prochain. (jmc)



Raphael Serena. (photo AS)

## Trois défenseurs déclinent leur sélection

Les trois défenseurs Jakob Kœlliker (Bienne), Aldo Zenhausern (Bienne) et Walter Wettenschwiler (Kloten) ont décliné la sélection en équipe nationale pour la Coupe Spengler (26 au 31 décembre) et le camp d'entraînement s'y rapportant pour « raisons professionnelles ». Ainsi, le cadre initial est réduit de 28 à 25 joueurs.

Les raisons avancées par ces trois joueurs seront contrôlées par la Ligue suisse de hockey sur glace (LSHG). Les employeurs devront fournir la preuve que les trois internationaux en question leur sont indispensables pendant la période considérée.

## Au programme de ce week-end

## Football en salle, à La Chaux-de-Fonds

Le tournoi du Clan Charcot (Eclaireurs suisses, groupe Rochelle), se déroulera durant ce week-end au Pavillon des Sports de La Chaux-de-Fonds. Cette manifestation ouverte à toutes les catégories (licenciés ou non) réunira de nombreuses formations du canton et de la région. Du beau sport amateur en vue, dans un bel esprit sportif, mais aussi une aubaine pour les fervents du football en cette saison hivernale. Les groupes suivants seront aux prises dès demain à 8 h. (finales dimanche après-midi):

Groupe A: Pipistrells, El Profs, Les Pelés Blancs, Les Aiglons, Quartz.

Groupe B: Aciéra, Sannom, Les Plombages, Rapid'Appenzell, Les Choux-Pommes.

Groupe C: Les Plombiers, Tenutchok, Les As, Les Pt'tits choux, FC Grandjean.

Groupe D: Golden Boys, Bref, Les Parodontax, Les Bois, Les Chiquis.

Groupe E: Clairon, Peutzclub, Scotchclub, Schtinigutstar, Les Plan-teurs

Groupe F: Les Jets, Les Touristes, Binette, Les Etrangers, La Cuvée 79.

Groupe G: Les Autres, Tornero, Killer Queen, All Star, Boum.

Groupe H: Les Tardifs, Les ?, Les Kikis, La Cravatte, La Juve.

Groupe I: The Best, Bobby, CLS, Les Pommes, Coligny.

Groupe J: MLH, Travaux Publics, Château de Lucens, Kroutes, Les 5 décis.

Groupe K: LK Bâle, Rest. du Tonneau, FC Gigi + Gagi, Les Pélos, Nestorboys.

Groupe L: Les Brocolis, Amicale 75, Les Déjà Vus, Chabalais, ARD Graphique.

## Volleyball: Tramelan - Aeschi, à St-Imier

Demain la salle de gymnastique de St-Imier fera certainement le plein de spectateurs, à l'occasion du match Aeschi - Tramelan! Le public pourra assister à la plus importante rencontre de ce premier tour: si Tramelan gagne, il aura 4 points d'avance sur ses poursuivants immédiats, Porrentruy et Aeschi; il pourra donc « se permettre » de perdre deux matchs au second tour, grâce à son excellent goal-ave-rage. Si Tramelan perd, il gardera sa première place, mais Aeschi l'aura rejoint au classement et Porrentruy ne se trouvera plus qu'à deux points!

Chacun comprendra l'importance du match et voudra se déplacer à St-Imier pour encourager les Tramelots. Si le soutien populaire est égal à celui du match contre Porrentruy, les deux points sont possibles; de toute façon, les Soleurois d'Aeschi viendront avec la ferme intention de faire plier l'échine aux Tramelots. Début de la rencontre à 17 heures.

## Basketball: Abeille attend Oberwil

Pour son dernier match du premier tour le BBC Abeille attend Oberwil, demain après-midi, à 17 heures, dans une halle du Centre Numa-Droz. L'équipe fanion doit absolument terminer l'année par une victoire si les Abeillards espèrent encore conserver une chance de se mêler aux meilleurs. Le succès enregistré à Riehen fut bénéfique pour le moral de l'équipe et les Müller, Frascotti, Cossa, Sifringer et autres Sommer voire Blaser, Bürgi, Castro, Llorens ou Morici, bien conseillés par le coach M. Frascotti, voudront prouver qu'ils ont trouvé un rythme efficace. Souhaitons un nombreux public à cette équipe.





GARAGE DES **3** ROIS SA

**La Chaux-de-Fonds  
Le Locle**

C'est à cette saison  
que vous devriez choisir  
votre voiture  
pour le printemps

**Au Pavillon  
du Crêt-du-Loclc**



**Chez nous, les occasions ne sont pas sous la neige!!!**

AUDI 80 L	1975	Fr. 6200.—	PEUGEOT 504 automatique	1972	Fr. 6500.—
ALFETTA 1600 GT	1978	26 000 km.	RENAULT 16 TS		Fr. 3200.—
FORD TAUNUS 2000 L V6	1977	31 000 km.	TOYOTA COROLLA LIFTBACK	1977	35 000 km.
FIESTA 1300 L	1978	31 000 km.	ALFASUD	1976	20 000 km.
FORD TAUNUS T600 L COMBI	1977	Fr. 7000.—	FORD GRANADA 2300 autom.	1979	33 000 km.
LANCIA BETA 2000 BERLINE	1977	Fr. 8800.—	FULVIA COUPÉ 1300	1975	Fr. 6800.—
FIAT 128	1974	40 000 km.	MINI 1000	1976	24 000 km.
FORD ESCORT II	1977	30 000 km.	BUS VW 9 places	1977	21 000 km.
CITROËN 2 CV 6	1979	4 000 km.			



Chèques fidélité CID  
Garantie une année

**RÉVEILS** - Venez choisir  
parmi **250** modèles

Quartz dès Fr. 37.—  
Secteur 220 V dès Fr. 36.—  
A ressort dès Fr. 19.80

**von  
guntent**

Av. Léopold-Robert 23  
Tél. (039) 22 38 03

**OFFRES D'EMPLOIS**

Je cherche

**un architecte-technicien  
ou dessinateur en bâtiments**

avec quelques années de pratique.

Conditions de travail intéressantes et avantages sociaux.

Entrée en fonction: début mars ou date à convenir.

Faire offres par écrit, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à  
A.-Ed. Wyss, architecte SIA, diplômé EPFZ, rue  
Jaquet-Droz 58, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Les **SAMEDIS 15 et 22 décembre**

**la maison de la bible**

se trouvera

**sur l'avenue Léopold-Robert**

à côté du « Printemps »

La librairie située à la rue Jardinière 90 est ouverte  
tous les lundis et jeudis de 17 h. 30 à 18 h. 30

Le jeudi 20 décembre, ouverture jusqu'à 22 h.

**OFFRES D'EMPLOIS**

Importante fabrique de Bienne  
cherche pour date à convenir

**faiseur d'étampes**

qualifié sur les étampes d'horlogerie.

Faire offres avec certificats et prétentions de salaire sous chiffre  
Z 920481, à Publicitas, 2501 Bienne,  
rue Neuve 48.

**L'IMPARTIAL**

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES FONDÉE EN 1808

2301 La Chaux-de-Fonds

Les bureaux de l'administration sont ouverts  
du lundi au jeudi de 7 h. 30 à 12 h. et de 14 h.  
à 17 h. 45. Vendredi fermeture à 17 heures.



**A LOUER**  
POUR DATE À CONVENIR

**appartement**  
de 3 pièces, très ensoleillé, vue, confort, quartier tranquille, rue Jacob-Brandt

**studios ou chambres**  
meublés chauffage central, part à la douche, rues de la Promenade, Tourelles, Serre

**appartement**  
de 2 pièces, dans immeuble ancien, tout confort, loyer Fr. 287.50, acompte de charges compris, rue du Doubs

**appartements**  
de 2 et 3 pièces, dans immeubles anciens, simples, rues du Doubs, Numa-Droz, Progrès, Jacob-Brandt et Fritz-Courvoisier.

**CHARLES BERSET**  
gérant d'immeubles  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

**Restaurant du Sapin**  
LE CERNEUX-VEUSIL

CE SOIR 14 décembre  
et SAMEDI 15 décembre

**excellente bouchoyade**

Se recommande: Fam. G. Maeder  
eS recommande: Fam. G. Maeder  
Téléphone (039) 54 12 63

**CONFISERIE  
mirobeau**



Les pralinés,  
bâtons à la liqueur,  
8 sortes de truffes  
Fabrication maison

Neuve 7 - Tél. (039) 23 12 32

**Relais  
de l'habitation  
Bevaix**

CITÉ DU LAC SA      Tél. 038/46 13 93

A mi-chemin entre Neuchâtel et Yverdon      à côté du Restaurant de l'Hippocampe

Dir. H. Piaget

MEUBLES DE STYLE, CLASSIQUE ET RUSTIQUE  
TAPIS D'ORIENT — RIDEAUX  
LUSTREIE — FER FORGÉ — ARTISANAT



SALLE A MANGER « MONASTÈRE » en chêne massif, patiné antique  
Modèle exclusif

- Service après-vente
- Reprise de votre ancien mobilier
- Facilités de paiement
- Livraisons franco domicile
- Nous réservons pour les fêtes

Heures d'ouverture:  
chaque jour de 9 h à 12 h  
et de 13 h 30 à 18 h 30  
samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

ENTRÉE LIBRE  
GRANDE PLACE DE PARC

L'annonce  
reflet vivant  
du marché

dans votre  
journal

MAISON DU PEUPLE

La Chaux-de-Fonds

SAMEDI 15 DÉCEMBRE, dès 21 h.

GRAND BAL



ORCHESTRE  
**PIER NIEDER'S**

L'annonce  
reflet vivant du marché

Par exemple:

Un appareil 24 x 36 compact avec flash incorporé

KONICA C 35 EF



Fr. 248.-  
(y. c. étui)

UNIPHOTO SA

la  
personnalisation  
du service

La Chaux-de-Fonds: Photo-Ciné Nicolet; Cernier: Photo-Ciné Schneider; Le Locle: Photo-Ciné Curchod-Nicolet; St-Imier: Photo-Ciné Moret. Sainte-Croix: Photo-Ciné Agliassa; Fleurier: Photo-Ciné Schelling.



# LIVRES POUR TOUS

## « JAZZ »

C'est à travers un domaine fascinant de la musique que mène le nouveau Petit Livre Silva « Jazz », par Freddy J. Angstmann (conseils: Jan Slawe). Il décrit l'histoire et l'évolution du jazz, il explique et commente les formes significatives qu'a prises cette musique depuis ses débuts jusqu'au free jazz.

Une particularité de ce nouveau livre: ses remarquables illustrations ont été puisées dans de nombreuses archives. Les 85 documents photographiques, dont certains sont de véritables pièces rares, donnent une image saisissante de l'histoire du jazz. Ils fixent les grands moments, tout en présentant les chatoyantes personnalités de cet univers musical.

Ce petit livre relève nettement un fait que l'on a tendance à oublier aujourd'hui: le jazz est un cadeau des Noirs américains au monde. Le jazz, aujourd'hui, est joué et aimé par toutes les nations du monde, mais ses véritables inventeurs et pionniers sont les Noirs des Etats-Unis. L'histoire du jazz est née dans les champs de coton des Etats du Sud et à New Orleans. Son exode dans les cités géantes de Chicago et de New York est lié à l'évolution de

# JAZZ

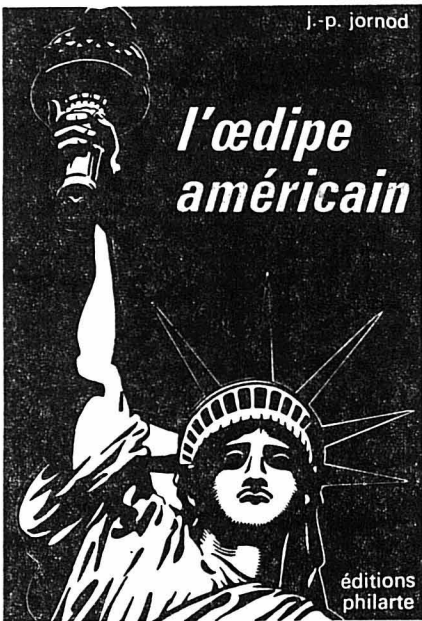


la condition sociale des Noirs. Et c'est ici, dans l'Est du continent américain, que se produit la rencontre et la collaboration entre musiciens noirs et blancs, c'est d'ici que le jazz prit son essor pour faire triomphalement le tour du monde.

(Ed. Silva, Zurich)

## L'Oedipe américain

par J.-P. Jornod



Découvrant l'Amérique et son goût pour la puissance, l'auteur voit, dans cette puissance de principe, une menace pour l'Amérique elle-même; la cause majeure de ses difficultés d'être, la raison de la crainte qu'elle inspire, des critiques que le monde lui adresse.

Dans la rupture des U.S.A. avec l'Europe — rupture qui fut leur force — il décèle l'origine de la fragilité d'un géant à l'autorité pourtant souveraine, et à la puissance reconnue de tous.

### L'Enfant triste

par M. CAMPICHE

Pour des millions d'hommes et de femmes, le début de la vie se résume aux blessures qui ont criblé leur sensibilité. Blessures premières, qui ne cicatrisent pas, tentatives pour briser le cercle des accablants espoirs et déceptions, et souvent, à la fin, l'attachement à une maladie d'être insensiblement muée en raison de vivre. Il doit exister en nous quelque chose d'irrépressible qui fait aimer le malheur par défaut de bonheur. L'enfant triste de Michel Campiche incarne la déchirure de ces êtres pour qui tout est déjà dit au seuil de l'adolescence. L'enfant est triste parce qu'il se trouve engagé, sans fuite possible, dans les conflits des grandes personnes, et parce qu'il se meurtrit contre le barrage sans faille que constitue la complicité, les règles et les décisions des adultes. Une éclaircie: un séjour de quelques mois chez une paysanne des Ormots. L'adolescent puis l'adulte n'ont pas rompu avec un passé qui est la mort d'un amour. Coincé dans le malheur essentiel, l'enfant triste va-t-il se résigner pour toujours ?

Longtemps après, il raconte, mais il se refuse à la plaidoirie comme au réquisitoire. Comment saurait-il encore ce qu'est l'injustice, ou la justice ? On souffre, on fait souffrir, voilà tout.

Ce livre, témoignage poignant sur une enfance meurtrie, évoque certains aspects de la vie lausannoise et paysanne des années trente. (Ed. L'Aire)

## La Malbouffe

par Stella et Joël de Rosnay

Enfin un livre sur la nutrition, écrit dans un langage clair, accessible et percutant.

Stella et Joël de Rosnay ont su rassembler et traduire les découvertes récentes des nutritionnistes pour en faire comprendre l'impact sur notre vie quotidienne et sur les maladies de civilisation qui nous menacent.

Pour les auteurs, l'autogestion commence par soi-même.

Afin d'aider chacun à mieux gérer sa santé, Stella et Joël de Rosnay proposent des principes simples permettant de dégager des règles faciles à retenir. Leurs exemples s'appuient sur de nombreuses illustrations, des tableaux et des recettes.

La « malbouffe » est aussi un livre de réflexion sur le gaspillage alimentaire des sociétés modernes et sur l'émergence d'une nouvelle attitude de refus raisonné devant la pléthore alimentaire.

## Grâce à un courageux éditeur lausannois Monique Saint-Hélière revient...

L'année 1979 fut de grâce pour l'art chaud-de-fonnier: en septembre l'excellente exposition de Madeleine Woog, et aujourd'hui la réédition de l'une des œuvres maîtresses de Monique Saint-Hélière. Et cela parce qu'un perspicace historien de la littérature Michel Dentan, professeur à Lausanne, auteur, avec la psychologue Pierrette Piolino, du « Jeu de la vie et de la mort dans l'œuvre de Monique Saint-Hélière », a découvert cette romancière. Nous en sommes d'autant plus heureux que ces deux chercheurs ne connaissaient pas du tout La Chaux-de-Fonds, ni donc les lieux de la féconde réminiscence (au sens parfaitement proustien du terme) de Berthe Eymann native de la rue du Ravin, ni même les détails de son étrange biographie, ni sa correspondance, rien. Ce sont les grands romans de la série des Alérac, « Bois-mort » (Grasset 1934), « Le cavalier de paille » (Grasset 1936), « Le martin-pêcheur » (Grasset 1953), « L'arrosier rouge » (Grasset 1955), année de sa mort à Pacy-sur-Eure (Normandie) à l'âge de soixante ans.

Michel Dentan tire de cette œuvre puissante, entièrement poétique et inventée, le second tome de la tétralogie entièrement épuisée, « Cavalier de paille ». Tout en regrettant que La Chaux-de-Fonds ne se soit pas inquiétée davantage de l'œuvre publiée, de celle qui ne le fut pas et sans doute ne le sera jamais, il nous plaît, bien sûr, que quelqu'un d'extérieur à nous s'en soit préoccupé: signe que peut-être le purgatoire de Monique va cesser et qu'on la retrouvera dans sa grandeur originelle, tout aussi pleine d'ombres que de lumières. Elle honore éminemment les lettres françaises tout entières, les romandes, cette « Virginia Woolf française » ainsi que l'avait appelée le critique littéraire et académicien français Admond Jaloux avant la dernière guerre: ni l'un ni l'autre ne peuvent donc être taxés de « chauvinisme régional ou local », Marcel Brion, autre académicien, non plus.

Un autre ouvrage, sans doute inconnu celui-là, peut-être même de Michel Dentan qui n'en parle pas, avait été publié en 1943: la thèse de doctorat ès-lettres d'Elisabeth Schmidt, de Fontanemelon, acceptée par la faculté des lettres de l'Université de Zurich, où elle obtint le titre de docteur, soutenue présidée par le professeur Théo Spoerri, qui fit tant pour l'illustration de nos lettres dans les pays de langue allemande. Signalons d'ailleurs que, Saint-Hélière, grâce à son grand ami Rainer-Maria Rilke, est tout aussi connue en Allemagne qu'en France, et surtout qu'à La Chaux-de-Fonds; nous en avons eu plusieurs témoignages.

A part les quatre volumes énumérés ci-dessus, Elisabeth Schmidt énumère quatre importantes publications de Monique: « A Rilke pour Noël », « Souvenirs sur Rilke », « Les Rois-Mages », « La cage aux rêves ». Elle oublie, ou ne connaît pas le délicieux récit pour enfants, « Quick ». Elle cite une bonne trentaine d'articles en français ne tenant pas compte des allemands ou anglais, signale les traductions en allemand et anglais. Auteurs des critiques, collationnés par Maria Vogler, Schaffhouse, les noms illustres de Brion, Ghéon, Jaloux, Lalou, Le Cardonnel, Gabriel Marcel, Henri de Régnier, André Rousseaux. Il en existe un de Jacques Maritain mais où? Sans doute est-ce dans le milieu néo-catholique de la première moitié du vingtième siècle, religion à laquelle elle s'était convertie, que se trouvent nombre de ces essayistes (pas tous). Etonnons-nous qu'Albert Béguin ne l'ait pas connue, sa « payse ».

### FAUX PROBLÈME: RÉGIONALISME ET UNIVERSITÉ

Nous n'allons pas traiter à nouveau de « Cavalier de paille », l'ayant déjà fait dans ces colonnes; il en vaudrait la peine, certes, car l'on redécouvre cette œuvre profonde tous les jours. Mais surtout de la préface de Dentan. « Le Cavalier de paille » a beau se situer

dans la suite chronologique de « Bois-mort », il n'y a nul besoin d'avoir lu le premier pour entrer dans le second; car, dans l'ordre du fragmentaire, on n'a que faire des tenants et aboutissants. Tout est dit partout, et Saint-Hélière revient toujours aux mêmes lieux, aux mêmes sujets, à la frustration originelle et, comme le péché du même nom, ineffaçable, à la mort, seule règle fixe et d'ailleurs amicale. Mais ce n'est jamais la même chose ni les mêmes pensées. Une cohérence quasiment hautaine anime les 24 h. de Bois-mort, la nuit de Cavalier.

Mais la querelle du particulier à l'universel sera tôt levée. Car autant les œuvres de Monique crient La Chaux-de-Fonds, Jérusalem, l'ancien collège industriel (actuellement bibliothèque de la ville), les Joux-Derrière, voire les Planchettes, d'où venait le pasteur Bertrand de la Tour, deux fois amoureux d'une Alérac, Alexandrine-la-pêcheresse d'abord, Carolle fruit, mortel pour sa mère, de ce péché, autant tout, tout est le bien de tous. Irait-on séparer les bruyères de Cornouailles d'Emily Brontë, de Cathy, de Haetcliff, de notre patrimoine à nous, qui ne les connaissons pourtant point? Une phrase très célèbre d'André Gide, merveilleux interprète de Chopin, élucide cette ambiguïté sans objet ni contenu: « C'est en étant le plus particulier que Chopin est devenu universel ». Pour être moins connue qu'Emily ou Frédéric, Monique Saint-Hélière fait partie de la même grande lignée. Mais il y a plus, car c'est elle qui écrit: « Si ce n'est pas La Chaux-de-Fonds que j'ai dite, alors je n'ai rien fait! » Nous voici donc totalement d'accord avec notre critique: nous nous retrouvons, nous et nos lieux, parfaitement bien, à l'aise et comme dans un cocon en Saint-Hélière, et nous voyons qu'elle est inlocalisable et intemporelle exclusivement.

Mais oui, et nous le savons, cher Michel Dentan, que Mlle Huguenin aime Jonathan Graev, fossoyeur des grands Alérac qu'elle vénère, que Jonathan n'aime que Catherine, qui aime Balagny, qui aime Carolle, qui aime que Guillaume, son grand-père; et le pasteur de la Tour, et Lopez? « Désir de rejoindre dans la mort la ri-



Portrait de Monique Saint-Hélière.

chesse vitale de l'origine perdue? Entre la secrète nostalgie de la plénitude elle aussi perdue (mais par tout le monde), les désastres du désir impossible et l'intense jouissance des choses, une tension est sans cesse maintenue, qui fait la force et la richesse problématiques de ce livre. Il y aurait encore à dire l'étonnante justesse et la liberté du style, mais... Lisez-le!

J.M. Nussbaum

P.S. Nous nous permettons d'exprimer le vœu que l'an prochain, à n'importe quelle époque, ait lieu, à la bibliothèque de la ville, dans sa charmante salle d'exposition, à l'occasion du 25e anniversaire de sa mort (1955-1980) une Exposition Monique Saint-Hélière.

<sup>1</sup> Michel Dentan et Pierrette Piolino aux éditions Lettera, « L'Age d'homme », Lausanne (1978).

<sup>2</sup> « Cavalier de paille », préface de Michel Dentan, « L'Aire », Lausanne (1979).

<sup>3</sup> « Essai sur le style de Monique Saint-Hélière », Elisabeth Schmidt, « Calendaria », Immensee 1943.

## Le Père Monier

Ce nomade qui a vu le Christ, par Jean Barbier

Mort nonagénaire, le Père Monier est toujours vivant. Sa silhouette, frêle et vivace, s'imposera longtemps à l'esprit de ceux qui l'ont rencontré soit en France, soit en Afrique du Nord, soit de nouveau en France et en Suisse.

Dès avant la guerre et surtout depuis 1945, ce jésuite formé à l'exégèse moderne, a clamé de façon neuve et percutante, la nouveauté de l'évangile; le christianisme n'est pas un corps de doctrine; c'est une personne, Jésus Christ, présent au cœur des hommes.

Grâce au Père Monier des centaines de chrétiens ont rencontré Dieu en Jésus, source de liberté, de joie et surtout d'amour. Il a conduit des laïcs et des

prêtres, des jeunes et des vieux, des enseignants et des ingénieurs à la découverte d'une foi authentique.

Il a changé la vie de milliers d'hommes et de femmes, victimes du légalisme, du formalisme ainsi que des institutions sclérosées. Ce nonagénaire a proclamé sa foi avec vigueur, signe que la vie avait réussi.

Les portraits qui illustrent ce livre, les anecdotes savoureuses qui scandent les idées maîtresses de son message contribueront à rendre encore longtemps vivant parmi nous ce prophète: un nomade qui a vu le Christ.

(Ed. Salvator)

## Jeux du monde

Coédité par l'UNICEF et les Editions Lied, voici un beau livre qui est un véritable « tour du monde » des jeux: Des échecs tels que les pratiquent les chinois ou les arabes, au tlachtli mexicain, la pétanque française ou les « conkers » anglais, les 83 jeux décrits et leurs variantes font l'objet d'un historique précis indiquant leur provenance et leur signification culturelle. Les règles de chacun de ces jeux sont clairement expliquées.

Mille photographies en couleurs illustrent cet ouvrage. Elles sont l'œuvre de photographes de notoriété mondiale. De nombreux croquis permettent de réaliser soi-même les jeux décrits.

« Jeux du monde » est valable pour tous les âges: il est une mine pour les parents, les éducateurs et les animateurs de mouvement de jeunesse. Il constitue une occasion de se consacrer à des bricolages intéressants mais, aussi, de partir, à la découverte de beaucoup de civilisations différentes.

« Jeux du monde » a reçu le diplôme Loisirs Jeunes 1979 catégorie histoire.

Loisirs Jeunes est une association para-étatique française qui décerne chaque année un diplôme aux meilleurs livres pour la jeunesse.

Vraiment voilà un livre-documentaire et documenté précis et accessible. On parle en effet souvent des jouets, peut-être pas assez du jeu ou des jeux.

Les premiers sont des articles manufacturés, vendus dans le commerce et ne sont finalement qu'un prétexte. Par contre, les seconds permettent au joueur, enfant ou adulte, de s'affronter, de découvrir, de s'épanouir et aussi de jouer! Mais l'intérêt de ce livre est de restituer effectivement chaque jeu,

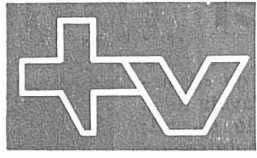




chaque mécanisme dans son contexte. En effet, les jeux sont toujours les fruits d'une civilisation. Ils ont leurs racines, leur source. Et savoir où est né un jeu et pourquoi présente plus d'un intérêt, cela va bien au-delà de la simple anecdote.

« Jeux du monde » le fait justement avec un texte précis remontant aux origines et à l'aide d'illustrations photographiques dont certaines pleine page d'une qualité excellente. Avec ce livre chaque jeu revit. Les auteurs ont, pour certains jeux, donné des schémas pour que l'on « construise soi-même son jeu ». Après tout, pourquoi pas. Il faut tout de même dire qu'il est nécessaire pour y parvenir de posséder un très bon outillage et, de surcroît, ne pas faire ses débuts. Mais l'essentiel de cet ouvrage n'est pas là. L'originalité c'est l'histoire des jeux qui y sont présentés et aussi comment y jouer. Car l'éventail est très large. On y parle aussi bien de la « marelle » que du « jeu de go », des « jeux de cartes » que du « domino », des « échasses » que du « yoyo » ou encore de la « bataille de polochon ».

Donc des jeux pour certains connus mais d'autres pour la plupart ignorés du non spécialiste. Et puis, détail important, le sommaire est d'une présentation graphique très étudiée qui permet au lecteur, en un clin d'œil, de trouver le nom d'un jeu, sa catégorie, la page où l'on trouvera son histoire, la règle du jeu et la fabrication, mais encore s'il s'agit d'un jeu d'intérieur, de plein air, individuel. Et aussi s'il s'adresse à une ou plusieurs personnes. Enfin, sont données des indications sur la durée du jeu et le temps de préparation.

(Diffusion Weber, Genève)



<b>Vendredi</b>			
<b>• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •</b>			
<b>Tranches horaires</b>	 <b>romande</b>		
<b>12-14 h</b>	 TV romande à 22.00 : Nina	12.00 Top douze heures: Informations 12.15 Réponse à tout: jeu 12.33 Midi première avec Joe Dassin 13.00 Actualités 13.35 Télévision régionale	12.05 Passez donc me voir par Philippe Bouvard 12.29 Série: Les amours de la Belle Epoque 12.45 Journal 13.35 Magazine régional 13.50 Face à vous
<b>14-16 h</b>		 A 18.20 : Rue Sésame...	14.00 Aujourd'hui Madame 15.05 Série: Le fugitif 15.55 Quatre saisons: Magazine des loisirs
<b>16-18 h</b>	17.00 Point de mire 17.10 Au pays du Ratamiauou 17.30 Téléjournal 17.40 Il faut savoir: solidarité 17.45 Agenda: Des variétés, du théâtre, de la musique et des expositions	17.48 TF quatre	16.55 Exposition au Grand-Palais 17.20 Fenêtre sur... Sophia Loren 17.50 Récré A2
<b>18-20 h</b>	18.35 Si, si, si... on sortait du poste 18.40 Système D: Le jeu des incollables (1re partie) 19.00 Un jour, une heure: Actualités 19.30 Téléjournal 19.45 Un jour, une heure: Actualités	18.20 1, rue Sésame 18.45 Tournoi des jeunes musiciens 19.10 Une minute pour les femmes 19.20 Actualités régionales 19.44 Les inconnus de 19 h. 45: Jeu	18.30 C'est la vie 18.50 Des chiffres et des lettres: Jeu 19.20 Actualités régionales 19.45 Top club: Variétés
<b>20-22 h</b>	20.00 Le menteur: Le jeu des incollables (2e partie) 20.20 Variétés: La lucarne ovale Variations autour d'un spectacle des danseurs Peter Heubi et Philippe Dahlmann, avec Michel Jonasz, compositeur et Nazaré Pereira, chanteuse brésilienne.	20.00 Actualités 20.30 Au théâtre ce soir: Une nuit chez vous, Madame	20.00 Journal 20.35 Série: Orient-Express 21.35 Apostrophes: Les publicitaires
<b>22-24 h</b>	22.00 Film: Nina Avec Liza Minelli, Ingrid Bergman, Charles Boyer et Amedeo Nazzari 23.40 Téléjournal	22.45 Pleins feux: Spectacles 23.30 Actualités	22.50 Journal 22.57 Ciné-club: La rosière de Pessac

**TV: A CHOIX**

**ENFANTS ET ADOLESCENTS**  
TV romande: 17.10 Ratamiauou - 18.35 Si on sortait du poste. — TF1: 18.20 Rue Sésame - 18.45 Tournoi des jeunes musiciens. — Antenne 2: 17.50 Récré. — FR3: 18.30 Jeunesse - 19.55 Bucky et Pepito.

**MUSIQUE ET VARIÉTÉS**  
TV romande: 17.45 Agenda - 20.20 La Lucarne ovale. — TF1: 12.30 Midi première avec Joe Dassin - 22.45 Pleins feux. — Antenne 2: 19.45 Top Club.



18.30 FR3 Jeunesse  
18.55 Tribune libre  
19.10 Soir 3: Informations  
19.20 Actualités régionales  
19.40 Télévision régionale  
19.55 Bucky et Pepito

20.00 Les jeux de 20 heures  
20.30 Les Shadoks  
20.35 Le nouveau vendredi. Année de l'enfant: année des larmes  
21.30 Téléfilm: Le cheval dans le béton

22.25 Soir 3: Informations

**• IMPAR-TV •**

**SUISSE ALÉMANIQUE**

9.10 TV scolaire  
17.10 Pour les enfants  
18.00 Carrousel  
18.45 Fin de journée  
18.50 Téléjournal  
19.05 Plaignants et Inculpés  
19.35 Point de vue  
20.00 Téléjournal  
20.20 Kassensturz  
20.50 Sciences et techniques  
21.50 Téléjournal  
22.05 Cycle Edward G. Robinson: The Whole Town's talking  
23.35 Téléjournal

23.25 Sonderdezernat K 1  
0.25 Téléjournal

**ALLEMAGNE 2**

16.15 L'un Mars, l'autre Vénus ?  
16.45 Téléjournal  
16.55 Piffi  
17.40 Plaque tournante  
18.20 Laurel et Hardy  
19.00 Téléjournal  
20.15 Maigret et le Marchand de vin  
21.51 Harold Lloyd et Bébé Daniels  
22.00 Téléjournal  
22.20 Aspects  
23.05 Der Tag der Eule  
0.50 Téléjournal

**SUISSE ITALIENNE**

14.00 TV scolaire  
15.00 TV scolaire  
18.00 Ces Quatre  
18.10 Les règles du jeu  
18.50 Téléjournal  
19.05 Confrontations  
19.35 Le Retour de Lassie  
20.05 Magazine régional  
20.30 Téléjournal  
20.45 Reporter  
21.45 Ciné-club: Piaf  
23.25 Téléjournal

**ALLEMAGNE 1**

16.20 Staline et l'épuration  
17.05 La Boîte à musique  
17.50 Téléjournal  
18.00 Programmes régionaux  
20.00 Téléjournal  
20.15 Nie wieder New York  
21.50 Plusminus  
22.30 Le fait du jour  
23.00 Ski alpin

**TV: A CHOIX**

**FILMS ET SÉRIES**

TV romande: 17.00 Memento des émissions radio - 17.40 Solidarité - 22.00 Nina. — TF1: 17.45 TF quatre, actualités - 20.30 Une nuit chez vous, Madame. — Antenne 2: 12.05 Philippe Bouvard - 12.25 Les amours de la belle époque - 13.50 Face à vous - 14.00 Aujourd'hui Madame - 15.05 Le fugitif - 15.55 Quatre saisons - 16.55 Exposition au Grand Palais - 17.20 Fenêtre sur Sophia Loren - 20.35 Orient-Express - 21.35 Apostrophes - 22.55 La Rosière de Pessac 1968. — FR3: 18.55 Tribune libre - 19.40 Album de France - 20.30 Les Shadoks - 20.35 Le nouveau vendredi - 21.30 Le cheval dans le béton.

**• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO**

**SUISSE ROMANDE 1 (MF)**

12.05 Le bal masqué. 12.30 Le journal de midi. 13.25 Hue dada ! 13.30 La pluie et le beau temps. 15.30 Le saviez-vous ? 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 En questions. 18.00 Inter-régions-contact. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.02 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Actualité-magazine. 19.30 Transit. 21.30 Spectacles-première. 22.35 Petit théâtre de nuit: Un soir à New York. 23.00 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

**SUISSE ROMANDE 2 (MF)**

12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line.

18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Journal à une voix. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Les Concerts de Lausanne. L'Orchestre de chambre de Lausanne. 22.00 Le temps de créer: Beaux-Arts. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

**SUISSE ALÉMANIQUE**

12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Jazz. 15.00 Disques pour les malades. 16.05 L'allemand pour débutants. 19.30 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Authentiquement suisse. 21.00 Intermède populaire. 21.30 Magazine culturel. 22.05 Express de nuit.

**SUISSE ITALIENNE**

12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 A brûle-pourpoint. 13.30 Orchestre de musique légère RSI. 14.05 Radioscolaire: le micro à l'école. 14.45 Radio 2-4. 16.05 Après-midi musical. 18.05 La ronde des livres. 18.20 Deux notes. 18.30 La chronique régionale. 19.00 Actualités. 20.00 La ronde des livres. 20.40 Spectacle de variétés. 21.40 Nouveautés du disque de musique légère. 22.05 Ici Broadway. 23.05 Nocturne musical.

**POINT DE VUE**

**Les ordinateurs, même : avant-demain**

Des informations de plus en plus nombreuses, traitées de plus en plus vite: les progrès de la technique permettront peut-être, dans dix, vingt ou cinquante ans, de reconstituer le cerveau humain dans toute sa richesse, y compris pour faire des choix, prendre des décisions, laisser exploser l'imagination. On a peur de l'ordinateur et de ses possibilités, on se demande s'il ne va pas limiter les libertés de base sans qu'on s'en aperçoive. On continuera de faire de la machine un instrument au service du cerveau de l'homme. Mais celui qui détiendra les informations et dominera les capacités de l'ordinateur détiendra aussi le pouvoir. Restera à savoir qui est ce « on » ? IBM, dont Raymond Aron affirme que cette société aura, a déjà en partie un pouvoir aussi grand que celui de l'Eglise catholique ou l'internationale communiste.

Il y a ceux qui ont peur, ceux qui n'ont pas peur... et les autres, la majorité indifférente encore. En gros, il y a ceux qui n'accéderont pas au contrôle de ce pouvoir et ceux qui auront accès à l'ordinateur. Mais c'est probablement mal poser le problème que de s'exprimer maintenant déjà en termes de peur. Mieux vaut parcourir une autre étape: celle de l'information à son sujet. C'est en ce sens qu'une émission comme « Les ordinateurs, même...: avant-demain ». (Antenne 2 - 2e partie - Lundi 11 décembre) est précieuse.

Un opérateur parle avec la machine qui sait traduire des informations internes alphabétiques en sons plus ou moins compréhensibles. On se croirait alors dans un déjà vieux film de science-fiction avec robots; la fiction ayant eu, une fois de plus, de l'avance sur la réalité. Parmi les dangers représentés par l'ordinateur, la possibilité de « gérer » le personnel, sur le plan qualitatif aussi. Il existerait des programmes dans ce sens chez IBM, même si son PDG de France dit n'en rien savoir. Par le montage, les auteurs, Christian Guy et Yvon Gerault, montrent alors un texte écrit donnant des directives dans ce sens. L'effet, pour une fois, est assez saisissant.

Et puis, vers la fin de l'émission restée jusqu'alors claire se produisit une assez bizarre détérioration, le montage parallèle entre déclarations d'un syndicaliste et d'un PDG de l'informatique créant la confusion la plus totale, les images du bâtiment d'IBM - Côte d'Azur associées à une musique martiale et militaire américaine.

Le fondateur d'IBM, Watson, en photo, fait un clin d'œil. Des Français disent que le danger viendra des Etats-Unis. Il est même question de la « gauche » qui se fait voler le pouvoir par l'informatique. Bref, on quitte ce qui était clairement exposé pour entrer dans le domaine de la suggestion détournée. Les auteurs appartiendraient-ils au clan de la peur ? Mais en attendant, l'informatique avance, s'installe partout sans grands contrôles et peut-être surtout sans réflexion, sinon à propos d'une diffuse inquiétude...

Freddy LANDRY

**A VOIR**

**« Gros plan sur Sophia Loren »**  
Antenne 2 à 17.20

Interviewée par François Chalais et Christian Defaye, Sophia Loren au fil des pages de son livre « La bonne étoile » raconte sa vie: — son enfance pauvre dans un petit village napolitain, son amour pour sa grand-mère, son admiration infinie pour sa mère, pour sa beauté, et en même temps les problèmes que lui pose l'absence du père.

Ensuite, la guerre, les bombardements, la misère (sa mère volait pour lui donner à manger), laissent en elle des marques indélébiles qui deviendront un cauchemar exorcisé par l'écriture de ce livre, en même temps qu'un trésor, d'avoir connu ce que n'ont pas connu d'autres actrices.

Elle raconte ensuite son premier amour pour Gary Grant et son mariage avec Carlo Ponti qu'elle aime comme un mari et comme le père qu'elle n'a pas eu.

Puis, la découverte du cinéma, ses difficultés, l'acharnement mis par sa mère à l'aider, son travail assidu et enfin la rencontre avec Vittorio De Sica qui fut le premier à faire d'elle une véritable actrice de renommée internationale.

Aujourd'hui Sophia Loren pense que sa vie privée est tout aussi importante que sa vie professionnelle, porte un jugement plein de lucidité et d'humour sur sa condition de « star » et répond sans détour aux questions même impertinentes qui lui sont posées.

En conclusion, elle affirme sa confiance inébranlable dans le travail, dans le respect du public et surtout dans son amour de la vie.



TV romande à 20.20 : Michel Jonasz (Ph.-G. Blondel)

**FRANCE MUSIQUE**

14.00 Musiques: Les chants de la terre. 18.02 Six-huit. 20.00 Les chants de la terre. 20.20 Cycles d'échanges franco-allemands: Orchestre radiophonique de Sarrebruck. 22.15 Ouvert la nuit.

**FRANCE CULTURE**

12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Eva Osinska, piano. 14.00 Un livre, des voix. 16.00 Pouvoirs de la musique. 18.30 Feuilleton: Consuelo, Comtesse de Rudolstadt (29). 19.25 Salle d'attente. 19.30 Les grandes avenues de la science moderne. 20.00 La prophétesse embastillée. 21.30 Black and blue. 22.30 Nuits magnétiques.

**SAMEDI**

**SUISSE ROMANDE 1 (MF)**

Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 et 12.30 et 23.55. — 6.00 Radio-évasion. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.45 Le calendrier de l'Avent. 6.58 Minute océanique. 7.30 Le Regard et la Parole. 8.00 Revue de la presse romande. 8.20 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 La balade du samedi. 9.00 Le bateau d'Emile. 11.00 Le kiosque à musique.

**SUISSE ROMANDE 2 (MF)**

7.00 Valses, polkas et Cie. 7.50 Nos patois. 8.00 Informations. 8.10 Le magazine du son. 9.00 L'art choral. 10.00 Sur la terre comme au ciel. 10.58 Minute océanique. 11.00 Notes et bloc-notes.

**SUISSE ALÉMANIQUE**

Informations-flash à 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.00 Bonjour. 8.08 Marché du disque. 10.00 Magazine touristique. 11.05 Politique intérieure. 11.30 Fanfare militaire. 12.00 Homme et travail.

**SUISSE ITALIENNE**

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00. — 6.00 Musique et informations. 8.45 Radioscolaire. 9.00 Radiomatin. 11.50 Programme du jour.

**FRANCE MUSIQUE**

7.03 Musiques pittoresques. 7.40 Musiciens pour demain. 9.02 Les classiques amateurs. 11.30 Magazines des musiciens amateurs.

**FRANCE CULTURE**

7.02 Matinales, magazine. 8.00 Les chemins de la connaissance. 8.30 79... 2000 Comprendre aujourd'hui pour vivre demain. 9.07 Les matinales de France-Culture. 10.45 Démarches. 11.02 La musique prend la parole.



LES BOIS  
HALLE COMMUNALE  
Samedi 15 décembre dès 20 h.  
Dimanche 16 décembre dès 15 h.

# GRANDS LOTOS

du F.C. et Samaritains

Chaque séance débute par 1 carton gratuit

Corbeilles garnies - Jambons - Vins  
Meules de fromage - Vins, etc.

## meublorama

Bôle/NE (près Colombier) *C'est moins cher!*

### Sans concurrence!



Salon rustique, bois massif, tissu à fleurs.  
Canapé transformable en lit, 2 places,  
y compris matelas, 2 fauteuils l'ensemble  
**Prix super-discount Meublorama**

# 980.-

Notre choix est immense. Vente directe du dépôt (8000 m<sup>2</sup>)  
**Pour économiser: Meublorama, le grand discount du meuble**

Heures d'ouverture: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30. Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. Fermé le lundi matin.

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches « Meublorama ». Grande place de parc

## meublorama

Meubles-discount Bôle/NE (près Colombier)

### Petite mais qui en dit long.



Mini 1100 Spécial: 3054 mm de longueur, 1098 cmc de cylindrée, 33,1 kW (45 CV) DIN de puissance. Traction avant, compte-tours, toit vinyle, vitres teintées, deux rétroviseurs extérieurs, volant gainé de cuir, sièges-couchettes recouverts d'étoffe, vitre AR chauffante, phares de recul, Fr. 8450.-

**2<sup>ème</sup> MULTI GARANTIE** Sur demande Moyennant supplément.

Austin Morris **Mini**  
**GARAGE BERING & Cie**  
Atelier et vitrine d'exposition  
La Chaux-de-Fonds  
Fritz-Courvoisier 34 — Téléphone (039) 22 24 80

**GARAGE MÉTROPOLE SA** Dir.: J.-P. Schranz  
Atelier et bureau: Looce 64 — Tél. (039) 26 95 95  
Vitrine d'exposition: Léopold-Robert 102 — Tél. (039) 22 22 68  
La Chaux-de-Fonds

Venez faire un essai, dès aujourd'hui, sans engagement de votre part.

### CAFÉ DU GAZ

CE SOIR et DEMAIN SOIR

## danse

avec CURT et son accordéon

### CAFÉ DU GLOBE

CE SOIR

## SPAGHETTI BOLOGNESE

Fr. 6.50

**HOTEL DE LA COURONNE**  
2325 Les Planchettes

### CAFÉ DU MUSÉE

Tous les vendredis soir

## VOL-AU-VENT

« maison »  
Fr. 4.- pièce

CE SOIR

## DANSE

avec le Duo Willy et Charly  
Tél. (039) 23 41 07  
Famille Guerrino De Pretto

# printemps

Tout ce qu'il faut pour réussir une bonne fondue.

Avec le froid qui revient, c'est l'époque des sympathiques soirées entre amis réunis autour d'une bonne fondue. Vous trouverez chez nous tous les accessoires qui donneront une ambiance chaleureuse à ce plat national.

Réchaud à fondue «Stöckli» en fer forgé. Plateau en cuivre. 35.-

Caquelon à fondue souligné d'un joli décor. Ø 22 cm. 29.90

Assiette à fondue, même motif. Ø 20,5 cm. 7.50

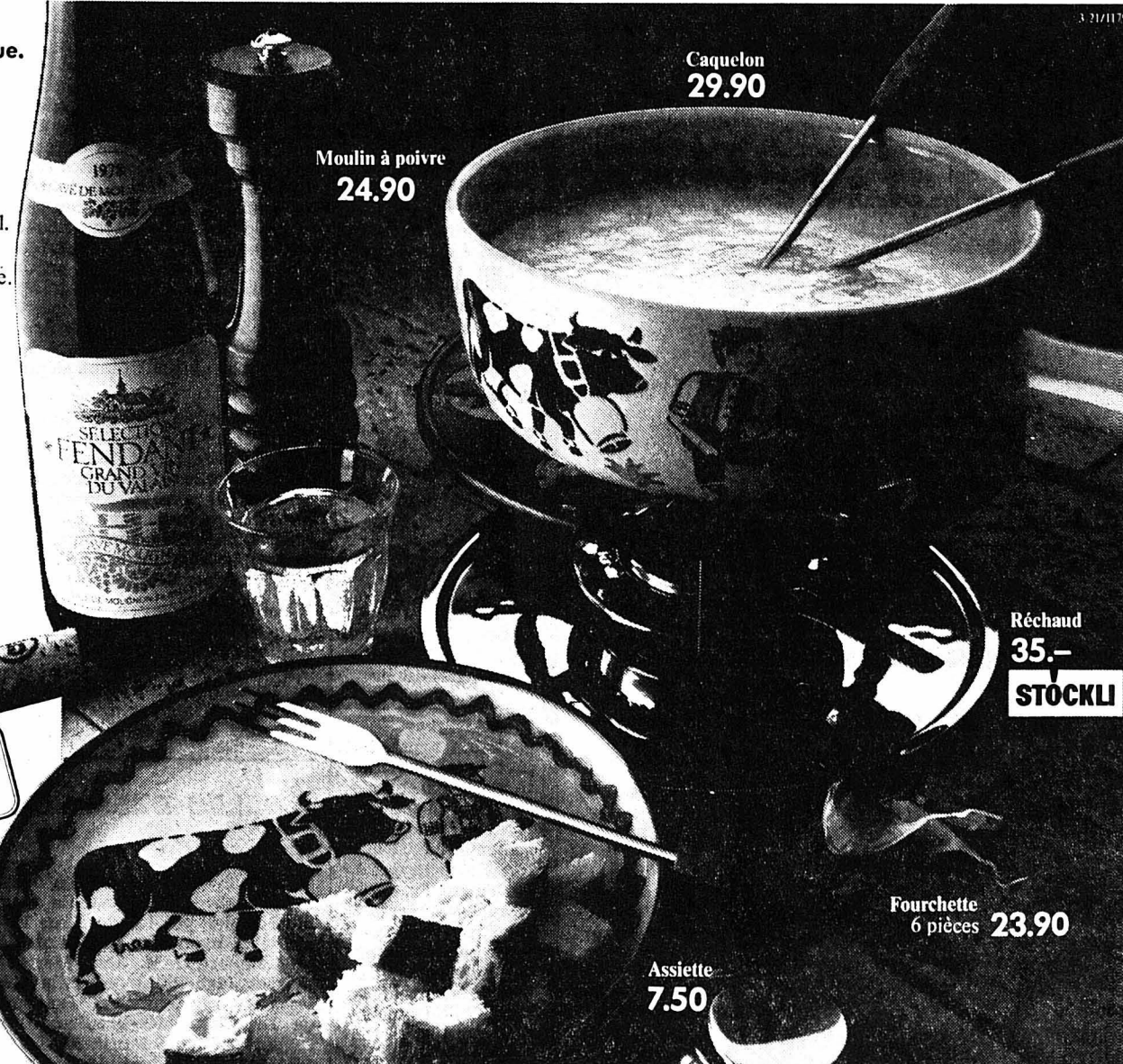
Fourchette à fondue avec manche en palissandre. Carton de 6 pièces. 23.90

Moulin à poivre en hêtre teinté. Hauteur 22 cm. 24.90

Demandez à notre rayon alimentation notre mélange spécial pour fondue.

Plaisir de choisir - joie d'affrir!

Sans oublier le vin blanc: Fendant «Molignon» 1978, 7 dl, 6.50



Caquelon 29.90

Moulin à poivre 24.90

Réchaud 35.- STOCKLI

Fourchette 6 pièces 23.90

Assiette 7.50

### Hôtel de La Crosse de Bâle

SONVILIER

CE SOIR

## match au cochon

Choucroute garnie  
Se recommande: M. Chofflon  
Tél. (039) 41 13 34

PUBLICITÉ ACTIVE, COMMERCE ACCRU!

## MAULER

150<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE 1829-1979



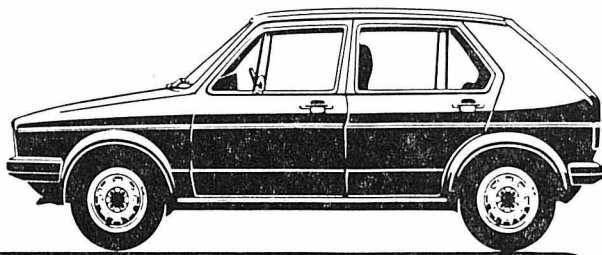
Grands Vins mousseux Méthode Champenoise



• FRANCHES-MONTAGNES •

# VW: les économes!

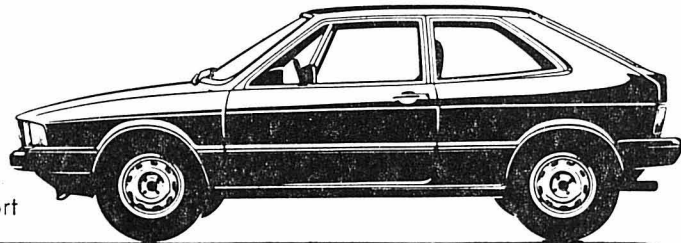
## Golf



déjà pour fr. 11 325.- + transport

1100\*/1300/1500/1600 cm<sup>3</sup> \* carburant aux 100 à vitesse constante de 90 km/h, 6,6 l; à 120 km/h, 9,2 l; en ville, 9,9 l de normale

## Scirocco



déjà pour fr. 15 640.- + transport

1500\*/1600 cm<sup>3</sup> \* carburant aux 100 à vitesse constante de 90 km/h, 6,5/7,0 l; à 120 km/h, 9,3/9,9 l; en ville, 10,3/11,0 l de normale

LA CHAUX-DE-FONDS : Sporting Garage-Carosserie, J.-F. Stich, Crêtets 90, tél. 039/23 18 23 — LE LOCLE : Garage Inglin, succ. A. Pandolfo, tél. 039/31 40 30 — LA FERRIÈRE : Garage du Jura, W. Geiser, tél. 039/61 12 14 — LE BÉMONT : Garage du Bémont, P. Kröll, tél. 039/51 17 15 — SAINT-IMIÈRE : Garage Touring, Carrosserie, L. Fiorucci, tél. 039/41 41 71.



## Economisez de l'essence: en VW

**ARMÉE DU SALUT**  
La Chaux-de-Fonds  
102, rue Numa-Droz

Dimanche 16 décembre, à 16 h.  
et mardi 25 décembre, à 20 h.

**FÊTE DE NOËL**

Cordiale invitation à chacun

**Offre 1 semaine: Voiture dès Fr. 194.-** 4  
(7 jours, y compris 300 km)

Tél. 039/23 35 23  
(J.-Ph. Gonseth, Station Mobil)

**AVIS** Location de voitures Utilitaires Leasing

**Welcotex + Montresor**  
Mode Casuels

Magasin entre la Préfecture et la rue de la Serre 31 a, 2300 La Chaux-de-Fonds.

HÔTEL SUISSE, LE LANDERON  
cherche

**sommelière**  
tournante à la demi-journée. Très bon salaire garanti. Chambre confortable à disposition.

Tél. (038) 51 24 12.

**LE PÈRE NOËL...**  
de  
« VIVRE LA CHAUX-DE-FONDS »  
a demandé  
**ses cadeaux et ses friandises...**

aux magasins, entreprises et organisations suivantes qui se sont faits un plaisir de les offrir pour les enfants de la ville

\*\*\*\*\*

Aéro-Club des Montagnes neuchâteloises Football-Club La Chaux-de-Fonds Hockey-Club La Chaux-de-Fonds Gérance Chs Berset Journal « L'Impartial » Office du Tourisme - ADC Banque Cantonale Neuchâteloise Banque Centrale Coopérative Crédit Foncier Neuchâtelois Crédit Suisse Banque Populaire Suisse Société de Banque Suisse Union de Banques Suisses Grands magasins Au Printemps Grands magasins Coop-City Grands magasins UNIP	Grands magasins ABM MIGROS Calame Sports Kernen Sports MP - Finkbeiner - Sports-Chaussures Müller Musique S.A., Hi-Fi-Radio-TV Parfumerie Dumont - Boutique Uniphot - Photo-Ciné V. A. C - René Junod S.A. Voyages Kuoni Fr.-K. Weber - Jouets-Jeux Services Industriels CID - Commerce indépendant de détail Librairie-Papeterie Raymond Roland Studer, architecte L'Atelier musical P. Zurcher
--	---

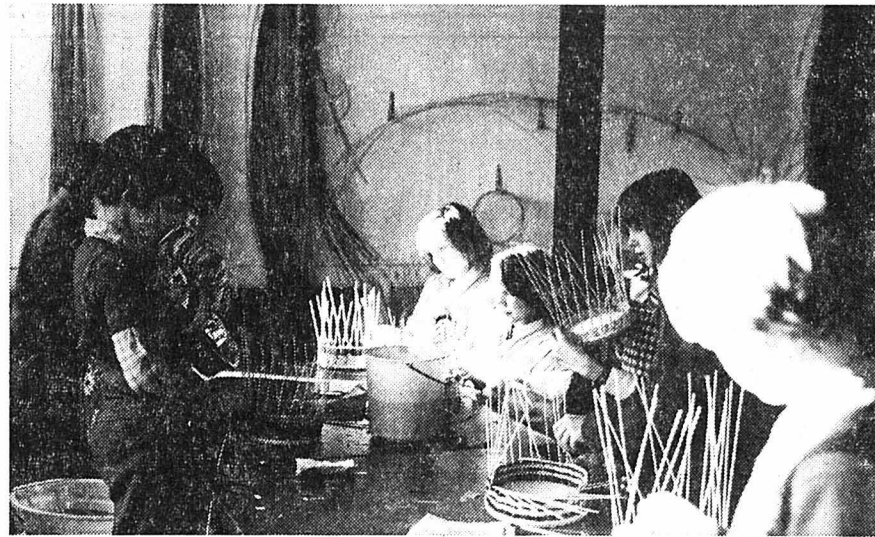
\*\*\*\*\*

**Comme le Père Noël, faites confiance à ces maisons de la place**

**vos achats de Noël à La Chaux-de-Fonds**

A Saignelégier

## Jeunes vanniers à l'œuvre



Les animatrices de l'Atelier de créativité des Franches-Montagnes ont convié les enfants du degré moyen à participer à quelques après-midis de travail dans leurs locaux de la route de France, pour y préparer des cadeaux de Noël. Cette année, elles ont donné la possibilité à une vingtaine de gosses de confectionner de belles bougies de Noël, ainsi que des objets en vannerie, corbeilles et paniers de tout genre, qui feront certainement bien des heureux. (texte et photo y)

## L'assemblée communale de Saignelégier appelée à se prononcer sur le budget

L'assemblée communale ordinaire de fin d'année a été convoquée pour le lundi 17 décembre, avec comme point principal de l'ordre du jour, le budget 1980. Ainsi que nous l'a précisé le responsable des finances communales, M. Paul Simon, il s'agit d'un budget normal atteignant bientôt 2,5 millions, dans lequel les autorités ont pu intégrer toutes les dépenses du ménage communal y compris un certain nombre d'investissements avec un effort en faveur des écoles puisque 5000 fr. serviront à l'équipement en matériel de la salle de sciences de l'école primaire et 22.000 fr. pour l'aménagement d'un laboratoire de langues de 28 places, à l'école secondaire. Ce budget est presque équilibré avec 2.292.227 fr. de charges et 2.291.050 fr. de produits. Il est basé sur une quotité d'impôts inchangée de 2,2, une taxe immobilière de 1,05 pour mille. En revanche, afin d'éponger les déficits chroniques du service des eaux, le Conseil propose d'augmenter le prix de cette dernière de 65 à 75 centimes le m<sup>3</sup>. Avec la taxe d'exploitation de la STEP de 15 centimes, l'eau coûtera effectivement 90 centimes le m<sup>3</sup>. Le prix de l'eau n'avait pas changé depuis 1975. Grâce à cette augmentation, le déficit du service des eaux qui avait été de 24.774 fr. en 78, sera évité.

Le rôle des impositions 1979 n'étant pas encore connu, les prévisions concernant le rendement des impôts ont été supputées avec une augmentation de 4 pour cent des montants de 1978. Les impôts sur le revenu sont devisés à 1,250 million, ceux sur la fortune à 84.000 fr. et ceux sur les travailleurs étrangers à 80.000 francs.

### POUR DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS

L'assemblée devra également reconduire le principe du subventionnement des constructions en 1980, sur la base des montants du nouveau règlement adopté l'an passé. Les ayants-droit devront également fixer le prix du terrain à bâtir communal pour 1980. Le Conseil proposera les mêmes prix qu'en 79, soit 28 fr. le m<sup>2</sup> pour le lotissement des Craux et 30 fr. pour celui du Gretteux.

L'assemblée statuera ensuite sur une demande d'admission à l'indigénat communal de Saignelégier de M. Claude Morel. Citoyen français né en 1935, M. Morel est arrivé au chef-lieu le 1er mai 1966. Il est très apprécié tant à l'usine Queloz où il travaille qu'à la Fanfare dont il est un membre fidèle.

### POUR L'ACHAT D'UNE OEUVRE DE COGHUF

La commission du centenaire de l'école secondaire a découvert à Muriaux, dans la ferme de l'artiste, une grande toile de Coghuf de 190 sur 145 centimètres, datant de 1948-49. Elle représente la fameuse course à quatre chevaux du Marché-Concours. La famille a accepté de céder cette œuvre remarquable à la commission pour le prix spécial de 18.000 fr. Notons en passant que d'autres amateurs bâlois ont fait des offres plus intéressantes.

En vue de l'acquisition d'une œuvre d'art, la commission avait récolté des dons pour quelque 8000 fr. Elle a demandé à la Commune de faire un geste pour que cette peinture reste aux Franches-Montagnes où les œuvres du grand artiste jurassien sont malheureusement trop rares. Le crédit demandé (10.000 fr.) sera prélevé sur le fonds pour l'aménagement de la place Général-Guisan qui se monte à 22.161 fr. Constitué il y a une vingtaine d'années, ce fonds aurait dû permettre l'aménagement d'une place avec éventuellement une statue équestre du général. L'idée n'est pas abandonnée, mais les autorités envisagent quelque chose de plus modeste. (y)

## DELEMONT

### Pédagogue à l'honneur

Réunie le 7 décembre à Lausanne, la Commission romande de Radio-Télévision éducative, que préside M. Simon Kohler, ancien conseiller d'état bernois, a appelé au poste de déléguée pédagogique à la Radio éducative Mme Marie-José Molliet, maître à l'Ecole de commerce de Delémont.

Mme Molliet, qui entrera en fonction en 1980, sera plus particulièrement chargée de la préparation des émissions éducatives du mercredi et du vendredi matin, qui sont destinées aux maîtres, aux élèves et aussi au public de Suisse romande et produites dans le Département de l'éducation et de la culture de la Radio romande, que dirige Mme Marie-Claude Leburgue. Elle apportera son appui à l'émission du lundi « Portes ouvertes sur l'école » et sera aussi chargée de l'information du corps enseignant dans tout ce qui touche aux émissions éducatives et à leur utilisation. (ats)

## LES BREULEUX

### Bureau de vote

En vue des votations cantonales du 16 décembre, le bureau de vote a été ainsi formé: présidente, Mme Françoise Taillard; membres, Mme Antonie Boillat-Lambert, MM. Jean-Pierre Trummer et Jean-Philippe Vuille ainsi que les trois représentants des communes de La Chaux-des-Breuleux, du Peuchapatte et de Muriaux. Le bureau sera ouvert vendredi 14 de 17 à 18 h.; samedi 15 de 17 à 18 h. et dimanche 16 de 10 à 13 h. (pf)

von **gunten**

maître opticien  
diplômé fédéral  
Av. Léop.-Robert 23  
Tél. (039) 22 38 03

A vendre + à louer  
**Bechstein**  
**PIANO**  
ou  
**PIANO A QUEUE**  
Steinway + Sons  
**avantageux.**  
Tél. (031) 44 10 82.

A vendre  
**YAMAHA**  
**125**  
6000 km., très soignée.

Sa'dresser à Y. Robert, Numa-Droz 131, La Chaux-de-Fonds, dès 18 h.

**GARAGES**  
en béton armé, toit plat avec étanchéité, porte basculante. Fabrication suisse! Modèle standard seulement Fr. 3900.- Modèle utilitaire seulement Fr. 4900.- Garages enterrés, prix très avantageux pour commandes rapides. - Tél. tout de suite au (021) 37 37 12 - Uninorm, Lausanne.

Votre journal: L'Impartial



## JURA BERNOIS • JURA BERNOIS • JURA BERNOIS

Assemblée municipale de Corgémont

### Budget 1980 et modification de règlement acceptés

Soixante-trois citoyens et citoyennes étaient présents à l'assemblée municipale ordinaire dont les débats étaient dirigés par M. Emile Hugli, président des assemblées.

Au tractanda figuraient le projet de budget municipal pour 1980 ainsi qu'une modification du règlement des eaux usées. L'assemblée accepta tout d'abord le procès-verbal des deux assemblées précédentes dont le secrétaire-caissier M. Roland Greub donna lecture.

La situation financière en fin du présent exercice, ainsi que le budget pour 1980 firent l'objet du commentaire que présentait le responsable des finances M. Gilbert Leutwiler. L'exercice qui se termine s'est déroulé conformément aux prévisions établies. Le budget pour l'an prochain a subi plusieurs remaniements au sein du Conseil municipal pour permettre un bouclage accusant un excédent des charges de 28.550 fr.

Le secrétaire-caissier exposa les différentes rubriques du budget et répondit avec précision aux quelques demandes complémentaires venues de l'assemblée.

C'est finalement sans opposition que les citoyens donnèrent leur approbation

au projet de budget d'un montant total de 2.654.400 fr. basé sur une quotité de 2,2, une taxe immobilière de 1 pour mille et des droits d'estivage fixés à 70 fr. le droit.

#### RÈGLEMENT DES EAUX USÉES

C'est également M. Gilbert Leutwiler qui développa les arguments prouvant la nécessité d'augmenter l'émolument unique de raccordement au réseau principal de la station d'épuration des eaux. Il rappela notamment que lors de la présentation du règlement des eaux usées en 1974, le facteur de 30 pour mille de l'estimation cadastrale proposé par les autorités avait été ramené à 20 pour mille par l'assemblée. Le montant à couvrir n'ayant pas diminué entre-temps, il s'agit maintenant de s'acquitter du solde de la facture.

C'est comme on le comprend sans grand enthousiasme, que l'assemblée

donna son accord du bout des lèvres par 22 oui contre 19 non, une proportion d'environ un tiers des participants ne s'étant pas prononcés.

#### DIVERS

Dans les divers, plusieurs sujets furent l'objet d'interpellations: Financement de la viabilisation du quartier de l'Envers, montant des taxes spéciales et arrérages, amélioration de l'éclairage public, parcage au quartier Sur-le-Crêt en hiver, remise en état du chemin ouvert au sud du passage à niveau situé à proximité de la gare à la suite des fouilles effectuées pour les ouvrages de la station d'épuration, rendement forêts et chemins forestiers.

Il a également été demandé d'intensifier encore l'information des citoyens telle qu'elle est déjà pratiquée par certains partis politiques, singulièrement par le parti radical. (gl)

#### RENAN

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force. Que votre cœur ne se trouble point. Croyez en Dieu et croyez en moi. Jean 14, v. 1.

Repose en paix cher époux et bon papa, tes souffrances sont passées. Ton souvenir restera gravé dans nos cœurs.

Madame Rose Schneeberger-Hohermuth :

Madame et Monsieur Aldo Da Rold-Schneeberger, à La Chaux-de-Fonds,

Monsieur et Madame Fritz Schneeberger-Winkler, à La Chaux-de-Fonds,

Madame et Monsieur Eddy Monnet-Schneeberger, à Onex (Genève);

Les descendants de feu Maurice Schneeberger ;

Les descendants de feu Friedrich Hohermuth,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

### Fritz SCHNEEBERGER

leur très cher et regretté époux, papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, mercredi soir, à l'âge de 56 ans, après une longue et pénible maladie, supportée vaillamment.

RENAN, le 12 décembre 1979.

L'incinération aura lieu à La Chaux-de-Fonds, samedi 15 décembre.

Culte au crématoire, à 9 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille : Les Trois Maisons 11, 2616 Renan.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

#### COFFRANE

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

### Monsieur Paul MAGNIN

sa famille remercie très sincèrement tous ceux qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs messages de condoléances, leurs dons, leurs envois de couronnes et de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

COFFRANE, décembre 1979.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

### Monsieur Charles SANDOZ

remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs et leurs dons.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

La Chaux-de-Fonds, décembre 1979.

#### LE LOCLE

La famille de

### Monsieur Paul GIROUD

très touchée par les nombreuses marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

LE LOCLE, décembre 1979.

#### LE LOCLE

La famille de

### Madame Marthe-Alice SANDOZ-BRANDT

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil et les prie de croire à sa reconnaissance émue.

LE LOCLE, décembre 1979.



Repose en paix cher époux, papa et grand-papa.

Madame Jean Arduini-Voirol :

Madame et Monsieur Attilio Quaranta-Arduini, leurs enfants Stefano et Flavio ;

Les descendants de feu Primo Arduini-Bilat ;

Les descendants de feu Ali Voirol-Claude,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

### Jean ARDUINI

leur cher et regretté époux, père, beau-père et grand-père, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, jeudi, dans sa 61e année, après une longue et pénible maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 13 décembre 1979.

Une messe de sépulture aura lieu en l'église du Sacré-Cœur, samedi 15 décembre, à 10 heures.

Cérémonie au crématoire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : 78, rue Numa-Droz.

Prière de ne pas faire de visite.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer, ccp. 20-6717.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

#### LE LOCLE

Au revoir cher époux, papa et grand-papa, tes souffrances sont finies.

Madame Pierre Pellaton-Weick :

Monsieur et Madame Jean-François Pellaton-Merz et leurs enfants Séverine et Thierry, à La Chaux-de-Fonds ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Hermann Pellaton ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Louis Weick,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

### Pierre PELLATON

leur très cher et bien-aimé époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, neveu, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 59e année, après une longue maladie, supportée avec un immense courage.

LE LOCLE, le 13 décembre 1979.

Le culte et l'incinération auront lieu lundi 17 décembre, à 10 heures, au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille : Fougères 20, 2400 Le Locle.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à l'Hôpital du Locle, ccp. 23-1333 ou à l'Association des dialysés, ccp. 18-2620.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Veillez et priez.

Madame Rose Schwob-Jaunin ;

Madame et Monsieur Christian Vieux-Schwob et leurs fils, à Avully (Genève) ;

Madame et Monsieur Roger Caen-Schwob, leurs enfants et petits-enfants, à Metz (France) ;

Monsieur et Madame Charles Pittet, à Suchy ;

Madame et Monsieur Charles Pidoux-Pittet et leurs filles, à Aigle ;

Madame et Monsieur Claude Vaucher-Jaunin, à Valangin ;

Monsieur Bernard Jaunin, à Landeyeux,

ainsi que les familles Schwob, Levallant, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

### Edmond SCHWOB

enlevé à leur affection, subitement, jeudi, dans sa 72e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 13 décembre 1979.

L'incinération aura lieu samedi 15 décembre.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : Bouleaux 15.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

#### LE LANDERON, LA CHAUX-DE-FONDS

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

### Monsieur Jean-François GAILLARD

remercie très sincèrement toutes les personnes de la part qu'elles ont prise à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages ou envois de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

LE LANDERON, LA CHAUX-DE-FONDS, décembre 1979.



LE CLUB ALPIN SUISSE, Section La Chaux-de-Fonds

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

### Georges GROSVERNIER

membre vétérans, entré au club en 1927, dont il gardera un bon souvenir.

Le comité

#### IN MEMORIAM

### Charles MASPOLI

14 décembre 1978

14 décembre 1979

Nous nous joignons à ses amis pour évoquer son souvenir si marquant.

Ch. et J. Cornu, Le Locle



## Après l'occupation de la Grande Mosquée de La Mecque

### Les « renégats » seraient exécutés aujourd'hui

Les « renégats » armés qui avaient occupé la Grande Mosquée de La Mecque, il y a environ trois semaines, seront exécutés aujourd'hui en Arabie saoudite, croit savoir le quotidien koweïtien « Al Qabas ».

Dans un article daté de Riad, le journal écrit que les exécutions, pour lesquelles, précise-t-il, de nombreux Saoudiens se sont proposés comme bourreaux, auront lieu dans divers endroits du pays.

Les exécutions capitales par décapitation au sabre ont généralement lieu en Arabie saoudite le vendredi, avant l'heure de la prière.

On ignore si les 170 rebelles que le gouvernement a dit avoir capturés seront tous exécutés.

(ats, reuter)

## Sihanouk obtient l'appui de la France pour un règlement politique au Cambodge

Le prince Norodom Sihanouk, qui a rencontré hier pendant une heure le président Valéry Giscard d'Estaing, a obtenu l'appui de la France à une solution politique du Cambodge permettant à celui-ci de redevenir indépendant et neutre. Mais il n'a pas réussi à obtenir la promesse d'une aide militaire.

L'ancien chef de l'Etat cambodgien a déclaré en sortant de l'Elysée : « Sur le plan politique, le président Giscard d'Estaing m'a assuré que la France soutiendra toutes mes initiatives tendant à obtenir que le Cambodge redevienne un pays indépendant et neutre, amical avec tout le monde ».

« En ce qui concerne la lutte armée, le président Giscard d'Estaing estime, à juste raison d'ailleurs, que nos possibilités sont très limitées et qu'il faut se consacrer surtout à une solution politique et pacifique du problème cambodgien ».

● **SALISBURY.** — Lord Soames a entamé, hier, ses consultations, à Salisbury, alors que des pressions s'exercent sur le nouveau gouverneur de Rhodésie afin que soit levée l'interdiction frappant les deux ailes « internes » du Front patriotique.

## Réunion du Conseil atlantique à Bruxelles

### Les négociations sont tout aussi importantes que les préparatifs militaires

Le Conseil atlantique a réuni hier matin à Bruxelles les ministres des Affaires étrangères des quinze pays membres de l'OTAN. M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, a ouvert cette session ordinaire d'hiver en affirmant que, pour l'Alliance, les négociations étaient tout aussi importantes que les préparatifs militaires à l'établissement de la sécurité européenne. Commentant la décision de moderniser l'armement nucléaire prise la veille par l'OTAN, M. Vance s'est déclaré convaincu que l'Alliance était sur la bonne voie.

#### DES PROPOSITIONS AUX PAYS SOCIALISTES

Le retrait de 13.000 soldats américains d'Europe contre 30.000 soldats soviétiques, ainsi que la mise en œuvre de mesures propres à obtenir un plafond en effectifs de 700.000 hommes de chaque camp dans la « zone de réduction » formée par la RFA, la RDA, le Benelux, la Pologne

et la Tchécoslovaquie: telles sont les propositions que les pays membres de l'Alliance (moins la France) soumettraient soumettre aux pays socialistes à l'occasion des négociations de Vienne sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces en Europe centrale, selon une source diplomatique à Bruxelles.

En plus des négociations de Vienne, les ministres des pays de l'OTAN doivent préparer la troisième conférence sur la sécurité et la coopération en Europe qui doit se tenir à Madrid l'an prochain. Ils vont également aborder la situation en Iran, au Moyen-Orient, en Rhodésie et au Cambodge.

#### DES DOUTES SUR LA PARITÉ STRATÉGIQUE EN EUROPE

Le plan de modernisation de l'arsenal nucléaire de l'OTAN parviendra-t-il à rétablir la parité eurostratégique en Europe: c'est la principale question que se posent les observateurs à Bruxelles au lendemain de la décision historique de la session spéciale de l'OTAN.

Les doutes à cet égard découlent directement d'une contradiction dans le communiqué: l'article 7 fixe à 572 le nombre des fusées, mais l'article 11 affirme en toutes lettres que « les besoins en nouvelles fusées de l'OTAN seront examinés en fonction des résultats concrets obtenus par la négociation avec Moscou sur la réduction des armements eurostratégiques ».

Cet article est une concession évidente à Bruxelles et à La Haye.

Les moratoires, de six mois pour les Belges sur le déploiement de 48 missiles de croisière en Belgique, et

de deux ans pour les Néerlandais pour un même nombre de missiles, laissent planer un doute sérieux sur la mise en œuvre effective, à terme, du programme de modernisation.

L'évolution de négociations avec Moscou sur la réduction des armements eurostratégiques dont dépendrait l'engagement des Pays-Bas dans le programme, est imprévisible.

Les experts émettent, par ailleurs, des doutes quant à la nouvelle dissuasion nucléaire de l'Alliance. Face à un programme soviétique de déploiement à terme de 1200 SS-20 (soit 3600 têtes atomiques), les 572 missiles de l'OTAN (à une seule tête) pèseront-elles lourd dans des négociations? Moscou dispose d'ailleurs déjà d'une centaine de SS-20.

Ce qui apparaît le plus clairement dans ce document, de l'avis des observateurs, c'est le désir des alliés d'ouvrir le plus rapidement possible des négociations avec Moscou, ainsi que leur souci de ne pas augmenter le stock d'armes nucléaires américaines en Europe.

#### VERS UN RENFORCEMENT DE LA PUISSANCE SOVIÉTIQUE ?

On note encore peu de réactions après l'adoption du programme de renouvellement nucléaire de l'OTAN. Si le président Carter a fait part de sa satisfaction lors d'un discours sur la défense qu'il prononçait mercredi à la Maison-Blanche, les gouvernements d'Allemagne de l'Est et de Finlande ont manifesté leurs inquiétudes. « La décision de l'OTAN aura de graves conséquences », estime la RDA, qui a accusé les Etats-Unis et l'Allemagne de l'Ouest d'avoir forcé les pays de moindre importance à accepter ce projet. Le gouvernement d'Helsinki a pour sa part manifesté « sa profonde préoccupation » et a appelé à des discussions immédiates sur la réduction de l'armement nucléaire en Europe. A Varsovie, l'agence polonaise PAP estime qu'un renforcement de la puissance de l'Union soviétique serait la conséquence logique de la décision de l'OTAN. « La situation n'est plus la même, indique le commentateur. La suite logique des événements serait maintenant que l'Union soviétique décide à son tour de moderniser ses propres équipements militaires avant d'accepter de négocier ». (ats, afp)

Le prince Sihanouk a ajouté : « Je suis en train de constituer une armée. Mais le grand problème sera d'entrer dans le maquis. La Thaïlande nous empêche de traverser son territoire, même secrètement. Alors à quoi ça sert une armée si nous ne pouvons trouver une porte d'entrée ? ». (ats, reuter)

## A Madrid

### Deux morts dans une manifestation

Deux personnes ont été tuées par balles, hier soir à Madrid, au cours d'une manifestation destinée à protester contre un projet de statut des travailleurs, actuellement en débat aux Cortès.

La manifestation était organisée par les syndicats de gauche, à l'exception des syndicats d'inspiration socialiste.

Les deux personnes sont décédées avant leur arrivée à l'hôpital. (ap)

## Pollution du Rhin

### Nouvelles promesses françaises

La France s'est engagée hier à s'en tenir à l'objectif de la Convention internationale sur la pollution du Rhin par les chlorures, malgré la décision du gouvernement de ne plus proposer à l'Assemblée nationale la ratification de la Convention, signée le 3 décembre 1976 à Bonn.

Les délégués français qui participaient à une nouvelle réunion, hier à Bruxelles, ont promis de « trouver dès que possible une solution équilibrée acceptable pour tous les intéressés ». (ap)

## Après une retentissante arrestation

### Situation confuse en Corée du Sud

#### ► Suite de la 1<sup>re</sup> page

tentative des militaires qui irait à l'encontre du processus démocratique du pays affecterait les relations entre la Corée du Sud et les Etats-Unis.

Le ministre de la Défense M. Ro Jaehyun a déclaré hier matin que des faits nouveaux avaient été découverts concernant l'implication du général Chung et des autres généraux dans l'assassinat du président Park.

Selon certaines sources cependant, cette arrestation serait le résultat d'une lutte d'influence entre militaires

modérés conduits par le général Chung et militaires de la tendance dure emmenés par le commandant Chon Doo-whan, qui a envoyé ses hommes arrêter l'administrateur de la loi martiale.

Un porte-parole du nouveau président Choi Kyu-hah a déclaré que celui-ci avait accepté la « démission » de Chung et nommé à sa place le général Lee Hee-sung. Aucune déclaration officielle n'a cependant été faite sur la manière dont le président sud-coréen a appris l'arrestation et sur la question de savoir s'il l'avait approuvée. De hauts fonctionnaires ont révélé, selon un quotidien de Séoul, que M. Choi

avait approuvé la mesure, mais d'autres sources se sont déclarées sceptiques sur l'hypothèse que le président ait été seulement mis au courant.

Le président Choi a été élu par le Collège électoral sud-coréen il y a seulement une semaine. On s'attend à ce qu'il révisé la Constitution, établie en 1972 par le président Park pour perpétuer son régime présidentiel, et à ce qu'il organise des élections d'ici un ou deux ans.

La situation reste tendue à Séoul. Le ministre de la Défense a révélé que des gardes du ministère de la Défense avaient échangé des coups de feu, quelques heures après l'arrestation du général Chung, avec des soldats chargés du maintien de la loi martiale qui venaient renforcer la sécurité du ministère. L'incident est survenu à la suite d'un « malentendu », a affirmé le ministre, qui n'a pas fait mention d'éventuels blessés dans l'incident.

## Un pétrolier coule dans le détroit d'Ormuz

Un pétrolier de 320.000 tonnes, le « Energy Determination », enregistré à Taiwan, a pris feu et est en train de sombrer dans le détroit d'Ormuz, non loin de l'extrémité de la péninsule d'Oman dans ses eaux territoriales, apprenait-on hier matin à Mascate.

Selon les autorités, il n'a pas été possible de circonscrire le sinistre et le supertanker, propriété de la compagnie United Overseas Petroleum et frété par une société de Hong-Kong, a commencé à couler. Les autorités ont toutefois précisé que cet accident n'affecterait pas le trafic maritime dans le détroit. (ap)

## OPINION

### Saute, baril...

#### ► Suite de la 1<sup>re</sup> page

Le pétrole un problème économique? Confusion, c'est un problème politique. Le pétrole, une source d'énergie? Confusion, c'est une arme, un moyen d'expression politique, ce que d'autres firent naguère de la poudre.

Les politiciens ont employé le vocabulaire des économistes, pour parler du pétrole. Confusion car dans le même débat les économistes faisaient de la politique.

Et confusion suprême, nous répondons à la passion par des chiffres, c'est tout dire.

Nous avons bâti une civilisation technique qui veut chiffrer toutes les valeurs, une société à la gloire de l'individu ce qui force des rapports de domination.

Notre génie technique a donné toute sa valeur au pétrole qui, sans la soif des moteurs, continuerait à sommeiller sous les sables dans l'indifférence de tous.

Et nous avons été si sûrs de la suprématie de la technique, si orgueilleux de notre pouvoir de domination, que nous avons cru nôtres les réserves des autres.

Légère, sinon fâcheuse, confusion.

Depuis 1973, lorsque fut utilisé l'arme politique du pétrole, nous savons que nous devons mettre en œuvre la recherche de sources d'énergie liées à notre génie technique et non enfantées par le ventre de la terre.

Il nous est tellement inconcevable d'imaginer pouvoir vivre sans pétrole que nous retardons sans cesse la mise en œuvre de nouveaux moyens de production d'énergie.

Alors, en attendant de sortir de la torpeur dans laquelle nous plonge notre aveugle suffisance, il nous faudra payer le prix fort « notre » pétrole en mains des « autres »...

Gil BAILLOD

## UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

### Soupe de sécurité

Curieuse Communauté européenne.

Chaque fois qu'on la croit au bord du gouffre, elle trouve un moyen, élégant ou non, pour se tirer momentanément d'affaire.

On se souvient que le 30 novembre dernier, les neuf chefs d'Etat du Marché commun s'étaient séparés à l'issue du sommet de Dublin sur un inquiétant constat d'échec.

Venu en Irlande pour exiger une réduction de quelque 3,2 milliards de francs de la contribution britanniques et incitèrent une partie de la Margaret Thatcher avait dû retourner les mains vides dans la prude Albion, après avoir refusé un peu dédaigneusement le milliard 200 millions de francs d'abattement que lui offraient ses partenaires européens.

Ces premiers déboires de la « dame de fer » clémentent évidemment d'aise les travaillistes britanniques, et incitèrent une partie de la presse anglaise et quelques journaux français à envisager jusqu'à un retrait de la Grande-Bretagne du Marché commun.

Sans aller jusque là, la plupart des commentateurs ne cachaient pas qu'une crise très grave menaçait la CEE.

Or, on apprenait mercredi qu'au terme d'une séance - marathon de 13 heures, les ministres de l'Agriculture des Neuf étaient parvenus à se mettre d'accord, entre autres, pour procéder à une dévaluation de 5 pour cent des « monnaies vertes » britannique et italienne.

Une alchimie technique apparemment hermétique qui pourtant, en clair, signifie tout simplement que les agriculteurs du Royaume-Uni toucheront l'année prochaine quelque 530 millions de francs de recettes supplémentaires de la part du Marché commun.

Cinq cent trente millions qui, s'ajoutant à la proposition de un milliard 200 millions de francs de réduction de la quote-part britannique faite à Dublin, constituent une somme se rapprochant sensiblement de la demande maximaliste présentée au sommet irlandais par Mme Thatcher.

Un geste qui de toute manière devrait permettre au premier ministre britannique de se reconcilier discrètement avec ses partenaires de la CEE sans pour autant perdre la face vis-à-vis de son opinion publique et de l'opposition travailliste.

D'autant qu'après le rejet par le Parlement européen du budget communautaire, les chefs d'Etat de la CEE sont dans l'obligation de se serrer les coudes pour éviter que se développe une nouvelle crise...

Roland GRAF

## En bref • En bref • En bref

● **PARIS.** — M. Raymond Barre a engagé hier la responsabilité de son gouvernement devant l'Assemblée nationale à propos de l'adoption du budget.

● **NEW YORK.** — L'Assemblée générale des Nations Unies a demandé à la France de restituer quatre îles à Madagascar.

● **LA PAZ.** — La présidente bolivienne a convoqué des élections générales pour le 1er juin 1980.

● **BERNE.** — La fusée porteuse Ariane, à la réalisation de laquelle la Suisse a contribué, sera vraisemblablement lancée demain du Centre spatial de Korou, en Guyane française.

● **MANAGUA.** — Le gouvernement du Nicaragua a proclamé l'état d'urgence dans une grande partie de la zone atlantique du pays à la suite de graves inondations.

● **ROME.** — Le gouvernement vénétien a décidé de doubler ses fournitures de pétrole à l'Italie en 1980.

● **TOKYO.** — Le nombre des réfugiés quittant le Vietnam par bateau a passé de 60 ou 70.000 par mois en juillet dernier, à environ 3000.

● **CITE DU VATICAN.** — Mère Térésa de Calcutta, Prix Nobel de la paix, a obtenu hier du pape Jean Paul II une maison à Rome pour loger les jeunes filles « séduites » qui ne veulent pas avorter et les marginaux de la capitale italienne.

● **ISTANBUL.** — L'électricité sera désormais coupée huit heures et demie par jour à Istanbul en raison de la pénurie de fuel.

● **LISBONNE.** — A la suite du dépouillement total des résultats des récentes élections législatives portugaises, il ressort que l'Alliance démocratique possèdera une majorité absolue de six voix au Parlement.

● **TEL-AVIV.** — Mme Golda Meir aurait envisagé de se suicider à la suite de la guerre du Kippour.

● **NATIONS UNIES.** — L'Assemblée générale de l'ONU a condamné « les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme dans les territoires occupés ».

● **BERLIN.** — Le numéro un est-allemand, M. Erich Honecker, a confirmé hier qu'il recevra le chancelier H. Schmidt au début de l'année prochaine.

● **STOCKHOLM.** — Six Prix Nobel demandent à Brejnev d'autoriser une jeune scientifique, épouse du professeur Lozanski qui enseigne aux USA, à quitter l'Union soviétique.

● **SAN SALVADOR.** — Six personnes ont été prises en otages à San Salvador par des militants de gauche qui réclament une réduction des taxes municipales.

## Aujourd'hui...

Vous lirez en pages:

- 2 Aurèle Barraud, il y a dix ans...
- 3 La fièvre du jeudi soir à La Chaux-de-Fonds.
- 5 On tourne un film aux Ponts-de-Martel.
- 8 Dernier garde à vous dans le Val-de-Travers.
- 13 La Heutte: issue tragique, d'un accident.
- 18 Au Tribunal correctionnel de Neuchâtel.
- 21 Football: un Chaux-de-Fonnier avec l'équipe nationale de Tunisie.
- 25 Défaite du HC Fleurier.
- 27 Des livres pour Noël.
- 28 Programmes radio et TV.

## Prévisions météorologiques

Le ciel sera le plus souvent très nuageux et des précipitations se produiront à partir de l'ouest. La limite des chutes de neige sera située au début vers 1500 mètres, ensuite vers 700 mètres. La température en plaine sera comprise entre 4 et 9 degrés.

## Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30: 429,12.